



HAL
open science

INTERFACES FORME/SENS DANS LE LEXIQUE DE L'ARABE

Salam Diab-Duranton

► **To cite this version:**

Salam Diab-Duranton. INTERFACES FORME/SENS DANS LE LEXIQUE DE L'ARABE : CREATION, CONSTRUCTION, ORGANISATION. Linguistique. Université Franche-Comté (UFC), 2015. tel-01948651

HAL Id: tel-01948651

<https://hal.science/tel-01948651>

Submitted on 7 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



INTERFACES FORME/SENS DANS LE LEXIQUE DE L'ARABE : CREATION, CONSTRUCTION, ORGANISATION

Synthèse présentée et soutenue publiquement le

4 Décembre 2015

Par **Salam Diab-Duranton**

Sous le parrainage du Professeur Mohamed EMBARKI

en vue de l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches

Domaine de recherche : **Sciences du langage**

Spécialité : études arabes

devant le Jury composé de :

Pr. Guy ACHARD-BAYLE (Université de Lorraine) : Rapporteur

Pr. Frédéric BAUDEN (Université de Liège) : Examineur

Pr. Louis-Jean CALVET (Université d'Aix en Provence) : Examineur

Pr. Mohamed EMBARKI (Université de Franche-Comté) : Tuteur

Pr. Amr IBRAHIM (Université de Franche-Comté) : Rapporteur

Pr. Hayssam KOTOB (Université libanaise, Beyrouth) : Rapporteur

Pr. Jonathan OWENS (Université de Bayreuth, Allemagne) : Examineur

Aux hommes et femmes qui ont marqué ma vie et mon cœur de leurs empreintes

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont tout d'abord au Professeur Mohamed EMBARKI qui, avec une inépuisable obligeance, m'a constamment conseillée et soutenue à toutes les étapes de cette période-clé de ma carrière scientifique.

De m'avoir fait l'honneur de siéger dans mon Jury, je tiens à remercier Messieurs les Professeurs :

- Guy ACHARD-BAYLE
- Frédéric BAUDEN
- Louis-Jean CALVET
- Amr IBRAHIM
- Hayssam KOTOB
- Jonathan OWENS

Ma gratitude va également à mon ami et collègue Abdenbi LACHKAR qui a eu l'obligeance de lire et relire l'ensemble de mes travaux.

Enfin, mes remerciements vont tout particulièrement au Professeur Ahyaf SINNO qui a bien voulu relire et préfacier mon ouvrage sur *Substitution et créativité lexicales en arabe*. Ma gratitude est à la hauteur de sa générosité.

Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent. [...] l'on ne fait que glaner après les anciens et les plus habiles d'entre les modernes.

La Bruyère

Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau : la disposition des matières est nouvelle ; quand on joue à la paume, c'est une même balle dont joue l'un et l'autre ; mais l'un la place mieux.

Pascal

TABLEAU DE TRANSCRIPTION DES PHONEMES ARABES

t	ط
z	ظ
‘	ع
g	غ
f	ف
q	ق
k	ك
l	ل
m	م
n	ن
h	هـ
w	و
y	ي

’	ء
b	بـ
t	تـ
ṭ	تّ
j	جـ
h	حـ
ḥ	حّ
d	دـ
ḍ	دّ
r	رـ
z	زـ
s	سـ
š	شـ
ṣ	صـ
ḍ	ضـ

Voyelles brèves

َ	ِ	ُ
a	i	u

Voyelles longues

ā	ī	ū
---	---	---

SOMMAIRE

Remerciements	3
Tableau de transcription des phonèmes arabes	5
Ouverture	8

PREMIERE PARTIE

PARCOURS SCIENTIFIQUE, ENSEIGNEMENTS ET RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES

Chapitre I

Formation, parcours et rattachement scientifiques	10
1 Formation et parcours scientifiques	11
2 Rattachement scientifique	16

Chapitre II

Activités d'enseignement et responsabilités administratives	19
1. Activités d'enseignement	19
2. Responsabilités administratives	27

DEUXIEME PARTIE

THEMATIQUES ET ORIENTATIONS DE LA RECHERCHE

Chapitre I

Linguistique et poétique : Interfaces forme / sens en lexique et métrique arabes	35
A. Interfaces sémantique et phonétique dans la description et l'organisation du lexique ...	35
1. Lexicologie de l'arabe standard	36
2. Lexicologie de la <i>Nahḍa</i>	54
3. Perspectives de recherche : lexicologie de l'arabe dialectal	64
B. Aspects phoniques, prosodiques et sémantiques en poésie arabe contemporaine	72
1. Expérimentations prosodiques	73
2. La <i>qaṣīda mudawwara</i>	74
C. Linguistique syriaque	82

Chapitre II

Edition, traitement et variation linguistiques	85
A. Edition, traitement et variation linguistique dans l'épopée populaire du Mashreq	86
B. La parémiologie arabe des humanistes européens	90
C. Travaux de traduction	116
Conclusion	121
Bibliographie	124
1 Références en langues européennes	124
2 Références arabes	134
Curriculum Vitae	138
Publication et travaux de recherche	144

OUVERTURE

Rédiger un mémoire d'Habilitation à Diriger les Recherches (HDR) impose un curieux exercice de mémoire. Cette récapitulation de travaux effectués au cours d'une vingtaine d'années constitue une sorte d'autobiographie intellectuelle qui peut surprendre celle-là même qui en fut l'auteur. Des continuités, des lignes de force s'en dégagent qui ont pu passer inaperçues au moment où elles se mettaient en place et qui maintenant s'imposent comme des évidences. Sans parler comme Sartre d'une vie faite d'aléas qui pour finir se fige en destin, cette récapitulation ignore par définition la part de hasards, d'expériences non abouties constitutives d'une existence, et à l'inverse les chances saisies, les rencontres heureuses, les amitiés stimulantes qui en furent partie prenante.

Ce mémoire a pour objectif l'obtention du diplôme d'Habilitation à Diriger les Recherches. Il présente un bilan critique de mon cheminement scientifique dans le domaine des sciences du langage d'une manière générale et des études linguistiques arabisantes en particulier.

Deux sections du CNU sont envisagées pour la liste de qualification : section 7 (Sciences du langage) et section 15 (Etudes arabes).

Mes thématiques de recherche concernent plusieurs aspects de la langue arabe saisis d'une manière générale dans une perspective diachronique et épistémologique. Elles s'articulent en deux grands axes :

1. Linguistique et poétique : Interfaces forme/sens en lexicologie et en métrique arabes
 - a. Interfaces sémantique et phonétique dans la description et l'organisation du lexique arabe :
 - i. Lexicologie de l'arabe standard
 - ii. Lexicologie de la *Nahḍa*
 - iii. Perspectives de recherche : lexicologie de l'arabe dialectal
 - iv. Linguistique syriaque
 - b. Interfaces phoniques, prosodiques et sémantiques en poésie arabe contemporaine
2. Edition, traitement et variation linguistiques de l'épopée populaire du Mashreq et de la parémiologie arabe.
 - a. Edition, traitement et variation linguistique dans l'épopée populaire du Mashreq

- b. Parémiologie arabe et humanisme
- c. Travaux de traduction

Le mémoire se compose de deux parties, chacune d'elles des deux chapitres. Dans la première, *Parcours scientifique, enseignements et responsabilités administratives*, je présente au premier chapitre brièvement ma formation, mon parcours scientifique depuis ma Maîtrise, obtenue en 1994, jusqu'à aujourd'hui. J'y présente également la structure scientifique à laquelle je suis rattachée institutionnellement. Le deuxième chapitre, *Activités d'enseignement et responsabilités administratives*, se focalise sur mes activités pédagogiques et responsabilités administratives au sein du Département d'études arabes de mon université.

La deuxième partie, *Thématiques et orientations de la recherche*, constitue une synthèse de mes travaux de recherche à travers la description des axes précités, c'est-à-dire la lexicologie, la métrique, l'édition et traitement linguistique de la littérature orale, auxquels il faut rajouter la dimension syriaque et des travaux de traduction du français vers l'arabe. L'accent y est largement mis sur la période postérieure à la soutenance de ma thèse de doctorat. Je clos chacun de ces axes par une présentation des pistes et des projets de recherche en cours et/ou à venir. Dans cette partie, je montre la cohérence de mes travaux et la façon dont mes chantiers de recherche actuels s'inscrivent dans la continuité de mes travaux antérieurs. A la fin de ce mémoire se trouve mon **Curriculum vitae** qui expose ma formation scientifique, les responsabilités scientifiques et administratives, mes projets pédagogiques ainsi que les activités de recherches que je mène au sein de mon UMR de rattachement scientifique, l'UMR 7023 *Structures formelles du langage*. Je clos le présent travail par une présentation détaillée de l'ensemble de mes publications et travaux de recherche.

PREMIERE PARTIE

PARCOURS SCIENTIFIQUE, ENSEIGNEMENTS ET RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES

CHAPITRE I

FORMATION, PARCOURS ET RATTACHEMENT SCIENTIFIQUES

1. Formation et parcours scientifiques

Je retrace dans cette partie ma formation et mon parcours scientifiques en m'attachant à montrer leur cohérence et à présenter la façon dont s'articulent les recherches que j'ai menées durant cette première phase de ma carrière. Je montre notamment comment ces recherches débouchent sur mes chantiers actuels. Ils sont présentés de façon détaillée dans la deuxième partie de ce mémoire. Cette partie est plus synthétique et décrit seulement les étapes et les contributions les plus significatives de mes travaux antérieurs. Je présenterai aussi les esquisses de mes projets futurs.

Je suis venue aux sciences du langage et aux études linguistiques arabisantes par le biais de la préparation aux concours d'enseignement, CAPES et Agrégation d'arabe. En effet, après une Maîtrise en langue et littérature françaises à l'Université d'Alep en Syrie, et, une fois arrivée en France, je me suis inscrite en Licence puis en maîtrise d'études arabes à l'Université Lumière Lyon II. J'y ai découvert les études arabisantes, des enseignements radicalement nouveaux, et une discipline nouvelle : « La linguistique arabe ». J'ai été notamment séduite par les cours d'André Roman sur la phonologie et la morphologie de l'arabe (1983), la valeur temporelle des unités de nomination, et par ses écrits (1988) sur la relation des langues au temps et la division des unités de nominations en deux grands ensembles linguistiques : l'un dénotant une action ou une actualisation s'inscrivant dans le déroulement du temps (le *modus*) et l'autre désignant un objet ou une idée, hors temps et indépendant de lui (la *res*). Terminologie et domaine tous nouveaux. J'ai également étudié avec le Professeur Hassan Hamzé l'histoire des Écoles grammaticales (*Başra* et *Kūfa*) et les divers courants de la tradition grammaticale arabe. J'ai donc naturellement opté pour un sujet de mémoire de maîtrise en relation avec cette discipline : « L'histoire de la pensée grammaticale arabe », mémoire soutenu en juin 1994 sous la direction du Professeur Hassan Hamzé.

A la suite de ma maîtrise d'études arabes, je me suis consacrée quelques années à l'éducation de mes enfants. J'ai ensuite décidé de reprendre mes études et de passer les concours de l'enseignement. Pour mener à bien cette mission, j'ai dû tout d'abord me préparer seule en

lisant les œuvres aux programmes du CAPES et de l'Agrégation sur deux années avant de décider de m'inscrire officiellement.

J'ai ainsi entamé en 2002 à l'Ecole normale supérieure de Lyon, des études pour préparer les concours. Une des questions de l'agrégation avait pour sujet « le *qiyās* et le *samā'* dans la tradition grammaticale arabe ». Le cours était assuré par le Professeur Georges Bohas. Encyclopédiste, fin connaisseur des théories grammaticales arabes, le Pr. Bohas a su confirmer mon intérêt pour cette discipline. Durant ses cours, j'ai approfondi l'étude commencée en Maîtrise des divers courants de la réflexion grammaticale arabe, les théories des grammairiens arabes, mais cette fois à la lumière de la conception traditionnelle et des recherches actuelles, et quelques grands noms de savants arabes, tels que Sibawayhi, Ibn Jinnī, Ibn al-Anbārī, Ibn Ya'īš, al-Zamaḥṣārī.

Mon premier article scientifique date de cette époque-là et était, en collaboration avec Georges Bohas, une « Note sur le chapitre du support et de l'apport dans le *Kitāb* de Sibawayhi » et une réinterprétation, en opposition à celle de Levin (1981) des deux termes que sont le *musnad* (thème) et le *musnad 'ilayhi* (prédicat).

J'ai réussi première le CAPES d'arabe et j'ai été bi-admissible à l'agrégation. J'ai pu ainsi intégrer l'enseignement secondaire. Mon sujet de mémoire de stagiaire à l'IUFM de Lyon était centré sur « La place des manuels dans l'enseignement de l'arabe ».

En 2003, je suis devenue titulaire de l'enseignement secondaire dans l'Académie de Lyon. Mais étant en sous-service d'enseignement, j'ai pu poursuivre mes études supérieures. En parallèle donc à mes activités de professeur d'arabe dans le secondaire, je me suis inscrite en Master II à l'ENS de Lyon sous la direction de Georges Bohas. Durant cette période, j'ai étudié la linguistique arabe et sémitique, la métrique arabe, ainsi que le syriaque oriental.

A cette époque, plusieurs professeurs ont été invités pour donner aux étudiants arabisants de l'ENS des conférences traitant de divers aspects de la langue arabe. C'est ainsi que j'ai fait la connaissance du Professeur Djamel Eddine Kouloughli, lequel a donné deux conférences : l'une sur la morpho-phonologie de l'arabe à travers le traitement des glides dans la phonologie de l'arabe standard ; et l'autre sur la valeur grammaticale des verbes arabes

présents dans le dictionnaire et la prédictibilité de leurs *maṣdar* à travers des généralisations statistiques.

C'est lors d'une conférence donnée à l'IUFM de Lyon par G. Bohas à l'intention des professeurs du secondaire, conférence intitulée « Réflexion sur le lexique de l'arabe » que j'ai fait deux découvertes : 1) la relation entre signifié et signifiant n'est pas figée et arbitraire, comme je l'avais appris durant les années de ma formation universitaire ; 2) on peut en déduire une autre explication du rapport entre le mot et le concept qu'il recouvre.

Cette conférence m'a ouvert la voie à l'étude de la Théorie des matrices et des étymons (TME), théorie élaborée par Georges Bohas, qui assimile les progrès de la linguistique générativiste en matière de phonologie et prolonge, tout en la développant, la théorie d'Ibn Jinnī sur la grande dérivation. La théorie des matrices et des étymons fut pour moi une réelle découverte. J'ai donc décidé de dédier mon mémoire de master II à l'étude de l'un de ses aspects. J'ai choisi d'étudier « Les étymons impliquant le *jīm* dans la matrice {[coronal],[dorsal]} ».

Durant la période de préparation du master II, j'ai également étudié, comme je l'ai déjà brièvement mentionné, la métrique arabe classique et moderne à travers le cours qu'assurait G. Bohas et sa grammaire de la métrique de la poésie arabe moderne. Là encore, il s'agissait pour moi d'un champ linguistique tout nouveau, mes connaissances dataient du secondaire et étaient, somme toute, rudimentaires. Fascinée par sa reformulation de la métrique ḥalilienne en lui substituant une métrique syllabique s'opposant à la génération cyclique conçue par al-Ḥalīl, je me suis investie dans ce domaine et j'ai pu ainsi publier, en collaboration avec G. Bohas, un premier article. Il avait pour sujet « Le statut de la syllabe finale chez *Mahmūd Darwīš* ». Trois autres articles ont été par la suite consacrés à la métrique d'Adonis, de Darwich et à la *qaṣīda mudawwara*. Dans le prolongement de ces travaux, je projette d'éditer un état des lieux de la métrique arabe contemporaine.

Par ailleurs, estimant qu'un bon arabisant se devrait de connaître une autre langue sémitique, j'ai opté pour le syriaque que j'ai commencé à étudier dès mon inscription en master. Le choix du syriaque était motivé d'abord par le fait que l'ENS de Lyon où j'étais étudiante dispensait une formation en cette langue assurée par G. Bohas, intégrant peu d'étudiants, de sorte que cet enseignement était un cours quasi personnel. Et d'autre part, du fait de l'histoire particulière qui lie l'arabe, langue et culture, au syriaque. Les cours de syriaque prenaient trois

directions : 1) le syriaque en tant que langue vivante à travers des textes provenant des manuels issus de l'école primaire irakienne (en Irak, le syriaque est reconnu officiellement et à ce titre enseigné dès l'école primaire), 2) la grammaire théorique et appliquée, et 3) la poésie contemporaine. C'était très stimulant et j'ai pu progresser assez rapidement.

Après plus de quatre années d'étude du syriaque, j'ai atteint un niveau linguistique suffisant pour pouvoir intégrer le cercle des Jésuites de Lyon et participer à leurs travaux d'édition critique et de traduction vers le français de manuscrits anciens en langue syriaque (oriental et occidental). C'est ainsi que j'ai pu participer, entre autres, à la traduction de « La vie de St Siméon le Stylite », qui paraîtra aux éditions des Sources chrétiennes, et à la traduction de l'histoire des croisades écrite par Bar Habraeus.

L'étude du syriaque a été particulièrement enrichissante pour moi. Non seulement mon intérêt pour les langues sémitiques s'est confirmé, mais j'ai même suivi une formation d'hébreu à l'école d'été de l'Institut des langues anciennes de l'ENS de Lyon. J'ai, de la sorte, pu acquérir une approche philologique comparative entre l'arabe et le syriaque, ce qui m'a permis d'être un élément actif dans le séminaire des Jésuites de Lyon, et de pouvoir assurer des cours de syriaque à l'Institut des langues anciennes à l'été 2010. En prolongement, j'ai publié deux articles sur les corrélations historiques entre le syriaque et l'arabe, langue et culture.

En 2005, je me suis inscrite en thèse de doctorat sous la codirection de Georges Bohas et de Djamel Eddine Kouloughli. La thèse est intitulée : « Phonétique et sémantique dans le lexique de l'arabe : l'étude de la matrice {[coronal],[dorsal]}, le *'ibdāl* dans la tradition grammaticale arabe ». Pour mener à bien la partie phonétique de ma thèse, pilier de la Théorie des matrices et étymons, j'ai suivi en auditeur libre des cours de phonétique et de phonologie au département des Sciences du langage à l'Université Lyon 2.

La thèse s'inscrit à la fois dans le champ classique et contemporain des sciences du langage et des études linguistiques arabes. Classique, dans la mesure où elle étudie les travaux lexicographiques de quatre grammairiens arabes datant du 3^{ème} et 4^{ème} siècle de l'Hégire (Ibn al-Sikkīt, Al-Zajjājī, Abū al-Ṭayyib al-Luġawī et Ibn Jinnī). Contemporaine, du fait qu'elle développe des recherches linguistiques dans le cadre de la Théorie des matrices et des étymons. Depuis, la thèse a été publiée par l'Agence Nationale de reproduction de thèses (ANR). Dans ce domaine, j'ai également participé à plusieurs conférences et publié plusieurs articles en relation avec la Théorie des matrices et étymons.

Je viens d'achever une étude, parue aux éditions Geuthner, sous la forme d'un livre, sur la substitution et la créativité lexicales en arabe depuis le 9^{ème} siècle jusqu'au début du 20^{ème} en prenant soin d'intégrer les travaux importants des philologues de la *Nahḍa*. Il s'agit d'un travail inédit dans le domaine de la lexicologie arabe.

Enfin pendant les quatre années de préparation de ma thèse, je me suis intéressée à la dialectologie arabe, notamment aux travaux de Fergusson, Cohen, Versteegh, Corriente, Kouloughli, Embarki, Owens. Ce qui s'est traduit, en côtoyant Georges Bohas, par l'édition du *Roman de Baybars* (la *Sīra*). J'ai ainsi pu, avec lui, procéder à la publication du tome 8 de l'édition complète de ce roman. Plus tard, deux ans après la soutenance de la thèse, c'est-à-dire en 2011, nous en avons édité le tome 9.

L'édition du *Roman de Baybars* a été un enrichissement pour mes connaissances linguistiques du domaine mashréquin et un tournant décisif dans l'orientation de mes recherches futures. En effet, la variation linguistique qui caractérise la *Sīra*, la richesse de son vocabulaire issu des différents parlers des peuples de la Méditerranée et l'importance du patrimoine proverbial m'ont non seulement amenée à y étudier la sémantique lexicale en y consacrant deux articles. Mais de plus à m'intéresser spécialement à la dialectologie et aux expressions figées, notamment les proverbes et sentences des Arabes. C'est dans cette perspective que j'ai publié trois articles ayant trait à la dialectologie contemporaine et deux sur la sémantique lexicale présente dans la *Sīrat Baybars*.

C'est également dans cette optique que j'ai accepté la proposition de la maison d'édition Geuthner de publier, dans les deux années à venir, une recension empirique des mots issus du dialecte libanais, effectuée par un ingénieur libanais décédé récemment. Le corpus compte à peu près mille cinq cents pages dactylographiées.

L'intérêt pour les proverbes et sentences des Arabes m'a fait découvrir les travaux érudits des orientalistes et humanistes européens, notamment Antoine Galland. J'ai ainsi, à travers une conférence axée sur Galland traducteur de l'arabe, pris part au colloque organisé au mois de février 2015 à Liège pour célébrer le tricentenaire de sa mort. Les actes du colloque seront publiés avant la fin de l'année 2015. La participation à ce colloque m'a encouragée à persévérer dans cette voie et à concevoir une édition annotée d'un manuscrit d'Antoine Galland portant sur les proverbes arabes.

Enfin, dans le domaine de la traduction, j'ai traduit vers l'arabe trois ouvrages :

- Le dernier livre de l'historien Georges Corm *Pour une lecture profane du conflit au Proche-Orient*, traduction publiée par Dar al-Fārābi en mai 2014 sous le titre arabe :
- نحو مقارنة دنيوية للنزاعات في الشرق الأوسط: تحليل ظاهرة توظيف الدين في السياسة الدولية
- Une anthologie du Père Youakim Moubarak réunie par Georges Corm. La traduction est publiée par Dar al- Fārābi en mars 2014. Le titre arabe en est : *ḥawla Lubnān wa-Filasṭīn wa-l-ḥiwār al- 'islāmī al-masīḥī : muḥtārāt*.
- حوار لبنان وفلسطين والحوار الإسلامي- المسيحي: مختارات
- La traduction d'un livre de photographies *Audiences works* de Samuel Biancini, publiée en janvier 2013.

Ce rapide survol témoigne, me semble-t-il, du fait que ma formation et mes recherches scientifiques présentent une réelle cohérence disciplinaire et méthodologique, s'inscrivant dans le cadre des sciences du langage en général, et plus précisément des études linguistiques arabisantes, la lexicologie arabe en constituant le socle.

2. Rattachement scientifique

Depuis mon entrée à l'université Paris VIII en septembre 2011 en tant qu'enseignant-chercheur au grade de Maître de conférences, je suis rattachée du point de vue de la recherche à l'Unité Mixte de Recherche 7023 *Structures Formelles du Langage* (SFL) qui se trouve sous la double tutelle de l'université Paris VIII et du CNRS. L'Unité Mixte de Recherche 7023 développe des projets de recherche inter-équipes. Elle participe aussi à de nombreux projets de recherche hors de l'UMR 7023.

La recherche au sein de l'UMR 7023 est répartie entre trois équipes fortement spécifiées :

- « *Langage, cognition, Acquisition* » : analyse conjointement les déterminants linguistiques et cognitifs de l'acquisition du langage en faisant varier systématiquement le type d'apprenant et les langues « cibles ».
- « *Langues des signe et formalisation de la modalité visuo-gestuelle* » : s'intéresse à une manifestation langagière bien particulière et s'interroge sur les implications du fonctionnement de ces langues pour une théorie de la faculté de langage.
- « *Langues, Grammaire, Modélisation* » (LaGraM) : travaille sur la grammaire formelle. Le travail de l'équipe se fait sur une gamme de langues typologiquement variées à partir de données de première main.

Les recherches menées dans le thème « Langues, Grammaires, Modélisation » (LaGraM) à laquelle je suis rattachée directement, portent d'une manière centrale sur la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique et la cognition, dans des cadres théoriques variés. Elles ont pour objectif premier de contribuer à la découverte de propriétés invariantes du langage par le biais de la description détaillée de langues diverses.

Mes travaux de recherche rejoignent les axes de l'équipe LaGraM et plus précisément les opérations de **Phonologie & métrique** et de **Phonologie & lexique**.

Mon adhésion comme membre titulaire à l'UMR 7023 m'a permis de développer des recherches sur la métrique, la lexicologie ainsi que la linguistique sémitique. En métrique, je participe au séminaire dédié à la métrique générale, particulièrement aux approches formelles de la métrique. Le séminaire de métrique joue un rôle structurant dans le champ pour une discipline faiblement représentée. Les séances consistent généralement à discuter d'un article qui est annoncé au préalable. Certaines séances peuvent aussi donner lieu à des exposés par des invités ou des participants du séminaire. Les exposés sont alors annoncés à l'avance et les résumés diffusés. Ce séminaire de travail mensuel a été créé en janvier 2011, c'est-à-dire un semestre avant mon intégration de Paris VIII et mon adhésion à l'UMR. Le séminaire attire des doctorants et des jeunes chercheurs de province ou de Belgique. J'ai pu durant ce séminaire enrichir mes connaissances de structures métriques dans le domaine français et comparé et découvrir la métrique musicale et ses propres caractéristiques. De même, j'ai pu enrichir le séminaire par mes différentes interventions et participations sur la métrique arabe contemporaine.

Concernant l'opération de **Phonologie et lexique**, mes travaux s'articulent plutôt autour des interfaces sémantique et phonétique dans la description et l'organisation du lexique arabe. Ce qui ne correspond pas tout à fait aux axes de LaGraM. Comme on pourra le lire dans la deuxième partie de ce mémoire, mes travaux dans ce domaine s'inscrivent dans le cadre théorique et méthodologique de la Théorie des matrices et des étymons (TME), et, par conséquent, à contre-courant de la conception structuraliste dans sa manière d'organiser le lexique en morphèmes (ou monèmes). La diversité des approches et pratiques linguistiques proclamée par l'UMR 7023 m'a permise toutefois de participer pleinement aux rencontres et séminaires scientifiques liés à la lexicologie, de développer et de présenter mes propres travaux lors du séminaire général du laboratoire.

Par ailleurs, le laboratoire SFL, attaché à la mission de formation par la recherche et à la transmission du savoir, est fortement impliquée dans la mention « Sciences du langage » de master de Paris 8. Je participe activement au master Linguistique, Acquisition, Didactique et Linguistique des langues des signes (LADILLS) à travers deux séminaires : l'un est dédié à la prosodie arabe et l'autre à la linguistique sémitique.

Avant de clore ce point, je voudrais signaler qu'avant d'intégrer Paris VIII et en tant que doctorante à l'ENS de Lyon, j'étais membre de l'UMR 5191 Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations (ICAR). Le laboratoire est une unité mixte de recherche (UMR 5191) qui est rattachée à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS (Langues, langage, discours) et a pour tutelles le CNRS, l'Université Lyon 2 et l'ENS de Lyon. Les domaines scientifiques concernés sont la linguistique interactionnelle, les approches pluridisciplinaires de l'interaction, la linguistique de corpus, le traitement automatique des corpus écrits et oraux, l'étude de l'acquisition, de l'apprentissage et de la didactique des langues et des sciences, la linguistique française.

Par ailleurs, depuis 2006, en tant que syriacisante je suis membre associée du Centre de recherche pour l'édition des textes chrétiens anciens de l'Institut des Sources Chrétiennes de Lyon. Je participe en effet d'une manière hebdomadaire au séminaire du syriaque qui a lieu à l'Institut des Sources chrétiennes à Lyon. Je prends part à leurs travaux de traduction vers le français des manuscrits anciens en langue syriaque (oriental et occidental).

CHAPITRE II

ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES

1. ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT

Avant d'intégrer l'enseignement supérieur en 2011, j'ai été durant neuf années enseignante dans le Secondaire à Lyon où j'enseignais la langue arabe vivante L2 et L3 aux élèves de Seconde, Première et Terminale. Je l'ai enseignée dans deux établissements publics à effectif arabisant important : le Lycée Pierre Brossolette à Villeurbanne (69100) et la Cité Scolaire Internationale (CSI) de Gerland (69007). Dans ce lycée, j'ai dû assurer en plus de la langue arabe, l'histoire en arabe en tant que DNL (diplôme non linguistique) destiné aux élèves de la section orientale (c'est-à-dire ayant l'arabe en langue renforcée), équivalent de la section euro-allemande ou euro-anglaise.

De l'enseignement du secondaire, je garde un excellent souvenir, et une expérience qui a ses répercussions positives tant au niveau des individualités qu'au niveau de l'expérience professionnelle. Les élèves du secondaire sont théoriquement les futurs étudiants de départements d'arabe des universités françaises, formant donc le grand lot des étudiants arabisants en France. C'est un public auquel je me suis familiarisée et que je n'avais plus à découvrir lorsque j'ai débuté dans le Supérieur.

Quant à l'expérience professionnelle acquise dans le Secondaire, j'ai d'abord compris combien était crucial l'engagement moral vis-à-vis de ces élèves qui n'espèrent, eux et leurs parents, qu'une parfaite intégration dans le paysage scolaire et social français. J'ai appris également la patience, première qualité du pédagogue, mais aussi et surtout l'ambition de leur offrir en fin de chaque année scolaire un bilan positif.

Cette expérience professionnelle a été également bénéfique pour mes activités de recherche. Elle m'a en effet permis d'interroger la manière d'enseigner l'arabe langue étrangère en France et la formation des enseignants d'arabe. Par delà le questionnement sur la pertinence d'enseigner l'arabe majoritairement en L3 (c'est-à-dire au niveau initiation) et ce que cela implique socialement, j'ai prolongé ma réflexion sur des notions telles que « norme », « maîtrise », « variation linguistique sociale/géographique », « grammaire », etc. Ces questionnements se sont rajoutés à d'autres en lien avec la réalité du terrain universitaire, une fois intégré ce milieu comme enseignante-chercheur.

J'ai débuté ma carrière universitaire en septembre 2011 comme Maître de conférences à l'université de Paris 8, au département d'études arabes, de l'UFR Langues et Cultures Etrangères (LLCER-LEA). Le Département d'études arabes est caractérisé par l'extrême diversité de son recrutement, accueillant aussi bien des étudiants franciliens que des nouveaux venus du Maghreb, du Proche-Orient, de la péninsule arabe, ou encore de pays africains, sans oublier les étudiants venus dans le cadre d'ERASMUS. Ce qui suppose une extrême variété de niveaux linguistiques, que ne connaissent pas les autres départements de langue. Certains étudiants sont déjà parfaitement bilingues et viennent à Paris VIII pour y faire des études de master. A l'inverse, d'autres sont des grands débutants qui devront accomplir le circuit complet des études. Entre les deux, toutes les situations sont possibles, que l'initiation à la langue ait été familiale, scolaire ou opérée dans des structures associatives.

Devant cette situation hautement complexe, quelle pourrait être la langue idéale de la classe ? L'arabe ? Et quel arabe devant cette mosaïque de provenances et de dialectes ? Et les Franciliens qui ont étudié l'arabe au lycée en tant que L3 ? Si mon choix portait sur l'arabe, la terminologie linguistique arabe, majoritairement issue de la traduction, poserait problème. La découverte de la linguistique contemporaine n'a en effet pas été suivie par un travail collectif de traduction dans le domaine de la terminologie.

Tout bien pesé, j'ai en définitive choisi d'assurer mes cours, dans la mesure du possible et selon le besoin, en français et en arabe, en m'appuyant sur des références bibliographiques arabe et occidentales.

1. ENSEIGNEMENTS

Mes activités d'enseignement sont en symbiose avec mes activités de recherche, tant en Licence qu'en Master. Elles ont été investies dans ma manière d'enseigner la langue (voir infra). De plus, elles répondent aux nouveaux objectifs attendus d'un diplôme de licence et de master (spécialisation, transdisciplinarité et découverte de nouveaux champs disciplinaires). En effet, mes travaux sur la lexicologie, la prosodie et la littérature populaire m'ont permis de proposer et d'assurer en licence et en master les enseignements suivants :

Licence :

1. Linguistique arabe
2. Evolution de la langue

Master :

3. Prosodie de la poésie arabe contemporaine

4. Phonétique et sémantique dans le lexique de l'arabe
5. L'épopée populaire du Mashreq
6. Etude de quelques concepts fondamentaux de la linguistique arabe
7. Linguistique sémitique (à partir de janvier 2016)

1. Linguistique arabe

Étant linguiste arabisante, je travaille sur les interfaces sémantique-phonétique de l'arabe et sa morphologie. Ces deux domaines se rencontrent sur un point crucial : la racine.

L'identification de la racine est en effet le préliminaire à toute étude morphologique et phonologique/phonétique, que ce soit dans le cadre des grammairiens arabes ou dans celui des linguistes structuralistes ou générativistes. Beaucoup de gens aimeraient croire que cette identification est facile ; certains considèrent même que la racine n'est pas un concept ou un outil grammatical mais posent qu'il s'agit d'une réalité présente dans le cerveau des Sémites en général et celui des Arabes en particulier, et qui régirait leur comportement linguistique et dont ils seraient conscients. On trouve cette affirmation aussi bien chez M. Cohen (1947, *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique*, Paris, Champion : p. 58) : *D'une manière générale, étant donné le caractère conscient du fonctionnement de la racine...*, que chez Fleisch (1961, *Traité de philologie arabe. 1. Préliminaires, phonétique, morphologie nominale*, Beyrouth, Imprimerie catholique : p. 248) : *De plus le sujet parlant a conscience de cette réalité linguistique, quoique d'une conscience non réfléchie* ; il semble que ce dernier membre de phrase doit être interprété comme : immédiat, spontané.

La réalité du terrain montre en effet une méconnaissance quasi-totale du concept dès lors que la forme verbale ou nominale n'est pas évidente, c'est-à-dire qu'elle n'est pas aussitôt appréhensible.

J'assure en deuxième année de licence (semestre 1 et 2) un cours de linguistique arabe que j'ai donc voulu sur la phonologie de l'arabe à partir des verbes défectueux. La bibliographie sur laquelle je me base pour dispenser ce cours comporte les travaux de Kouloughli (1979), Brame (1970), Bohas et Guillaume (1984), Dell (1973). S'agissant d'un cours de linguistique et non de grammaire, mon objectif n'est pas de leur faire apprendre par cœur les paradigmes de conjugaison de ces formes verbales (ce qu'ils apprennent par ailleurs en cours de grammaire) mais plutôt de leur proposer des explications à partir de la bibliographie supra-citée. Il s'agit avant tout de familiariser les étudiants avec la terminologie linguistique

(phonétique, phonologie, racine, radical, consonne/voyelle, voyelles brèves/longues/glides, schème, verbe, etc.) dans les deux langues (arabe et français), de leur montrer les représentations sous-jacentes triconsonantiques à ces verbes (*qāla* > *qawala* ; *ramā* > *ramaya*) ainsi que le caractère apophonique des glides dans ces formes verbales. Pour enfin aboutir à un ensemble simplifié de règles permettant de prédire les représentations phonologiques des verbes défectueux. Le but ultime de cet enseignement est d'apprendre aux étudiants à réfléchir sur les faits linguistiques en analysant leurs composantes patentes et sous-jacentes.

Le cours est assuré en bonne partie en travaux dirigés. Les étudiants sont appelés à faire des recherches, puis des exposés dans lesquels ils présentent leurs résultats.

Chaque année, mon premier cours débute par des tests portant sur leurs connaissances des racines des mots arabes¹. Le constat de la méconnaissance générale quant à ce concept se confirme tous les ans.

La question se complique encore davantage lorsque je cherche à dépasser la notion de racine pour aborder celle de radical. L'absence d'un travail de concertation en matière de traduction terminologique (évoquée ci-dessus) a provoqué un flou terminologique total en arabe, à la fois entre les deux concepts (racine et radical) et dans la définition et la compréhension de chacun de ces deux concepts. Je travaille avec les étudiants durant les deux semestres sur la morphophonologie des verbes défectueux où le travail sur les deux concepts est fondamental.

2. Evolution de la langue

En licence L3, j'assure un cours magistral portant sur l'évolution de la langue arabe. J'y présente l'histoire de la langue arabe dans ses étapes les plus significatives : ses rapports à la famille linguistique sémitique, l'émergence et l'évolution de son système graphique à travers les siècles, l'élaboration de l'arabe classique, la grammatisation de la langue (avec une présentation des écoles grammaticales arabes), la variation linguistique du domaine arabe, selon les époques et les sociétés. Le cadre global du cours s'appuie sur les recherches de référence, les plus récentes et les plus importantes en la matière, notamment :

- Fergusson, *Diglossia*, Word, (1959, a).
- Fergusson, *The Arabic Koine*, Language, (1959,b).
- David Cohen, *Koiné, langues communes et dialectes arabes, Etudes de la linguistique sémitique et arabe*, La Haye, Mouton,1970.
- Versteegh, *The Arabic Language*, Edinburgh, 1997.

¹ Pour une idée de ces tests, consulter Bohas & Diab-Duranton (2007) : http://cle.ens-lyon.fr/servlet/com.univ.collaboratif.util.LectureFichier?ID_FICHER=1332154731622

- Kouloughli, *L'arabe*, Que sais-je ?, PUF, 2007.
- Embarki, M., (2008b), *Les dialectes arabes modernes : état et nouvelles perspectives pour la classification géo-sociologique*, *Arabica* 55:5/6, pp. 583-604.
- Embarki, M., 2014, Evolution et conservatisme phonétiques dans le domaine arabe, *Diachronica* 31:4, pp. 506-534 (*Impact Factor: 0.581*), 2014.

Enseignements destinés au Master

Depuis 2013, j'assure deux séminaires de master par année. Ces séminaires sont l'occasion de présenter aux étudiants les recherches arabisantes les plus récentes mais aussi de les rapprocher du monde de la recherche, de les faire s'intéresser à d'autres sujets que la traduction ou la littérature.

3. La métrique arabe moderne et contemporaine : entre tradition et continuité

Le séminaire s'est proposé d'aborder la métrique arabe moderne et contemporaine à travers l'étude des poètes les plus représentatifs de ces formes poétiques, tels que Ḥalīl Ḥurī, Yūsif al-Ḥāl, Adonis et Maḥmūd Darwīš. En effet, depuis plus d'une cinquantaine d'années, la poésie arabe a vécu une série de mutations qui l'ont conduite de la métrique traditionnelle au vers dit libre et au poème en prose. Le poète arabe moderne est passé du vers classique à deux hémistiches et rime unique au vers contenant un nombre variable de pieds ou des pieds dissemblables, voire au calligramme et à l'éclatement spatial de la phrase sur la page. Il a fallu parcourir toutes ces étapes avant d'arriver à une métrique autre, susceptible d'entrer en harmonie avec la pensée poétique nouvelle, expression d'une société en perpétuelle mutation, sans pour autant s'émanciper complètement des principes de la métrique « classique » (pieds et modèles de vers).

Le séminaire était réparti entre cours magistral et travaux dirigés. Chaque étudiant se devait par conséquent de présenter un exposé sur un poème choisi à partir de la bibliographie ci-dessous :

- ADONIS, *al-'a'māl al-ši'riyyah, 'Aḡānī Mihāyr al-dimašqī wa qaṣā'id 'uhrā*, volumes 1, 2 et 3, Dār al-madā li-al-ṭaqāfati wal-našr, Damas, 1996.
- Darwīš, Maḥmūd, *Lā 'urīdu li-haḍī al-qaṣīda 'an tantahiya*, éd. Riyad al-Rayyes, Beyrouth, 2009.
- Darwīš, Maḥmūd, *Lā ta'taḍīr 'ammā fa'alt*, éd. Riyad al-Rayyes, Beyrouth, 2004.
- Al-Ḥāl, Yūsif, *Al-'a'māl al-ši'riya al-kāmila*, Dār al-'Awda, Beyrouth, 1979.

4. Phonétique et sémantique dans le lexique de l'arabe

Le séminaire se proposait d'étudier les similitudes phonétiques et sémantiques présentes dans le lexique de l'arabe. Dans un premier temps, j'ai présenté aux étudiants la manière dont ce phénomène a été appréhendé dans la tradition grammaticale arabe, ainsi que son évolution. Ce qui permet d'établir que, non seulement les savants arabes ont bien perçu ces régularités sémantico-phonétiques, mais que l'analyse de ces régularités évolue avec le temps d'une manière qui ouvre la voie à la conception de toute une théorie, capable de remettre en cause la linéarité du signifiant, tout en confirmant sa motivation. Il a été ensuite question du modèle théorique capable de rendre compte des régularités sémantiques et phonétiques présentes dans le lexique : la théorie des matrices et des étymons.

5. L'épopée populaire du Mashreq

Le séminaire se proposait d'aborder le Roman populaire en tant que genre littéraire à part entière, et d'explorer les critères qui le définissent. Equivalant en français généralement les « romans de chevalerie ou de gestes », le roman populaire arabe existe dans la littérature arabe depuis longtemps, à commencer par la bio-hagiographie de Mahomet (*as-Sīra an-nabawiyya*). Ordinairement en prose, ces romans peuvent être émaillés de prose rimée et/ou de vers. Bien qu'ils ne soient pas nombreux, les romans populaires ont connu un grand succès du fait de leurs modes et de leurs lieux de diffusion. Littérature orale par excellence, le roman populaire écrit n'est qu'un support, une aide-mémoire au conteur.

Le séminaire s'est focalisé sur le volume 9 du Roman de Baybars. Chaque étudiant devait en présenter un texte au choix, et d'en faire le commentaire.

6. Etude de quelques concepts fondamentaux de la linguistique arabe

J'assure ce séminaire au deuxième semestre de cette année 2014-2015 dans le cadre du Master LLE (linguistique d'une langue étrangère) qui dépend de l'UFR Sciences du langage. Vu la provenance des étudiants (linguistique générale et/ou française), il m'a paru indispensable, du point de vue de la recherche, d'axer ce séminaire sur la présentation de quelques thèmes fondamentaux de la linguistique arabe. J'ai limité mon séminaire aux concepts suivants :

- Les catégories du discours (présentation à partir de la définition de Sibawayhi dans les prolégomènes de son *Kitāb*, et l'explication fournie par al-Sīrāfi, les éventuelles influences helléniques, etc.)
- La racine trinconsonantique
- La rection et la construction (flexion casuelle et invariabilité)
- *Aṣl* et *ma'na* (base et sens grammatical)
- *Aṣl* et *far'* (base et dérivé)
- Analogie et usage (*samā'* et *qiyās*)

2. ENCADREMENT DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Mes activités d'enseignement comprennent également l'encadrement des travaux de recherche des étudiants. Ceux-ci se situent aussi bien au niveau de master qu'en doctorat et relèvent de mes domaines de spécialité.

Co-encadrement de thèses :

- | | |
|-----------|--|
| 2015 | Codirection en cours avec le Professeur Danh Thành DO-HURINVILLE, université de Franche-Comté (Besançon) d'une thèse de Doctorat de M. Bassem Iskandar sous le titre : « Traduction numérique entre l'arabe et le français : le cas des médias du Moyen-Orient ». |
| 2014 | Codirection en cours avec le Professeur Khalifa Sahraoui, Professeur de linguistique arabe à l'université Alger 2 (Algérie), d'une thèse de doctorat de Mme Djamila Ghrieb sous le titre : « Approche de la didactique des structures morphologiques par ordinateur ». |
| 2014 | Codirection en cours avec le Professeur Denis Mellier, Professeur de littérature générale et comparée, Université de Poitiers, d'une thèse de doctorat de Mme Abir Mistri sous le titre : « Le corps dans l'espace calligraphique, de la transe à la transcendance ». |
| 2014-2015 | Codirection en cours avec le Professeur Ahmad Arabi, Professeur de linguistique arabe à l'université Ibn Khaldoun Tiaret (Algérie), d'une thèse de doctorat de M. Farid Bouamama sous le titre : « Les caractères sémantiques du verbe transitif dans le Coran ». |

Encadrement des travaux de master :

- 2015 Direction de mémoire de Master I intitulé : « Le *ḍād* : analyse phonético-diachronique d'un phonème protéiforme », en voie de préparation par Ahmad Mbaye, université Paris 8.
- 2015 Direction de mémoire de Master I intitulé : « *L'imāla du tā' marbūṭa*, entre la description des premiers grammairiens arabes et sa réalisation dans les dialectes arabes modernes » en voie de préparation par Hedi Majdoub, université Paris 8.
- 2015 Direction de mémoire de Master II intitulé : « La détermination et l'indétermination dans l'œuvre d'aṭ-Ṭayyib Ṣāliḥ *Mawsim al-hijra 'ilā al-šamāl* », en voie de préparation par Mohamed Jaafari, université Paris 8.
- 2014 Direction de mémoire de Master I en linguistique arabe intitulé : « La variété linguistique en usage dans les prêches de vendredi », mémoire soutenu en septembre 2014 par Mohamed Rouine, Université Paris8.
- 2014 Codirection (avec Abdenbi Lachkar) de mémoire master II en littérature populaire, « La Halqa de Jama' Elfna (Marrakech), de la valorisation du patrimoine à la transmission et la superposition des langues », mémoire soutenu en septembre 2014, mémoire soutenu par Mme Latifa Yacine, Université Paris 8.
- 2013 Direction de mémoire de Master II (et présidente du Jury de soutenance) intitulé : « La représentation de l'islamisme dans le roman algérien d'expression arabe », soutenu par Mme Fatima El-Aihar en septembre 2013, université Paris 8.
- 2013 Présidente du Jury de soutenance de mémoire de Master I intitulé : « La légende d'Abū aṭ-Ṭayyib al-Mutanabbī » soutenu par Rana Darwich en septembre 2013, Université Paris 8.

Soutenance de thèse :

- 2015 Membre du Jury de thèse de Abdelmahmoud RIZGALLA à l'université de Lorraine (Nancy) : « Approche contrastive de la traduction économique spécialisée : le cas du dictionnaire des sciences économiques », thèse présentée et soutenue le 12 décembre 2015. Jury

composé de Dris Ablali (directeur de thèse, université de Lorraine), d'Andrée Chauvin-Vileno (université de Franche-Comté, rapporteur) et d'Abdenbi Lachkar (université Paris VIII, rapporteur).

2013

Membre du Jury de thèse de Taoufik Gouma en linguistique théorique et descriptive à l'université Paris 8 : « L'emphase en arabe marocain. Vers une analyse autosegmentale ». Jury composé de Joaquim Brandao de Carvalho (directeur de thèse, université Paris 8), de Michela Russo (Co-directeur de thèse, université Paris 8), Jean-Pierre Angoujard (Université de Nantes, Président du Jury), Salem Ghazzali (Université de Carthage, Tunisie), Alex Bellem (Université de Durham), Salam Diab-Duranton (Université Paris 8).

2. RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES

A partir de 2006 et jusqu'à mon entrée à l'université Paris VIII en septembre 2011, j'ai été mise en disponibilité à mi-temps à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Lyon pour participer à la création et à la direction scientifique d'un site ministériel « La clé des langues ». Neuvième d'une série de sites disciplinaires destinés prioritairement à l'intention des professeurs de langue vivante du Secondaire, le site est créé dans le cadre d'une convention signée entre la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) et l'ENS. L'objectif en est, d'une part, de proposer une formation continue aux enseignants, en relation avec les programmes d'enseignement des collèges et lycées. Ce qui leur permet de disposer de ressources scientifiques, pédagogiques et documentaires destinées à leur formation, à l'actualisation de leurs connaissances ou à une ouverture de leur champ disciplinaire. Et d'autre part, leur offrir un accès privilégié au monde de la recherche universitaire.

Durant ces cinq années, j'ai mis sur pied et développé la page arabe du site avec ses trois grandes thématiques couvrant la civilisation, la littérature et la linguistique (Passé et Présent ; Art et Littérature ; Langues et Langue). Les recherches arabisantes les plus récentes dans les universités françaises, européennes et arabes ont ainsi été mises en ligne. Des conférences et/ou des entretiens avec des auteurs, romanciers, poètes, historiens, directeurs de salons du livre ou de maisons d'édition ont été élaborés par mes soins. J'ai également rédigé des fiches de lecture de parutions littéraires récentes (se reporter à la bibliographie). Tout a été fait afin de répondre aux trois objectifs principaux tracés par la DGESCO et l'ENS :

1. **S'informer** : permettre aux enseignants de se tenir au courant de ce qui se passe aujourd'hui dans le monde de l'enseignement secondaire et supérieur.
2. **Se former** : satisfaire la curiosité intellectuelle des enseignants en leur proposant une formation scientifique tout au long de leur carrière.
3. **Enseigner** : accompagner les programmes officiels des collèges et lycées pour aider les enseignants à les mettre en œuvre.

Pour avoir une idée du site, se reporter au lien suivant : <http://cle.ens-lyon.fr/>

1. Direction du département d'études arabes

Un an seulement après mon arrivée à l'université Paris VIII, j'ai accepté d'assumer des responsabilités administratives. J'ai ainsi été, en 2012, co-directrice du département d'études arabes et responsable du master TLT (Textes, langues, théories). Depuis 2013, je suis directrice de ce même département. Cette responsabilité m'a permis de découvrir ce qu'est la gestion administrative d'un département au sein d'une UFR de langues, et tout ce qui s'y rattache tels que : dossiers d'inscription des étudiants français et étrangers, dossiers de réorientation, dossiers d'équivalence, gestion de conflit et de discipline, les états de service, la répartition des enseignements et les emplois du temps, les relations avec les autres départements, les conseils de l'UFR et les nouveaux recrutements (lecteur, ATER, chargés de cours, MCF).

Dès 2011, j'ai participé au comité de sélection pour le recrutement d'un Maître de conférences au sein du département d'arabe. Ensuite, en 2012-2013, j'ai dû préparer le recrutement de cinq postes : 2 Professeurs (un départ à la retraite et une mutation) et 3 Maîtres de conférences (une mutation et deux départs à la retraite). Comme le département n'avait plus de Professeurs pour établir les profils, j'ai dû le faire moi-même, ainsi que ceux des trois postes MCF. J'ai également été, la même année, présidente de deux comités de sélection et membre du troisième pour le recrutement des trois MCF au sein du département d'études arabes. Je suis également depuis 2012-2013, membre élue et présidente du comité consultatif de la section 15 pour le collège B au sein de l'UFR LLCE-LEA.

En 2013-2014, j'ai mis sur pied une convention pour la préparation de l'agrégation d'arabe avec l'université Paris IV Sorbonne et l'INALCO.

En 2013-2014 et 2014-2015, j'ai élaboré, avec l'aide des quelques collègues du département, la nouvelle maquette de la licence d'arabe qui entrera en vigueur à la rentrée universitaire 2015-2016. La nouvelle maquette rompt avec la précédente en mettant l'accent sur les

enseignements pré-professionnalisants, en y inscrivant, pour la première fois dans l'histoire du département, un stage obligatoire pour l'obtention du diplôme et en y intégrant de nouveaux enseignements tels que littérature populaire, théâtre, étude filmique et artistique, creative writing, médias arabes, etc. La nouvelle maquette rime en effet avec innovation, pré professionnalisation et recherche.

2. Activités et coopérations scientifiques

Estimant qu'un département de langue ne peut vivre replié sur soi, qu'un échange pédagogique et scientifique avec d'autres universités est vital, j'ai mis en place une convention de coopération scientifique avec l'université du Kaslik qui prévoit :

- Echange d'enseignants et de chercheurs,
- Echange d'étudiants,
- Développement de projets de recherche,
- Développement de programmes d'enseignement conjoints,
- Cotutelle de mémoires et de thèses,
- Organisation et promotion de conférences, de symposiums et de colloques,
- Echange d'informations et de publications académiques.

La mise en place de cette convention a déjà permis l'échange d'étudiants et d'enseignants. En effet, pour la première fois, deux étudiants du département d'études arabes de l'université Paris VIII partiront en septembre 2015 effectuer tout leur master I à l'université du Kaslik. En échange, deux étudiants du département de traduction de l'université du Kaslik viendront à Paris VIII effectuer leur L3 au sein du département d'arabe.

D'autres appartenant à d'autres UFR de l'université sont déjà partis passer le second semestre de l'année universitaire 2014-2015 au Kaslik.

Dans le cadre de cette convention, j'ai été invitée par l'université du Kaslik pour assurer des cours de linguistique arabe aux étudiants de licence et de master du département de Lettres et de Traduction. Ma mission scientifique comportait de plus une conférence, à l'intention de nos collègues libanais, sur l'apport des linguistes libanais à la linguistique contemporaine.

Une autre convention du même cadre est en voie de préparation avec l'université Ibn Zohr d'Agadir au Maroc.

Je suis également invitée au mois d'octobre 2015 à donner une conférence dans le cadre du séminaire annuel du Laboratoire LARLANCO, Université Ibn Zohr-Agadir (Maroc).

Une convention Erasmus vient également d'être signée entre Paris VIII et l'université de Grenade en Espagne permettant la mobilité d'enseignants et étudiants, notamment entre la faculté des sciences humaines et le département d'études arabes. Dans ce cadre, je suis invitée au mois de novembre par l'université de Grenade à donner une conférence aux étudiants et enseignants arabisants.

En résumé :

- | | |
|-----------|---|
| 2013-2014 | Mise en place d'une convention de coopération scientifique entre l'université Paris VIII et l'université Saint-Esprit de Kaslik-Liban |
| 2013-2014 | Mise en place d'une convention pour la préparation de l'agrégation d'arabe avec l'université Paris IV Sorbonne et l'INALCO |
| 2014-2015 | Mise en place d'une convention Erasmus entre le Département d'études arabes à Paris VIII et la Faculté des sciences humaines à l'université de Grenade en Espagne |
| 2014-2015 | Convention de coopération scientifique en cours entre l'université Paris VIII et l'université Ibn Zohr à Agadir (Maroc) |

3. Missions en tant que conférencière invitée :

- 23-29 mars 2015 : « L'apport des philologues libanais de la Nahda à la linguistique contemporaine : l'exemple de Ahmad Faris al-Chidyaq et Jurji Zaydan », Conférence donnée à l'Université Saint-Esprit du Kaslik (Liban).
- 4-13 juillet 2015 : « Le rôle des Libanais dans la Renaissance linguistique et littéraire », conférence donnée en arabe au Mills Collège, San Francisco en Californie.
- Octobre 2015 : « La langue arabe et les médias : innovation, néologisme et tradition », Séminaire annuel du Laboratoire LARLANCO, Université Ibn Zohr-Agadir (Maroc).
- Novembre 2015 : « La création lexicale en arabe », faculté des Sciences humaines, université de Grenade (Espagne).

4. Coordination de colloques :

J'ai participé en 2014 à l'organisation et à la tenue (20-22 octobre 2014) de la troisième édition du colloque international *Langues, cultures et médias en Méditerranée: langues,*

textes, Tics/Tices et frontières, à Ouarzazate, en partenariat avec l'INALCO, l'Université Paris VIII et l'Université Ibn Zohr à Ouarzazate.

Je participe et coordonne actuellement les travaux de la quatrième édition de ce même colloque qui aura lieu à l'université d'Ibn Zohr à Agadir en octobre 2016.

J'ai également organisé à l'École Normale Supérieure de Lyon et en partenariat avec l'ambassade d'Égypte à Paris deux journées d'hommage (conférences, expositions, projections) au prix Nobel de littérature Naguib Mahfouz, 23-24 avril 2007.

5. Membre de Comités scientifiques de colloques

- Colloque international *Les masques du discours : traces langagières et socio-culturelles*, Université de Dokuz Eylül-Izmir (Turquie), 15-16 octobre 2015.
- Colloque international *L'aménagement lexical et la terminologie traductionnelle : cas des langues de moindre diffusion*, le C.N.P.L.E.T et le C.R.S.T.D.L.A (Université Alger II), en partenariat avec le laboratoire Paragraphe de l'Université Paris 8 et l'université Cergy-Pontoise, Université de Batna, 5-7 octobre 2015.
- Colloque international *La socio-culture et la didactique de l'arabe. Contenus, méthodes et écueils*, université Mohammed V à Rabat (Maroc), en partenariat avec l'université du Québec (Montréal), l'université de Lorraine (Nancy), avril 2015.
- Colloque international *Langues, cultures et médias en Méditerranée : textes, discours, Tics/Tice et frontières*, Ouarzazate, 20-22 octobre 2014.
- Colloque international *La Néologie, les corpus informatisés et les processus d'élaboration des langues de moindre diffusion*, le C.N.P.L.E.T, en partenariat avec le laboratoire Paragraphe de l'Université Paris 8 Ghardaïa, Algérie, novembre 2013.
- Colloque international *Les langues de moindre diffusion sur le web : numérisations, normes et recherches*, le C.N.P.L.E.T, en partenariat avec le laboratoire Paragraphe de l'Université Paris 8, Boumerdès, Algérie, Avril 2012.

6. Rattachement scientifique

Depuis 2011 Membre titulaire de l'UMR 7023 « Structures formelles du langage, typologie et acquisition, poétique et métrique ».

Depuis 2012 Membre associé du projet Labex Arts HEH (Paris 8), GAPAi : Génération automatique des proverbes et analyse des interprétations exprimées sur internet.

2003-2011	Membre du laboratoire de recherches lyonnais ICAR
Depuis 2006	Membre de l'équipe des traducteurs du syriaque vers le français aux <i>Sources Chrétiennes</i> de Lyon.

7. Projets pédagogiques et de recherche

Projet national

CréaTIC (Conception, Développement, Evaluation d'un Ecosystème pour l'E-éducation : Création de Ressources Pédagogiques Numériques)

S'inscrivant dans la continuité des travaux réalisés dans le cadre de la linguistique, mes recherches actuelles rejoignent aussi les projets scientifiques d'excellence de l'Université Paris 8. Elles sont concentrées sur les thématiques d'approfondissement et de valorisation qui répondent aux stratégies de la structure de recherches dont je dépends ou auxquelles je suis associée (laboratoire Paragraphe) et des projets d'appel d'offres locaux (BQR, LABEX), nationaux (ANR) et internationaux (ERASMUS+). Ces projets permettent de développer, dans leur variété thématique innovante, des coopérations fortes en France et à l'international aussi bien dans le domaine de la recherche que dans celui de la formation.

Je suis concernée directement par le projet CréaTIC. Il s'agit d'un programme dans lequel le numérique occupe une place centrale. Considéré comme une initiative d'excellence en formations innovantes, cette nouvelle forme de pédagogie, centrée sur la recherche-crédation, propose des ateliers-laboratoires aux étudiants. L'atelier-laboratoire permet à l'étudiant de découvrir et de participer à de nouvelles réflexions sur les processus de création, d'échange et d'écriture avec les étudiants des autres formations (multi-média, linguistique, psychologie, etc.), de développer des projets scientifiques et professionnels relevant de domaines divers et variés.

Les ateliers visent à concevoir un écosystème d'information qui au fur et à mesure des évolutions permettra :

- d'affiner les besoins pédagogiques en matière de linguistique et de numérique,
- de former des étudiants à la création de ressources pédagogiques numériques (RPN),
- de fournir à ce secteur économique un vivier de jeunes concepteurs et aux entreprises des étudiants en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage,
- d'accompagner les apprenants et les enseignants dans leur maîtrise des ressources numériques,

- de mettre à disposition des chercheurs un cadre méthodologique pour l'expérimentation sur le terrain des ressources pédagogiques et/ou de dispositifs expérimentaux.

Projet international

TANAL (A Test of Arabic as native and Non-native Language) : à l'image du test TOEIC pour l'anglais, TANAL est un projet de test d'évaluation de niveau de langue en arabe, émanant de la Ligue arabe. Il s'agirait d'évaluer et de certifier les aptitudes en arabe professionnel international en compréhension orale et écrite ainsi qu'en grammaire. Grâce à des questions à choix multiples (QCM), il devrait permettre une évaluation exacte du niveau d'arabe professionnel des candidats non arabophones à des niveaux intermédiaires et avancés. Le test, théoriquement standardisé, viserait à évaluer l'aptitude à utiliser et comprendre la langue arabe dans un contexte professionnel ou scientifique donné : la diplomatie, les ONG, les Nations-Unies, l'économie, le management, les médias. Il serait également destiné aux étudiants désireux d'intégrer une université arabe.

Je participe à l'élaboration de ces tests pour les trois niveaux concernés : débutant, intermédiaire et avancé.

7. Expertise

Depuis cette rentrée universitaire 2015-2016, j'ai été sollicitée, pour expertise des dossiers scientifiques en linguistique, par le F.R.S.-FNRS (Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS), agence de financement de la recherche pour la Belgique francophone.

DEUXIEME PARTIE

THEMATIQUES ET ORIENTATIONS DE LA RECHERCHE

CHAPITRE 1

LINGUISTIQUE ET POÉTIQUE :

INTERFACES FORME / SENS EN LEXIQUE ET MÉTRIQUE ARABES

Le linguiste, dont l'objet d'étude embrasse toutes les formes du langage, peut et doit inclure la poésie dans ses recherches.

(R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*, chapitre XI, p. 248)

La question du rapport de la linguistique à la poétique a été posée par Roman Jakobson lorsque celui-ci déclare qu'il est venu « à la linguistique par la poésie », inaugurant ainsi un chapitre paradoxal dans l'épistémologie des sciences humaines et un principe d'opposition binaire préexistant à toute analyse linguistique. (Faye 1972)

En mettant la poétique au centre des questions du langage, Jakobson met en évidence l'analogie entre la linguistique et la poétique, toutes deux soumises à un rapport dichotomique qui est celui du rapport signifié/signifiant. (Henri Meschonnic, *Libération*, 29 juillet 1982)

Interroger donc le rapport entre le signe et le sens constitue le fil conducteur de mes travaux de recherche, notamment en lexicologie et en métrique arabe contemporaine. Ces deux axes de la linguistique, bien qu'à priori ils puissent paraître distincts dans la mesure où le premier étudie la formation lexicale en arabe et que le second examine les aspects formels de la poésie arabe contemporaine, ils n'en demeurent pas moins complémentaires : l'un et l'autre analysent les interfaces forme et sens du langage. Aujourd'hui acquis par tous, ce lien apparaît clairement dans les axes de mon UMR de rattachement (UMR 7023 : Structures formelles du langage) qui associe dans un seul axe de recherche **Phonologie & métrique** et **Phonologie & lexique**.

Deux corpus sont à cet effet soumis à l'étude : le lexique arabe et la poésie arabe contemporaine. Concernant le lexique, mon champ d'étude s'est focalisé sur celui de l'arabe classique et sur les radicaux triconsonantiques². Recueilli depuis longtemps dans des dictionnaires systématiques, celui-ci comporte de strates dialectales anciennes et de plusieurs états synchroniques, autrement dit la presque totalité de l'arabe parlé le plus anciennement attesté. (Bohas 1997)

² La constitution des radicaux quadriconsonantiques a été étudiée par Karim Bachmar (2011) : *Les quadriconsonantiques dans le lexique de l'arabe*, thèse de Doctorat à l'ENS de Lyon.

Concernant le corpus poétique, mes travaux ont pris en compte la production des principaux poètes arabes contemporains la plus représentative, tels que Darwīš, Adonis, Yūsif al-Ḥāl, ou Ḥasab al-Šayḥ Ja‘far.

Comme on le verra ci-dessous, mes travaux en lexicologie portent sur les interfaces sémantique et phonétique dans la description et l’organisation du lexique. Tandis qu’en poésie contemporaine, ils étudient les interfaces phoniques, prosodiques et sémantiques. En effet, la remise en cause de la versification traditionnelle au milieu du XX^{ème} siècle a retenti à tous les niveaux de la forme et de la signification poétiques. L’étude des structures profondes dégagées à partir de l’analyse du vers concerne à la fois la forme du poème et sa signification même, qui en est inséparable.

A. INTERFACES SEMANTIQUE ET PHONETIQUE DANS LA DESCRIPTION ET L’ORGANISATION DU LEXIQUE

1. LEXICOLOGIE DE L’ARABE STANDARD

Ce premier axe est celui sur lequel je travaille depuis mon master, qui fut un préliminaire à la thèse que j’ai soutenue en novembre 2009 sous la codirection de Georges Bohas et Djamel Kouloughli. Elle est intitulée : *Phonétique et sémantique dans le lexique de l’arabe : L’étude de la matrice {[coronal], [dorsal]}, le ‘ibdāl dans la tradition grammaticale arabe*. La thèse a obtenu la mention « Très honorable » et les *félicitations* unanimes du Jury. L’attribution de cette mention s’explique, tel qu’on peut le lire dans le rapport complémentaire de la soutenance, par « le caractère exceptionnel du travail » et par le fait que « pour la première fois est proposée une réorganisation d’un large pan du lexique en prenant l’étymon pour base ». Considérée comme une contribution importante au développement de la théorie des matrices et étymons, ma contribution a permis l’étude d’une matrice très prolifique en arabe, la matrice {[coronal], [dorsal]}. Je me suis attachée à montrer que le sens s’articule en une matrice de traits (macro-signifiant) associée à un macro-signifié. J’ai également étudié les relations de polysémie, d’homonymie ou d’énantiosémie présentes au sein d’une même entrée lexicale, en établissant la typologie de ces combinaisons sémantiques issues du croisement des étymons. Les recherches menées dans le cadre de ma thèse m’ont permis de proposer une première idée d’un dictionnaire fondé sur l’organisation cohérente et motivée du lexique de l’arabe (voir annexe 6).

Mes travaux dans ce domaine s'inscrivent dans les champs de recherche de la linguistique arabe et comparée. L'objectif étant de découvrir l'organisation centrale du lexique arabe et les principes de son développement, mes recherches s'inscrivent dans une perspective « panchronique », pour reprendre l'expression de Hagège et Haudricourt, (*La phonologie panchronique*, Paris, 1979) : il ne s'agit pas de reconstituer un « état primitif » de l'arabe, mais de mettre en lumière le système sous-jacent qui organise son lexique, ce système n'étant pas spécifique à une étape particulière de son développement.

De même qu'ils s'inscrivent dans le cadre de la Théorie des matrices et des étymons (TME), théorie élaborée il y a une vingtaine d'année par Georges Bohas, et, par conséquent, à contre-courant de la conception structuraliste dans sa manière d'organiser le lexique en morphèmes (ou monèmes) (Harris 1955 ; Martinet 1960 ; Benveniste 1966 ; Chomsky 1968).

En effet, les progrès réalisés par les générativistes dans le domaine phonologique depuis Jakobson, Fant et Halle (1951) qui décrivent le phonème en *faisceau de traits* distinctifs (qui sont les unités ultimes du langage puisqu'on ne peut les décomposer en unités plus petites) n'ont pas été exploités dans le domaine de la lexicologie. Les principes de De Saussure issus du *Cours* en matière de linéarité du signifiant et de démotivation du rapport entre signifiant et signifié demeurent en usage et on continue de considérer que *les sons d'une phrase n'ont pas de sens en tant que tels. Les unités douées de sens sont, non pas les sons, mais les morphèmes, qui sont représentés par des tranches sonores plus étendues.* (Dell, 1973 : 30). L'adoption de ce postulat ne caractérise d'ailleurs pas seulement le mouvement structuraliste, mais aussi l'école générativiste. Dans un ouvrage récent de Chomsky paru en français : *Nouveaux horizons dans l'étude du langage et de l'esprit* (Paris, Stock, 2005, chapitre I), on trouve cette affirmation : « Les langues diffèrent manifestement et nous voulons savoir pourquoi. L'un des aspects par lesquels elles diffèrent demeure dans le choix des sons, qui varient à l'intérieur d'un certain registre. Un autre aspect réside dans l'association, essentiellement arbitraire, du son et de la signification. Ces aspects vont de soi et il n'est pas nécessaire de s'y arrêter. » La conséquence de ce postulat est que la langue est une pure forme, sans aucun fondement, ni attache avec le référent.

Dans le cas de l'arabe, il existe une forte présomption heuristique que cette langue a centré l'organisation formelle de son lexique sur une gamme diversifiée de relations mimophoniques, qu'il faut modéliser en détail d'abord, et ensuite mettre en vis-à-vis d'une typologie générale des lexiques dans les langues naturelles. Cette modélisation consiste à

comprendre, d'une part, la nature des associations motri-sensorielles qui ont joué un rôle dans la formation de signifiants eux-mêmes de nature motri-sensorielle, et d'autre part la manière dont ces associations ont structuré les signifiants selon une organisation hiérarchisée en niveaux (Bohas 2007).

Le point de départ de la réflexion lexicologique de Georges Bohas (1997) est l'existence en arabe d'une masse de faits comme les suivants :

Paradigme 1

<i>qatta</i>	couper dans le sens de la longueur
<i>qadda</i>	couper en lanières
<i>qaṭṭa</i>	couper également les extrémités

Ces trois verbes manifestent un sens très proche : « couper » et comportent, à côté du *q*, trois consonnes *t*, *d*, *ṭ*. On voit bien que *t*, *d* et *ṭ* sont du même point d'articulation, dental, dans la terminologie traditionnelle, coronal dans la terminologie de la phonologie générative, c'est-à-dire, que la couronne de la langue intervient dans leur articulation.

Si l'on reprend les formes du premier paradigme et en ajoute d'autres :

Paradigme 2

<i>qatta</i>	couper dans le sens de la longueur
<i>qadda</i>	couper en lanières
<i>qaṭṭa</i>	couper également les extrémités
<i>qašā</i>	dégrossir un morceau de bois
<i>qaṣṣa</i>	couper, raccourcir en coupant
<i>qaṣā</i>	mutiler une chamelle en lui coupant le bout de l'oreille

On voit que dans toutes ces formes, à côté du *q*, se trouvent *t*, *d*, *ṭ*, *š*, *ṣ*, autrement dit, tous les phonèmes coronaux. Donc on pourrait résumer ce paradigme, si l'on utilise les traits phonologiques et non les phonèmes :

q + [coronal] = « couper »

Mais il existe aussi les faits suivants :

Paradigme 3

<i>jatta</i>	arracher, extirper, couper avec la racine
<i>jazza</i>	couper le poil, les céréales, les grappes de dattes
<i>jadda</i>	couper, séparer, retrancher en coupant

jarra fendre la langue à un petit chameau

On retrouve la même constante sémantique, le même groupe de consonnes coronales, mais cette fois, on a un *j* et non un *q*. D'où la question, est-ce que *j* et *q* partageraient un trait commun ? C'est bien le cas, puisqu'ils sont tous les deux [dorsal]. En d'autres termes, dans le lexique de l'arabe, le *jīm*³ est un *g*, comme il l'est aujourd'hui dans la prononciation du Caire (Corriente 1978 ; Diab-Duranton 2004, Embarki 2014).

Cela m'amène à résumer le tout de la manière suivante : la notion de « couper » est corrélée à la combinaison d'une paire de traits {[dorsal], [coronal]}. Cela suppose l'existence d'un niveau submorphémique doué d'une invariance tant phonétique que notionnelle⁴.

Cette combinaison phonosémantique [dorsal], [coronal] « porter un coup avec un objet tranchant », est ce qui dans la théorie des matrices et des étymons est appelé une « matrice⁵ ». C'est à cette matrice qu'est consacrée la deuxième partie de ma thèse.

³ Le statut du *jīm* est complexe. Son statut phonologique et lexical ont amené à poser la question s'il fait partie des coronales ou des dorsales. Selon la définition des grammairiens arabes, le *jīm* ne fait pas partie des lettres dites solaires et qualifiées ensuite par les linguistes modernes de coronales. Lexicalement, le *jīm* a donc un statut de dorsal, et articulé dans les régions du monde arabe comme : *g*, *j*, *dj*, etc.

⁴ L'invariance notionnelle est une expression cruciale dans la théorie des matrices et étymons. Adoptée à partir de 2007, l'expression a connu une évolution depuis les premiers développements de la théorie. En effet de « charge sémantique » en 1997 à « signification commune primordiale » en 1999, elle est désormais « invariant notionnel », laquelle est parfois doublée de « notion générique ». L'invariance notionnelle n'est pas l'invention de Georges Bohas. Si elle renvoie à priori aux travaux d'Antoine Culioli sur la théorie de l'énonciation et celle de l'invariance, elle est plutôt liée, dans ce cadre bien précis de la lexicologie, aux travaux des linguistes anglicistes sur l'anglais contemporain, notamment ceux de Danon-Boileau (1983), Jean Tournier (1985), Delmas (1987), Dennis Philips (1997, 2002, 2010) et de Didier Bottineau (2002), etc. Pour avoir une idée plus développée sur cette question terminologique, voir : PHILIPS, Dennis (1998), *Les marqueurs lexicaux de l'anglais : <sn-> et ses origines*, Cynnos, vol. 15 (n° spécial, Jean-Claude SOUESME, dir.), Actes de l'atelier de linguistique, XXXVII^{ème} congrès de la SAES 1997. Nice : CRÉLA, 47-55.

De même, les termes de « matrice » et de « étymon » ou « sème lexicogénique », fondamentaux dans la théorie des matrices et étymons, ils ont déjà été employés en lexicologie française. Pierre Guiraud (1963), dans « Structures étymologiques du lexique français », utilise ces termes dans son approche structurale du lexique français pour parler des régularités formelles en liaison avec des régularités sémantiques, sans pour autant mettre en cause l'arbitrairisme saussurien. En effet, l'étymologiste français a postulé que la relation signifiante entre les mots « n'est pas soumise au hasard ou à la fantaisie individuelle, mais définie par un certain nombre de conditions et de caractères précis et constants, dans la mesure où ils se répètent –c'est-à-dire par des lois. » Il existerait donc des traits pertinents, des phénomènes récurrents, des procédés d'intégration d'un mot dans un paradigme, etc. Pour une idée plus détaillée sur l'étymologie structurale de Guiraud, se reporter à Michaël Grégoire (2010).

Une matrice est une *combinaison*, non ordonnée linéairement, d'une paire de *vecteurs de traits phonétiques*, au titre de pré-signe ou macro-signe linguistique, liée à un invariant notionnel. A ce niveau, la signification primordiale n'est pas liée au son, au phonème, mais au trait phonétique, qui, en tant que matériau nécessaire à la constitution du signe linguistique, forme « palpable », n'est pas manœuvrable sans addition de matière phonétique supplémentaire. Les sons y apparaissent au titre de traducteurs d'une articulation qui évoque un objet (Bohas & Dat 2007).

J'ai identifié dans le lexique tous les radicaux triconsonantiques dans lesquels elle se réalise. Grâce à la base informatique Kazimiro, un imposant corpus lexical issu de la matrice {[coronal], [dorsal]}⁶ a pu être constitué et 577 radicaux triconsonantiques collectés, les quadriconsonantiques ont été exclus du champ d'étude.

Ensuite, il a fallu déterminer l'étymon de rattachement de chacun des radicaux collectés et tracer l'organisation de son invariant notionnel. En effet, la réalisation matérielle de la matrice se concrétise en base biphonémique non ordonnée linéairement, véhiculant l'invariant notionnel de la matrice et manifestant tout naturellement les traits de cette dernière. Cette base biphonémique est appelée « étymon⁷ ». Celui-ci n'est pas à mettre sur le même plan que ce qu'on appelle traditionnellement racine biconsonantique. Il s'agit ici d'un composé binaire constant, un constituant organisateur du lexique sous-jacent aux radicaux pluriconsonantiques. A cette base binaire constante vient s'ajouter un troisième phonème variable pour former un radical.

C'est seulement à ce niveau qu'intervient la morphologie. Pour satisfaire aux exigences de la composante morphologique de l'arabe qui se fonde sur un inventaire strict de modèles comportant trois places triconsonantiques et pour apporter une modulation sémantique spécifique au contenu sémantique primitif de l'étymon, ces bases binaires se voient obligées d'obéir à certains processus d'étoffement pour aboutir au radical triconsonantique (Kouloughli 2002).

Dans cette optique, le concept du radical est fortement différent de la conception traditionnelle (voir annexe II, titre 3). En effet, le radical (nominal ou verbal) devient un

⁵ La matrice est symbolisée par μ .

⁶ Rappelons que les phonèmes incluant le trait [coronal] sont au nombre de quatorze : *t, ṭ, d, ḍ, r, z, s, ṣ, ṣ̣, ḏ, ṯ, ḏ, l, n*. Quant à ceux appartenant au trait [dorsal], ils sont au nombre de dix : *j, ḥ, ḥ, ṣ, ḏ, ṯ, ḏ, ḡ, q, k*.

⁷ L'étymon est désigné par le symbole ϵ .

vocable autonome sémantiquement, il est constitué de l'étymon étendu par diffusion ou par une consonne-extenseur, et portant au moins une voyelle qui lui est attribuée par le lexique. Sa charge sémantique est apparentée à la valeur sémantique de l'étymon, que le radical peut moduler sémantiquement, contribuant à la constitution de larges champs associatifs dont l'hyperonyme est la valeur signifiée de la matrice (Bohas et Dat 2007).

Toute matrice est forcément reliée à un invariant notionnel, une notion générique, un espace conceptuel défini. Il faut entendre une « notion » comme un ensemble de représentations mentales complexes découlant des tentatives de l'esprit en vue de catégoriser sa propre expérience, et notamment les propriétés formelles, fonctionnelles et compositionnelles de celle-ci. Ces tentatives sont nécessairement conditionnées par les aspects subjectifs, culturels et conventionnels qui caractérisent l'être humain.

L'organisation sémantique du champ lexical de toute matrice s'appuie sur une théorie sémantique, celle de ressemblance de famille imaginée par Wittgenstein qui *caractérise un ensemble de similarités entre les différentes occurrences de la même famille* (Kleiber 1990 :157-158). En effet, le lexique ne se présente pas sous la forme d'une juxtaposition de champs sémantiques, mais plutôt comme une imbrication de différents champs, la relation de ces champs entre eux étant très complexe.

L'analyse sémantique de la matrice {[coronal], [dorsal]} a permis de montrer qu'elle est liée à deux champs sémantiques (voir annexe II, titre 2 ; annexe 6) :

1. Porter un coup avec un objet tranchant ou non tranchant
2. La courbure, selon le terme de Nicolai (1982 : 24-28)

Le premier champ est de nature acoustique : la sonorité est le trait saillant dans la dénomination des objets, qui se fait par imitation phonétique. Tandis que le second est de nature visuelle. Il s'agit là d'une forme physique, concrète qui se projette sur l'appareil phonatoire. Cela se traduit par un certain cinétisme au niveau des articulateurs qui instaure ainsi un rapport d'analogie avec la forme naturelle : l'articulation reproduit un mouvement qui est en relation directe avec la forme prise par l'appareil phonatoire, l'arrondi visible de la forme même que prend la langue lors de l'articulation de la dorsale. Concernant le champ visuel, la valeur notionnelle semble s'attacher à un seul vecteur de traits, à savoir le trait [+dorsal] qui est le noyau invariant par excellence.

Mes travaux dans ce domaine ont permis d'établir trois points fondamentaux, quel que soit le parti que l'on prend face à la motivation ou non du signe linguistique (voir annexe II, titre 2 ; annexe 6) :

1. L'analyse des radicaux en étymons est pertinente pour expliquer les régularités phonétiques et sémantiques du lexique arabe. En effet, j'ai pu établir, grâce aux croisements d'étymons, la typologie des différentes combinaisons sémantiques. Elles sont quatre :

- a. L'équivalence sémantique ayant une même signification identique ou rapprochée (*lamma* = *laqqa* = *lamaqa* = périr).

∈ {l, m}

lamma Frapper

∈ {l, q}

Laqqa Frapper

∈ {l, m} + ∈ {l, q} = C_i C_j C_k

lamaqa Frapper

- b. La compositionnalité sémantique ayant une signification syncrétique (*šazafa* = châtrer un mâle, soit en coupant les testicules, soit en les serrant entre deux morceaux de bois au point de les faire dessécher < *zaffa* = lier, serrer ; *šazā* = être fendu, cassé).

šazafa est, au plan formel comme sémantique, issu du croisement des deux étymons ; l'un amenant le premier sens « serrer » et l'autre celui de casser.

∈ {z, f}

zaffa Lier, serrer.

et

∈ {š, z}

šazā Etre fendu, être cassé

∈ {š, z} + ∈ ∈ {z, f} = C_i C_j C_k

šazafa Lier, être fendu, cassé

- c. L'homonymie : se dit des signifiés ne manifestant aucune parenté sémantique au sein d'un matériel phonique commun.

(*ğaraza* = 1) Piquer quelque chose avec une aiguille, plonger (un instrument pointu), plonger la queue dans la terre pour pondre des œufs (se dit des sauterelles) < *ğarra* = se trouver en petite quantité ; *razza* = Plonger la queue dans la terre pour y pondre (se

dit des sauterelles), ficher, enfoncer et fixer solidement un objet dans un autre ou dans la terre).

∈ {ġ, r}

ġarra Se trouver en petite quantité (se dit du lait chez une femelle)

∈ {r, z}

razza Plonger la queue dans la terre pour y pondre (se dit des sauterelles), ficher, enfoncer et fixer solidement un objet dans un autre ou dans la terre.

La forme résultante de leur croisement est la somme des deux sens véhiculés par les étymons :

∈ {ġ, r} + ∈ {r, z} = C_i C_j C_k

ġaraza 1) Piquer quelque chose avec une aiguille, plonger (un instrument pointu), plonger la queue dans la terre pour pondre des œufs (se dit des sauterelles).

2) Qui ne donne que peu de lait (chamelle).

- d. L'énantiosémie ou « 'aḏḏād⁸ », selon la formulation de la tradition philologique arabe. C'est un cas particulier d'homonymie : les deux sens sont non seulement différents mais opposés.

(*ša'aba* = 1) Rassembler, en général ; rassembler les coutures ou les parties de la charnière. et le contraire : 2) Séparer, disjoindre).

L'énantiosémie de *ša'aba* est le produit du croisement des deux étymons : ∈ {š, ' } et

∈ {', b}:

∈ {š, ' }

ša'ā Disperser, répandre.

et

∈ {', b}

'aba'a Arranger, ranger.

wa'aba Amasser, s'assembler, se réunir.

Leur croisement maintient les deux sens opposés : rassembler ; disjoindre. Le schéma du croisement est le suivant :

∈ {š, ' } + ∈ {', b} = C_i C_j C_k

⁸ Voir l'explication de ce phénomène par Cohen 1961.

šā'aba 1) Rassembler, en général ; rassembler les coutures ou les parties de la charnière.

Le contraire :

2) Séparer, disjointre.

2. L'étymon est, par conséquent, la base sur laquelle devrait être réorganisé le corpus lexical arabe, la racine trilitère indécomposable ne pouvant plus être le stade primitif de l'organisation du lexique arabe.

3. Le concept de « racine », fondamental dans la tradition linguistique arabe, ne jouit d'aucun statut et se trouve totalement exclu de cette structuration du lexique. La Théorie des matrices et étymons révoque en effet le concept de racine comme constituant initial ou base primitive du lexique. Ce qui devrait amener à un réexamen radical de la doxa trilitéraliste.

Partant de là, je me suis interrogée sur la position de la tradition linguistique arabe quant aux corrélations phonétiques et sémantiques présentes dans le lexique arabe. Cette perspective historique constitue la première partie de ma thèse. En effet, les lexicographes médiévaux n'ont pas considéré ces phénomènes comme centraux, mais ils les ont néanmoins étudiés depuis les premières études de la grammaire arabe. L'étude s'est faite à travers la relecture des principaux traités rédigés par les grammairiens. Elle examine la manière dont les lexicographes et grammairiens ont appréhendé ce phénomène sémantico-phonétique, désigné sous le nom de : *'ibdāl luġawiyy* (substitution lexicale). Celui-ci consiste à substituer un phonème à un autre dans un domaine articulatoire proche, ce qui rend compte de la persistance du sens (voir annexe II, titre 1 ; annexe 6).

L'examen des traités médiévaux a montré que le phénomène de substitution lexicale n'a pas recueilli un intérêt théorique de la part de la majorité des philologues qui, malgré leur divergence quant à la manière de compiler le corpus lexical concerné par le *'ibdāl*, considéraient le phénomène en question comme une coutume propre à la langue arabe, une *sunna* (tradition).

C'est avec Ibn Jinnī que la substitution lexicale acquiert une importance théorique. La perception de la question de *'ibdāl* change fondamentalement et ouvre la voie à l'élaboration d'un cadre théorique. Ayant comme objectif d'étudier les principes premiers de la langue arabe afin d'en révéler la perfection et la beauté, Ibn Jinnī met au point une conception pionnière, connue sous le terme d'*al-ištiqāq al-'akbar* (La grande dérivation), fondée sur l'adéquation entre la forme sonore et le sens. Dans cette optique, l'auteur développe une

conception méthodique en posant des critères très stricts pour déterminer ce qu'est le *'ibdāl* lexical. Désormais, les régularités sémantico-formelles ne sont plus seules suffisantes. Pour ce faire, trois critères seront réputés indispensables :

1. Un critère morphophonologique : le rapport base (*'ašl*) et dérivé. Si les termes susceptibles d'avoir subi le *'ibdāl* sont chacun d'eux *'ašl* en morphologie, ils sont égaux et il ne peut s'agir dans ce cas de substitution entre eux.
2. La fréquence d'usage : si chacun des deux termes est considéré comme *'ašl*, on statue alors en fonction de la fréquence d'usage.
3. Un lien phonétique entre les phonèmes du *'ibdāl*.

On constate que le *'ibdāl* constitue dans l'architecture argumentative d'Ibn Jinnī le squelette sur lequel il fonde sa théorie sur *al-ištiqāq al-'akbar*. L'objectif en est de démontrer l'existence d'une analogie entre les sons et les notions qu'ils véhiculent : un phonème isolé dispose chez Ibn Jinnī d'une signification qui lui est propre, lui permettant de se substituer à un autre phonème proche au plan phonétique, et de modifier, de fait, la charge sémantique. De même, Ibn Jinnī considère qu'un groupe de phonèmes, quel que soit l'ordre dans lequel ils apparaissent, constitue le support d'une idée qui sous-tend l'ensemble des significations de leurs différentes combinaisons.

Bien entendu, cette correspondance entre la forme sonore et le sens et son indépendance de toute représentation linéarisée ne sont pas, selon l'auteur, le fruit du hasard. Elle est façonnée par les premiers locuteurs en fonction de leurs besoins, qui sont les Arabes des premiers siècles de l'hégire, doués d'une intelligence supérieure et capables d'atteindre une telle perfection (Ibn Jinnī *Al-Ḥaṣā'is* I : 47). Cette position permet à l'auteur après tergiversation de conclure que l'origine de la langue arabe est à rechercher, comme ses sœurs du monde, non pas dans une révélation et inspiration divine, mais dans une institution et convention humaine et donc mimophonique.

Ce qui apparaît d'une manière explicite dans la théorie d'Ibn Jinnī est que le lien entre le son et le sens transcende la racine triconsonantique, sans que l'auteur de cette théorie ne dénonce pour autant le concept de racine dans l'organisation du lexique arabe.

Comme les grammairiens et lexicographes arabes n'ont jamais dépassé le cadre de la racine trilitère, ils ne pouvaient pas aller plus loin dans la description de ces faits. En effet, la conception de la formation du lexique à partir d'une racine trilitère reste indécomposable, et elle est institutionnalisée dans la tradition grammaticale arabe.

L'étude historique du *'ibdāl* (première partie) et l'analyse panchronique de la matrice {[coronal], [dorsal]} (deuxième partie) se sont révélées n'être en rien étrangères. Bien mieux, elles me sont apparues dans un rapport dialectique, s'éclairant mutuellement : la théorie des Matrices et Etymons s'inscrivant dans une tradition, avec laquelle elle est en même temps continuité et rupture.

Replacée dans une continuité historique longue, on pouvait être tenté d'y voir un point d'aboutissement, le couronnement de recherches séculaires. Mais ce faisant, tous les prédécesseurs de Georges Bohas ne pouvaient que faire figure de précurseurs plus ou moins maladroits et leurs réalisations devenaient des esquisses balbutiantes d'une vérité que seul le XXème siècle finissant aurait été en mesure de découvrir.

Or la lecture de *La structure des révolutions scientifiques* de Thomas Kuhn (1972) suggère une interprétation plus juste, plus stimulante de ce processus historique (voir annexe I).

Thomas Kuhn démontre que la science progresse par ruptures épistémologiques, et non, comme voudrait le suggérer la trop sage présentation des manuels de vulgarisation, par une rassurante accumulation de données. Cette lecture très stimulante m'incite à prendre du recul par rapport à une étude initiale forcément myope et à proposer quelques remarques sur la place de la théorie des Matrices et Etymons dans la longue histoire de la réflexion sur la langue arabe.

D'abord, pour résumer d'un mot la théorie de Thomas Kuhn, elle nous invite à considérer qu'à une époque donnée une science (qu'il s'agisse de l'astronomie, de la biologie ou de la physique théorique) repose sur un certain nombre de postulats ou de données admises, qu'on nommera « paradigmes » et dont l'ensemble constitue la « science normale » d'une époque. C'est dans ce cercle épistémologique que s'exercent la réflexion et les recherches des spécialistes de la discipline. Toutes les découvertes ultérieures seront lues à la lumière de cette norme admise et contribueront à la renforcer.

Mais il arrive que certains faits résistent, que des découvertes viennent contredire la doxa. Dans ce cas, il arrive souvent qu'elles soient négligées ou mal interprétées. Mais il peut aussi advenir qu'un esprit plus audacieux ou perspicace prenne appui sur ces nouvelles données et les constitue en nouveau paradigme, d'où résultera une vision entièrement nouvelle de la science concernée. En cela consisterait la révolution scientifique, selon Thomas Kuhn, qui n'est donc pas pierre nouvelle apportée à un édifice déjà construit, mais « révolution » au sens propre, c'est-à-dire reconfiguration de l'ancien existant pour le rendre conforme aux

nouvelles données. La théorie « révolutionnaire » finit par vaincre les réticences initiales, assoie ses paradigmes et devient à son tour « science normale »... en attendant de nouvelles découvertes qui appelleront à son propre dépassement.

Il me semble que cette lecture du progrès scientifique, par mutations radicales, pourrait aussi s'appliquer à notre domaine. Sous cet angle, telle proposition trouvée dans une présentation formulée par Georges Bohas (2007 : 10) fait figure de rupture épistémologique au sens de Thomas Kuhn :

Pour nous la racine triconsonantique est une hypothèse sur l'organisation du lexique et rien de plus. Comme il est un grand nombre de régularités dont elle ne peut rendre compte, notre but est de lui substituer un modèle plus explicatif qui prenne en charge des régularités sémantiques et phonétiques existant entre les mots, lesquelles n'ont pas été expliquées, ni même pour une large part, détectées jusqu'à présent.

Appliquée aux recherches lexicologiques sur la langue arabe depuis les premiers temps de son étude jusqu'à nos jours, il est aisé, en suivant l'interprétation de Thomas Kuhn, de distinguer trois « révolutions scientifiques » dont une avortée.

La première : Le concept de racine qui a été inventé par al-Ḥalīl et son disciple Sibawayhi, et qui constitue la première révolution scientifique. Preuve en est qu'il est passé de la grammaire arabe aux autres langues sémitiques : l'hébreu et le syriaque, avant qu'il ne soit repris par les Orientalistes. Avant Sibawayhi, la racine n'était pas encore un concept grammatical. Al-Ḥalīl, dans son *kitāb al-'ayn*, avait organisé le lexique arabe en fonction des racines des deux, trois, quatre ou cinq consonnes radicales.

Le concept de racine permet, entre autres, l'organisation des dictionnaires et l'enseignement de la morphologie (Guillaume, 1997). Il est même *encore sollicité à l'époque moderne, pour combler les lacunes du vocabulaire scientifique et technique de l'arabe*. (Kouloughli, 2007 : 122). Mais pour ingénieux qu'il soit, il ne permet pas pour autant *de percevoir la structure réelle du lexique, qui se trouve atomisé en une myriade de racines de même sens mais sans lien supposé*. (Fournet 2008).

La deuxième, qui est liée au nom d'Ibn Jinnī : *al-ištiqāq al-'akbar*. Deux points essentiels résument la théorie révolutionnaire d'Ibn Jinnī : le rapport son/sens est pleinement motivé, et le signifiant n'est pas une suite nécessairement linéaire. Ce qui met directement en cause

l'organisation traditionnelle du lexique arabe basée sur la racine et la représentation linéarisée du signifiant.

Mais pour révolutionnaire qu'elle soit, la théorie d'Ibn Jinnī a échoué pour des raisons qui ont été développées dans ma thèse, la plus importante d'entre elles étant d'ordre épistémologique : le fait que la liaison son/sens se situe pour Ibn Jinnī au niveau des phonèmes, le concept du « signe linguistique » n'étant pas connu de son époque (Diab-Durantou 2015).

La troisième enfin, celle désormais désignée par l'expression Théorie des Matrices et Etymons. S'appuyant sur une théorie de la sémantique, La TME a pour ambition de réorganiser, sur la base d'une matrice de traits phonétiques associée à un invariant notionnel, le lexique arabe ainsi que les autres langues sémitiques. En effet, pour organiser leur lexique, les langues sémitiques n'ont pas besoin de la racine trilitère, puisqu'elle s'organisait sans aucune référence à la racine, mais dans la perspective de la Technè. Il a fallu attendre les savants syriaques du XIII^e siècle, Bar Zu'bī et Bar Hebraeus, tous deux contemporains de l'auteur de *Lisān*, pour que le modèle de radicaux devienne le socle de l'organisation du lexique syriaque (Diab-Durantou 2014). A ce propos, Bohas (2004) écrit : *L'organisation en racines nécessite bien évidemment que l'on puisse identifier une racine, mais aussi que l'on puisse formuler des règles reliant la forme posée par comparaison avec des formes reliées et la forme effectivement attestée, et que ces règles soient raisonnablement générales.* Or si cela est relativement possible en arabe, il ne l'est pas du tout pour le syriaque où la racine ne permet pas de fournir une règle phonologique générale permettant d'expliquer les formes sous-jacentes de tous les verbes creux ou défectueux.

De plus, la majorité de la littérature philologique du XIX^e siècle a montré que, dans un nombre important des radicaux triconsonantiques, seules deux consonnes sont fondamentales (voir annexe I). La troisième est rajoutée soit par redoublement, soit par affixation et apporte ou non une modulation sémantique (Lafont 2006 ; Khatef 2003 ; Ehret 1989 ; Renan 1958 ; Šidyāq 1866 ; Zaydān 1886). Par ailleurs, si le concept de racine permet de relier sémantiquement tous les mots dérivés de la même racine, il n'en va pas de même pour tout ce qui se rapporte à la polysémie, l'homonymie, ou encore l'énantiosémie.

La TME n'a exploré pour le moment qu'une douzaine de matrices, ce qui représente déjà une masse considérable de termes ; il suffit d'en juger par le nombre de termes de la matrice que j'ai étudiée. Mais les résultats explicatifs auxquels la TME est parvenue prouvent qu'elle

constitue la bonne voie. En effet, les recherches menées dans le cadre de ma thèse m'ont permis de proposer une première conception d'un dictionnaire basé sur les trois niveaux successifs : la matrice, l'étymon et le radical et de donner une première idée d'un dictionnaire fondé sur l'organisation cohérente et motivée du lexique de l'arabe (annexe 5).

En voici un exemple (Diab-Durantou 2009) :

∈ {t, ḥ}

Radical	Etymon	Sens
<i>ḥatta</i>		Battre quelqu'un à coups réitérés
<i>ḥalata</i>	[ḥt x lt]	Donner des coups de fouet

∈ {t, ḥ}

Radical	Etymon	Sens
<i>baḥata</i>	[ḥt x bt]	Frapper quelqu'un
<i>tāḥa</i>		Frapper d'un bâton
<i>ḥata'a</i>		Cocher, boiter.
<i>wataḥa</i>		Frapper avec un bâton

∈ {t, ṣ}

Radical	Etymon	Sens
<i>ṣatta</i>		Frapper, repousser avec la main
<i>ṣatā</i>		Marcher d'un pas saccadé, en sautillant.
<i>ṣāta</i>		Boiter.
<i>ṣalata</i>	[ṣl x ṣt]	Frapper avec le sabre, donner un coup de sabre

∈ {t, ġ}

Radical	Etymon	Sens
<i>ġatta</i>		1. Plonger quelqu'un dans l'eau 2. Boire à petits traits, sans ôter le vase de la bouche.
<i>ġamata</i>	[ġm x ġt]	Plonger quelqu'un dans l'eau

∈ {t, q}

Radical	Etymon	Sens
<i>qatta</i>		1. Couper, rogner (dans le sens de la longueur) 2. Diviser, partager 3. Ramasser, réunir petit à petit.
<i>ta'aqa</i>		Être rempli
<i>taraqa</i>		Blesser quelqu'un à la clavicule
<i>fataqa</i>	[ft x qt]	1. Fendre 2. Séparer ce qui était joint par une charnière
<i>qatala</i>		1. Tuer ou mettre à mort, faire subir la peine capitale 2. Combattre quelqu'un, faire la guerre à quelqu'un
<i>nataqa</i>		Répandre, disperser

∈ {t, k}

Radical	Etymon	Sens
<i>bataka</i>	[bt x tk]	Couper, retrancher en coupant,
<i>bakata</i>	[bt x tk]	1. Frapper 2. Porter un coup de sabre ou de bâton
<i>takka</i>		1. Couper 2. Briser quelque chose en le foulant aux pieds, en marchant dessus.
<i>taka'a</i>		1. Renverser 2. Enfoncer à quelqu'un le sabre dans le corps
<i>ḥataka</i>		Marcher rapidement d'un pas serré
<i>rataka</i>		Marcher à petites enjambées, d'un pas serré.
<i>zakata</i>		Remplir l'outre
<i>fataka</i>	[ft x tk]	Tuer, anéantir.
<i>kabata</i>	[bt x tk]	1. Briser, casser 2. Renverser quelqu'un
<i>kataba</i>		Nouer et serrer fortement avec une ficelle ou une courroie l'orifice de l'outre.
<i>kata'a</i>		1. Couper

		2. Hacher, tuer 3. S'en aller, s'enfuir
<i>katala</i>	[kt x kl]	1. Tuer 2. Marcher à petites enjambées 3. Entasser, réunir, lier, garrotter.
<i>katā</i>		Marcher d'un pas menu et serré.
<i>ka'ata</i>		Se dépêcher, aller vite.
<i>kafata</i>		Faire mourir quelqu'un.
<i>kalata</i>	[kl x tk]	1. Rassembler, réunir sur un seul point 2. Verser quelque chose dans un vase 3. Lancer (un cheval) dans la course.
<i>kāta</i>		1. Emplir, remplir 2. Bourrer.
<i>mataka</i>		1. Couper en deux 2. Disséquer.
<i>nataka</i>	[nt x tk]	Tirer violemment au point de casser.
<i>nakata</i>		Abattre quelque chose avec un bâton, au point de laisser des traces sur le sol.
<i>hataka</i>		Déchirer, surtout le voile, le rideau qui dérobaît une chose aux regards.
<i>wakata</i>		Remplir un vase

∈ {t, j}

Radical	Etymon	Sens
<i>tajja</i>		Couler doucement, verser, répandre.
<i>taji'a</i>		Etre vouté et avoir le dos voûté (soit étant bossu, soit en se penchant vers la terre pour en soulever quelque chose).
<i>tajara</i>	[tj x tr]	Déborder et se répandre
<i>tajila</i>		Avoir le ventre lâche, être pansu.
<i>jatta</i>		Couper, retrancher en coupant
<i>jaṭala</i>		1. Pousser 2. Chasser (se dit du vent qui fait voyager les

		nuages)
<i>jaṭama</i>		1. Périr 2. Abattre une pièce de bétail pour l'égorger
<i>jadata</i>	[jd x jt]	Faire creuser un tombeau
<i>'aṭaja</i>		1. Aller vite, se dépêcher 2. Buvoter, boire souvent mais à petites gorgées 3. Se mêler et s'entremêler

∈ {ṭ, ġ}

Radical	Etymon	Sens
<i>ṭagaba</i>		1. Percer d'un coup de lance 2. Egorger
<i>ḡāṭa</i>		Arroser (le sol) d'une pluie abondante
<i>fataḡa</i>	[f ṭ x ṭġ]	Casser, briser.
<i>Maḡaṭa</i>		Frapper quelqu'un légèrement
<i>waṭaḡā</i>		Briser le crâne avec une arme contondante.

∈ {ṭ, q}

Radical	Etymon	Sens
<i>qatta</i>		Faire marcher devant soi (les bestiaux)

∈ {ṭ, k}

Radical	Etymon	Sens
<i>ṭakka</i>		1. Briser 2. Voyager, courir le pays
<i>ṭakama</i>		Marcher sur les traces de quelqu'un, suivre ses pas.
<i>kaṭaba</i>		1. Verser, répandre (l'eau). 2. Se réunir, se rassembler.
<i>kaṭaḥa</i>		1. Réunir, rassembler. 2. Disperser quelque chose
<i>kaṭala</i>	[kṭ x kl]	Entasser, réunir en un tas.
<i>kaṭama</i>		1. Briser 2. Réunir, ramasser (ce qui était dispersé).

		3. Suivre les traces de quelqu'un, suivre quelqu'un. 4. Remplir un vase
--	--	---

Cet embryon de dictionnaire que j'ai proposé en 2009 a été développé par la suite en 2012 par G. Bohas et A. Saguer dans « *Le son et le sens. Fragment d'un dictionnaire étymologique de l'arabe classique* ». En effet, le corpus constitué par les auteurs intègre les sept matrices suivantes :

Matrice LDF

Traits phonétiques : {[labial], [dorsal]} = interprétation acoustique
Invariant conceptuel : « porter un coup »

Matrice MAIR

Traits phonétiques : {[labial], [+continu]}
Invariant conceptuel : “mouvement de l'air”

Matrice LDC

Traits phonétiques : {[labial], [dorsal]} = interprétation articulatoire
Invariant conceptuel : “la courbure”

Matrice DPLC

Traits phonétiques : {[dorsal], {[laryngal][pharyngal]}}
Invariant conceptuel : « crier », « produire un bruit guttural » (animal ou humain)

Matrice LANG

Traits phonétiques : {[approximant], [+continu]}[+latéral]}
Invariant conceptuel : « la langue »

Matrice NAS

Traits phonétiques : {[+nasal], [+continu]}
Invariant conceptuel : « le nez »

Matrice TRAC

Traits phonétiques : {[dorsal][+nasal]}, [coronal]}
Invariant conceptuel : « la traction », « téter », « sucer »

De sept matrices émanent 102 étymons recouvrant 637 racines triconsonantiques au sens traditionnel du terme réalisant ainsi le corpus de ce nouveau dictionnaire. Si l'on ajoute à ces 637 racines les 577 autres émanant de la matrice {[coronal], [dorsal]}, le corpus lexical issu des huit matrices déjà recensées comptera au total 1214 racines trilitères. Ce qui constituerait, en attendant la description systématique de l'ensemble du lexique, une matière substantielle pour poursuivre la structuration du lexique permettant de réaliser une première représentation

électronique de ce nouveau dictionnaire organisé selon les trois niveaux successifs : la matrice, l'étymon, puis le radical.

Conclusion

Il est ainsi évident que cette description du lexique n'a pas seulement un intérêt pour la réorganisation du lexique de l'arabe et des langues sémitiques. Elle a également des retombées considérables sur la théorie linguistique elle-même, dans la mesure où elle démontre que les deux postulats saussuriens (arbitraire et linéarité du signe linguistique) devraient être radicalement remis en cause (Bohas 2012 ; Diab-Duranton 2015 (voir annexe II, titre 1)).

De plus, puisque la doxa trilittéraliste est désormais, elle aussi, remise radicalement en question, il faudrait prendre en compte les retombées pédagogiques. En effet, la Théorie des matrices et des étymons devrait être institutionnalisée et avoir une influence sur l'enseignement de l'arabe. S'il est permis de penser que le trilittéralisme est nécessaire à l'enseignement de la morphologie de l'arabe, il faudrait repenser cet enseignement en fonction des objectifs pédagogiques visés.

La nécessité d'un lien entre la théorie et la pratique devrait imprégner les plans d'études de l'enseignement de l'arabe. Il faudrait imaginer des études permettant de montrer comment cette transmission du savoir linguistique pourrait se faire à l'université puis de l'université à l'école. Un premier travail pourrait être conçu dans les périodiques de didactique de langue et de pédagogie. En tout cas, un premier pas est déjà franchi puisque le programme d'agrégation de 2013-2014 et 2014-2015 intègre une question sur l'énantiosémie selon la tradition grammaticale arabe, mais aussi à la lumière de la Théorie des matrices et des étymons.

2. LA LEXICOLOGIE DE LA NAHĀDA (LA RENAISSANCE ARABE)

Mes travaux se sont poursuivis dans ce domaine de la lexicologie à travers l'étude des philologues arabes de la *Nahḍa*, notamment les écrits de Aḥmad Fāris al-Šidyāq (1804-1887) et Jurjī Zaydān (1861-1914). En effet, leurs traités méritent une attention particulière tant les sujets examinés par leurs soins sont importants et innovants. Les deux humanistes libanais incarnent l'effervescence linguistique au sens disciplinaire du terme. S'ils sont à raison considérés comme des érudits de la *Nahḍa*, le premier (al-Šidyāq) est connu pour son savoir

dans le domaine lexicographique arabe, comme en attestent ses diverses monographies. Le second, Zaydan, est réputé pour son érudition historique, mais peu connaissent son unique et important ouvrage de linguistique. Il est d'ailleurs curieux de constater qu'aucun orientaliste ou arabisant ne s'est vraiment intéressé à leurs œuvres dans ce qu'elles apportent à la linguistique arabe contemporaine (voir annexe I).

Šidyāq, tout comme Zaydan, s'est intéressé au lexique de l'arabe, mais dans une approche philologique différente. Šidyāq a tenté de comprendre la formation lexicale en arabe ainsi que les relations sémantiques présentes au sein de ce lexique à travers le prisme de la substitution lexicale (*'ibdāl*). Zaydan, quant à lui, s'est focalisé sur l'origine du lexique arabe dans une approche philologique comparatiste, prenant en compte les recherches scientifiques les plus évoluées de son époque. Leurs travaux s'inscrivent donc dans une tradition lexicologique arabe, avec laquelle ils sont à la fois continuité et rupture.

Deux de leurs œuvres ont retenu mon attention :

- b. Aḥmad Fāris al-Šidyāq
 - i. *Sirr al-layāl fī-l- qalb wa al- 'ibdāl*
- c. Jurjī Zaydān
 - ii. *Al- 'alfāz al- 'arabiyya wa-l-falsafa al-luġawiyya*

Sirr al-layāl fī-l- qalb wa al- 'ibdāl

Cette monographie est en deux volumes. Un seul ayant été édité à Istanbul en 1284/1866, le traité n'a jamais connu une édition intégrale. L'objectif de l'auteur est, en plus de sa volonté de déconstruire le mythe qui s'est tissé autour du dictionnaire de Fīrūzabādī « *al-Qāmūs al-muḥīt* », l'ambition de procéder à une réforme en profondeur des dictionnaires arabes et de proposer un prototype à même de révéler les corrélations sémantiques et phonétiques présentes dans le lexique de l'arabe, tant l'organisation actuelle des dictionnaires arabes éparpille, selon l'auteur (page 27), les significations des mots et disperse leurs constructions. La nouvelle organisation proposée par Šidyāq s'appuie sur une structure binaire, considérée comme base primitive du lexique arabe (*'ašl*). La structure triconsonantique du lexique arabe empêcherait donc de percevoir les différents liens phonético-sémantiques qui lient les lexies entre elles. C'est bien en cela que consiste l'originalité de Šidyāq par rapport à ses prédécesseurs et même à ses contemporains. Car si les travaux de sémitisants contemporains ont mis en valeur un biconsonantisme évident dans les langues sémitiques, aucun n'a pensé à

l'appliquer à l'organisation du lexique. Šidyāq récuse la racine triconsonantique et propose une nouvelle structure lexicale dont le biconsonantisme sera le fondement. Toutefois, devant l'ampleur de la tâche et par manque de temps, Šidyāq renonce au projet d'organiser le lexique du point de vue de la ressemblance phonétique. Il dit à la page 5 :

وكننت أود لو أن نسقَ هذه الأفعال كان بحسب قرب مخارج الحروف، فأورد مثلاً بعد أب: أف وأم، وبعد أت: أد وأط، إلا أن في ذلك من المشقة والجهد مع ضيق الوقت ما أحوج إلى سردها بحسب ترتيبها المتعارف. فلهذا لم يكن لي بدٌّ من الرجوع إلى بعض الحروف المسبوقة مثال ذلك أني جعلت أول الكتاب مبدوءاً بأب ثم أردفته بحب وخب وعب وغب ومقلوباتها لكونها جميعها حروف حلق، ثم رجعت إلى بب وأتبعته جب ودب وذب وزب وصب وأخواتها على التوالي ثم بمقلوباتها... على أن أسبقية الحروف أمر اعتياري، فلا تدري هل كان جب قبل حب أو حب قبل جب.

J'aurai souhaité classer ces verbes selon la proximité des lieux d'articulation des consonnes. J'aurai, par exemple, cité à la suite de 'abba : 'affal 'amma ; et après 'atta : 'adda/ 'aṭṭa. Mais ce travail si pénible nécessiterait un tel effort, et le temps presse, que je me trouve obligé de les présenter selon le classement en usage.

Šidyāq opte pour une solution intermédiaire, solution qui rompt tout de même avec l'ordre alphabétique classique par des considérations lexicales en introduisant dans sa classification la substitution lexicale et la métathèse. De plus, Šidyāq innove en matière terminologique en introduisant un nouveau terme dans la terminologie phonétique : *tajānus* (homogénéité phonétique), terme repris ultérieurement par Jurjī Zaydan dans « Le lexique arabe et la philologie / الألفاظ العربية والفلسفة اللغوية ».

L'organisation lexicale de Šidyāq montre donc un souci de réorganiser le lexique à partir de critères phonétiques et d'une structure de base binaire. De plus, son système constitue une étape importante dans les études lexicologiques arabes, qui a marqué de son empreinte les études arabisantes ultérieures, à commencer par son contemporain et compatriote Jurjī Zaydan.

b. Jurjī Zaydān

Mieux connu pour son érudition historique, Zaydān a cependant écrit deux ouvrages de philologie arabe :

- *Al- 'alfāz al- 'arabiyya wa-l-falsafa al-luġawiyya* (Le lexique arabe et la philologie)
- *Al-luġa al- 'arabiyya kā' iun ḥayyun* (La langue arabe est un être vivant). Celui-ci est un supplément du premier, paru vers 1904 ayant comme objectif l'histoire de la langue

arabe dans une approche diachronique, c'est-à-dire du point de vue des phases de son évolution dans le temps.

Al-'alfāz al-'arabiyya wa-l-falsafa al-luġawiyya

Ce traité est d'une importance capitale pour les études philologiques arabes. Paru en 1886 à Beyrouth pendant l'époque d'or des études orientalistes européennes, notamment dans le domaine de la recherche philologique et linguistique, devenue un champ d'investigation académique, l'ouvrage se veut une étude philologique comparée appliquée au lexique de l'arabe. Polyglotte, parlant entre autres le français, l'anglais, le turc, le syriaque, l'hébreu, le grec et le latin, Zaydan connaît et maîtrise parfaitement les études orientalistes européennes de son époque et tente de les appliquer à l'arabe.

L'objectif principal de l'ouvrage étant l'origine du lexique arabe, le philologue du 19^{ème} siècle part en quête de l'origine du langage. Préoccupation conforme à l'air de son temps⁹. Car s'il est vrai que la plupart des Orientalistes du 18e siècle étaient des philologues bibliques, ayant étudié l'arabe, l'hébreu et le syriaque pour interpréter les Ecritures, cette tendance évolue au 19^{ème} siècle et devient une quête de l'origine du langage. Dans son *Traité de l'origine du langage*, l'orientaliste allemand Herder (1744-1803) estimait en effet que le langage ne reflétait pas une réalité métaphysique préexistante mais était un produit historique des communautés humaines particulières. Le langage exprimait en effet les particularités profondes propres à chaque communauté.

Zaydan, bien que marqué par la théorie biblique, réexamine à son tour la question à la lumière des théories raciales, rationalistes et évolutionnistes de son époque (page 8).

Rappelons que trois théories majeures sur l'origine du langage sont avancées dans les débats linguistiques du XIX^{ème} siècle, à savoir la théorie onomatopéique, celle des interjections et celle de la résonance. La première affirme que les signes conventionnels se sont formés par imitation des sons de l'extériorité. La seconde que les mêmes signes conventionnels se sont

⁹ La recherche d'une hypothétique langue primitive parlée par l'humanité à ses origines s'apparente à la quête d'un graal linguistique. Il n'y a guère que la quadrature du cercle qui ait pu susciter autant d'interrogations, de propositions plus ou moins argumentées... ou de billevesées. A tel point que la Société Linguistique de Paris posait en principe dans l'article 2 de son règlement édicté en 1866 que ne sera reçue « aucune communication concernant l'origine du langage, soit la création d'une langue universelle. » A juste titre, semble-t-il, tant le thème est susceptible d'élucubrations ou de biais idéologiques. Diab-Duranton (2004).

calqués sur les interjections pour développer une première langue du sentir. La dernière pose que l'extériorité provoque l'émission de signes reflétant des concepts innés sur lesquels les signes conventionnels peuvent se construire. Les deux premières théories s'opposent généralement à la dernière, soutenue par Max Müller (1823-1900).

Zaydan part tout d'abord du postulat biblique : les langues du monde seraient issues d'une proto-langue mère originelle ayant existé dans des temps reculés et à partir de laquelle sont nées d'autres langues qui se sont dispersées par la suite. Signe tout à fait symbolique et révélateur, Zaydan introduit son ouvrage par le titre suivant : « باسم الله مفرق اللغات » « au nom de Dieu qui a dispersé les langues ».

Le postulat biblique ne l'empêche pas pour autant d'adopter les théories évolutionnistes, y compris celle de Max Müller. En effet, il classe les langues du monde entre « évoluées » et « non évoluées ». Les langues évoluées sont réparties entre trois grandes familles (l'aryenne, la touranienne et la famille sémitique) et se divisent entre dérivationnelles et non dérivationnelles. Zaydan suit dans sa classification Müller qui, contrairement à Ernest Renan, tous deux contemporains de Zaydan, isole certaines langues de la famille aryenne (langues de l'Asie centrale, comme le turc, le turcoman ou le finnois) en une classe à part qu'il nomme « touranienne », suivant en cela l'appellation donnée par les Aryens de Perse aux habitants du Turkestan actuel¹⁰. Quant à l'arabe, dernier-né de la famille sémitique, il est l'une des plus évoluées, non seulement des langues sémitiques, mais du monde entier (page 49).

Exposant sa vision quant à l'origine du lexique à travers cinq chapitres, il en résulte une approche syncrétique qu'on peut résumer en quatre points essentiels :

- i. Le langage est né par convention et mimophonie,
- ii. La parole est stratigraphique,
- iii. La création lexicale interne à la langue arabe se fait grâce aux quatre procédés :
 1. La métathèse (*qalb*) en arabe standard comme en dialecte
 2. La substitution lexicale (*'ibdāl luḡawiyy*),
 3. Le télescopage (*naḥt*¹¹)
 4. La métaphore.

¹⁰ Voir l'édition électronique du dictionnaire de l'IFé, consulté le 15 mars 2015 :

<http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3742>

¹¹ Le mot *naḥt* du verbe trilitère *naḥata* signifie creuser une pierre, un rocher, soit pour y sculpter quelque chose, soit pour s'en faire une demeure (Dictionnaire arabe-français Kazimirski).

- iv. La structure de base de la langue arabe est dans l'ensemble binaire. Le sens de base est forcément lié à la binarité. La forme trilitère peut venir des 2 bases binaires.

Concernant le premier point, Zaydan souscrit à la théorie de l'origine imitative du langage, regroupant à la fois la théorie onomatopéique et la théorie des interjections. Il dit à la page 105/157 :

إن لغتنا مهما تعددت ألفاظها وتنوعت دلالاتها وكثرت مترادفاتها ومتولداتها لا تخرج عن كونها نشأت من أصول قليلة العدد بسيطة البناء، معظمها مأخوذة عن الأصوات الخارجية تقليدًا وبعضها عن الأصوات الطبيعية التي ينطق بها الإنسان غريزيًا.

Notre langue, quelle que soit la pléthore de ses lexies, la diversité de ses significations, et l'hypertrophie de ses synonymes et de ses dérivés, est en fait issue de bases consonantiques à nombre réduit, et à construction simple, dont la majorité provient par imitation des sons de l'extériorité, d'autres du langage naturel que l'homme prononce d'une manière intuitive.

Zaydan établit donc une distinction entre langage conventionnel et langage naturel. Le langage naturel comprend toute communication intuitive. En revanche le langage conventionnel est le fait de l'homme. Toutefois, sachant que le statut du langage est double, à la fois naturel et culturel, le langage conventionnel correspond à un besoin instinctif. Autrement dit, le langage est né par convention, et l'origine en est mimophonique, c'est-à-dire qu'il résulte d'analogies (التمثيل) avec les phénomènes naturels : l'imitation du bruit du vent (دوي الرياح), du tonnerre (حنين الرعد), du ruissellement de l'eau (خرير الماء), des cris des animaux, etc. Les analogies produites par l'arabe et les langues sémitiques sont différentes des indo-européennes, car l'histoire des langues n'est autre pour Zaydan qu'une histoire de la culture.

Concernant la stratigraphie de la parole, le langage fonctionne par étapes successives et il précède la pensée. Voici ce qu'il dit à la page 75 :

وعندي أن الدلالة الحسية هي الأصل والمعنوية الفرع، حُملت مجازًا لتشابه في الصور الذهنية، بدليل أن المحسوسات هي أول ما تستلقت انتباه الإنسان وهي سابقة في ذهنه على المعنويات لأنه في أبسط أحوال عيشه لم يكن في احتياج إلا للمعاني الحسية. وأظن أنه في أول استعماله "قطع" لم يكن يقصد بها إلا القطع الحسي، لكنه بعد أن ارتقى في الحضارة وارتقت تصوراتُه حدثت له معانٍ جديدةٌ بينها وبين القطع مشابهةً ذهنيةً كقولنا "قطع في الأمر" أي جزم، و"قطع الحوض" أي ملأه إلى نصفه، ثم قطع الماء فحملها عليها مجازًا. ويؤيد ذلك حالة اللغات الدنيا فإنها نقل فيها الدلالة المعنوية كلما انحطت إلى أن تصل إلى ما يكاد يخلو منها.

A mon sens, le sens matériel est l'origine, et l'immatériel le dérivé, le sens lui a été attribué au figuré par association intellectuelle. Preuve en est que les perceptions matérielles sont les premières à attirer l'attention de l'homme, lesquelles sont antérieures dans son esprit. Car, au début de son existence, ses besoins se limitaient aux notions matérielles. Je crois même que son premier usage de « *qaṭa'a* » (couper) ne désignait que l'action matérielle de couper. Mais une fois l'homme évolué ainsi que ses manières de concevoir le monde, /*qaṭa'a*/ a acquis de nouvelles significations ayant avec le sens « couper » un lien intellectuel, comme lorsqu'on dit : « *qaṭa'a fī-l-'amr* » c'est-à-dire « décider » ; ou *qaṭa'a al-ḥawḍ* » c'est-à-dire « remplir un bassin à moitié » ; ou encore « *qaṭa'a al-mā'* » (traverser) sens attribué au figuré. La situation des langues inférieures consolide cette argumentation. Puisque les significations immatérielles y sont si réduites, que certaines plus inférieures encore tendent à en être dépourvues.

On retrouve ici l'influence de Müller¹² selon qui la parole a connu trois phases : thématique, dialectale, mythopoïétique. La première est marquée par la formation d'une grammaire primitive à partir de laquelle sont forgés les termes exprimant les idées les plus nécessaires pour toutes les langues du monde (la mère, le père, la nourriture, etc.). La deuxième phase voit se différencier les deux grandes familles de langues — sémitique et aryenne — et se définir le système grammatical dans sa forme définitive. Au troisième âge s'ébauchent les premiers rudiments de la religion et de la poésie, avant que ne commencent à s'imposer les lois et les coutumes. C'est la phase mythopoïétique, qui correspond au stade où les premiers mythes apparaissent. À l'origine, et conformément à la Genèse qui sert de référence, « toute la terre n'avait qu'un seul langage et un seul parler ». Les choses éveillaient en l'homme des sons qui se matérialisaient en *racines* et engendraient des *types phonétiques*. Voici ce qu'en dit Zaydan :

وجد الإنسان ممتازاً عن سائر الحيوانات بكونه أرقاها عقلاً وأشدّها تعرضاً للمؤثرات الخارجية. فنتج أن كثرت احتياجاته، فعكف بغيّة سديها على التعاضد والتعاون، فحصل الاجتماع الإنساني، والتفاهم من أقوى دعائم الاجتماع إذ لا يقوم بدونه. والتفاهم أو تبادل الأفكار والمقاصد يحصل إما بالإشارات وإما بالأصوات أو بهما معاً.

L'homme s'est trouvé distingué de l'ensemble des animaux du fait qu'il est en le plus évolué mentalement et le plus exposé aux influences extérieures. Le résultat en est que

¹² *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 12 mars 2015. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/muller-friedrich-maximilian-dit-max/>

ses besoins se sont multipliés. Pour les combler, il s'est mis à prêter solidarité et secours. La cohabitation humaine s'est ainsi produite, et l'entendement en est son plus solide pilier, sans lequel la cohabitation ne peut pas avoir lieu. L'entendement ou l'échange des idées se fait soit par les signes, soit par les sons, ou soit par les deux.

La conséquence linguistique d'une telle position est le rapport entre le son et l'image qu'il met en œuvre, entre la forme sonore et le sens. La création lexicale interne à la langue arabe sera fonction de cette adéquation, laquelle ne se limite pas à la simple imitation ou aux onomatopées, mais se manifeste de diverses façons : le télescopage (*naht*), la substitution lexicale (*'ibdāl*), la métathèse (*qalb*) et la métaphore. Ces procédés de créativité lexicale ne doivent pas occulter son intérêt pour les procédés morphosémantiques, comme l'emprunt, l'arabisation ou le calque auxquels l'auteur consacre des pages. Cependant la typologie d'apport lexical se focalise davantage chez Zaydan sur les procédés de morphosyntaxe qui recueillent tout son intérêt puisqu'il y consacre des chapitres entiers. Zaydan s'éloigne du schéma bipartite de la conception lexicale chez les Arabes qui limitent l'apport à la dérivation étymologique et au télescopage (*naht*), pour y inclure d'autres procédés qu'ils considèrent capitaux pour l'enrichissement du lexique arabe. Et c'est bien là que réside l'originalité et l'importance de la pensée lexicologique de Zaydan.

Concernant la métathèse ou, en reprenant la terminologie de Joseph Ghazi (1987) la dérivation commutative, l'innovation de Zaydan consiste dans le fait qu'il introduit d'une manière dominante des exemples-témoins issus du parler arabe de ses contemporains :

ومثل ذلك كثيرُ الحدوث بين عامتنا، فإن معظمهم يقول "رعيون" في "عربون"، و"إجر" في "رجل"...
والسوريون ولا سيما البيروتيون يقولون "إجا" في "جاء"، وكثيرون منهم لا يميزون بين "قعد" بمعنى جلس
و"عقد" بمعنى ربط، فيخلطون بينهما.

Ceci est très fréquent parmi le peuple. La majorité dit « *ra' būn* » pour « *'urbūn* » (arrhes), « *'ijr* » pour « *rijl* » (pied). Les Syriens, notamment les habitants de Beyrouth, disent « *'ijā* » pour « *jā'a* » (venir). Nombreux ne distinguent même pas entre « *qa'ada* » au sens de « s'asseoir » et « *qa'ada* » au sens de « lier », ils confondent les deux.

Les exemples issus des dialectes sont donc une constante, ouvrant ainsi la voie aux études dialectologiques et posant la pierre angulaire d'un chantier de recherche académique qui sera exploité au siècle suivant. En effet, si les grammairiens de la tradition linguistique arabe ont apporté des témoignages relatifs aux différents parlers de la Péninsule arabique, leurs travaux avaient globalement pour objectif la dévalorisation de ces parlers face à l'arabe classique.

L'autre procédé permettant l'enrichissement lexical de l'arabe est celui du télescopage (*naḥt*), qui consiste à combiner deux (ou plus des) entités lexicales autonomes pour en composer une, et à unir les sens respectifs de ces formes. En voici un exemple pris du dialecte libanais : *šū* (شو) signifiant « quoi » est le télescopage de : *'ayyu šay'in huwa* (quelle chose est-il ?).

Pour Zaydan, ce phénomène est loin d'être limité ou secondaire en arabe standard comme en langue vernaculaire. En effet, les prépositions, les conjonctions de coordination, les pronoms relatifs, les particules de rection, etc., en sont tous des témoins vivants. De même pour le dialecte, Zaydan ne répugne pas à emprunter aux parlers arabes des exemples pour illustrer le phénomène en question.

La question du *naḥt* affectant les dialectes de l'aire arabophone a elle aussi fourni à de nombreux linguistes au milieu du 20^{ème} siècle (Ibrahim Anis et Ramadan Abdettawwab notamment) matière à discussion ou étude sous une nouvelle terminologie péjorative pour la désigner : le phénomène de troncation (littéralement usure) lexicale (ظاهرة البلى اللفظي).

Quant à la métaphore, dernier procédé utilisé pour la création et l'enrichissement lexical, elle permet à un mot de recevoir un sens différent de celui qu'il possède dans l'usage courant. Elle caractérise la façon dont nous percevons, imaginons et interprétons le monde ou la société dans laquelle nous vivons. Le terme est utilisé par Aristote dans la *Poétique* (1457 b) pour décrire une opération de langage. « La métaphore, écrit-il, est le transport à une chose d'un nom qui en désigne une autre, transport ou du genre à l'espèce, ou de l'espèce au genre, ou de l'espèce à l'espèce, ou d'après le rapport d'analogie. »

Deux exemples significatifs donnés par Zaydan :

- le terme « *qaḍā* » qui désigne à l'origine « porter un coup » est utilisé couramment pour signifier « juger », et de là le terme « قضاء » (jugement), si couramment que le caractère métaphorique a complètement disparu.
- Le mot « شهر » qui désigne à l'origine « lune », sens également disparu aujourd'hui, n'a plus désormais qu'un seul sens : mois.

Les connaissances de Zaydan en matière des langues sémitiques l'ont conduit également à réexaminer la structure de base. Philologue du 19^{ème} siècle ayant assimilé les recherches orientalistes, et connu l'œuvre de Šidyāq qu'il cite d'ailleurs dans son livre, il était normal qu'il fût conduit à son tour, par la voie de la déduction, à reconsidérer la racine triconsonantique.

La majorité de noms et verbes ainsi que leurs dérivés proviennent par déduction des bases binaires onomatopéiques monosyllabiques, Zaydan titre ainsi son troisième chapitre. Révoquer le stade triconsonantique et adopter tout naturellement la binarité comme base primitive du lexique arabe devient une évidence. Bien plus, la binarité est associée à un sens primitif qu'un troisième phonème peut ou non y apporter une modification, somme toute légère. Le sens primitif est né par imitation de l'extériorité, laquelle est exprimée par des sons divers, phonétiquement proches, mais formant une monosyllabe. La structure ternaire se forme, soit par incrémentation, laquelle dans la majeure partie de cas se trouve en position finale. Soit d'une manière compositionnelle, en vertu notamment du phénomène de *naħt*.

Conclusion

Les travaux de Šidyāq et Zaydan représentent sans doute un trait d'union entre l'héritage linguistique classique et les études linguistiques orientalistes et contemporaines. Héritiers de la tradition classique, ils confirment l'intuition des lexicographes arabes, notamment celle d'Ibn Jinnī quant à la motivation et à la non-linéarité du signifiant. En effet, la mise en question du caractère primitif de la racine triconsonantique, du caractère linéaire du mot et de la motivation entre le signifié et le signifiant sont autant des éléments précurseurs de la réforme de l'organisation du lexique arabe. La rénovation du dictionnaire devient sous leur plume une nécessité. Suivant la voie tracée par ces érudits de la *Nahḍa*, la théorie des matrices et étymons élaborée au tournant du 21^{ème} siècle constitue la suite logique de leurs travaux, puisque l'objectif principal est la réorganisation du lexique sémitique tout entier, se basant sur une paire de traits phonétiques et une notion générique. Ainsi, ils ont appliqué avec succès à l'arabe les dernières recherches en philologie comparée. Ce qui les a conduits à transmettre à la génération postérieure diverses questions, notamment celles de la nécessaire réforme de l'organisation du lexique arabe, le réexamen de la création lexicale et l'institution de la dialectologie comme discipline linguistique à part entière.

La somme de ces recherches que j'ai menées pendant une quinzaine d'année a donné lieu à la publication d'un ouvrage aux éditions Geuthner : *Substitution et créativité lexicales en arabe : compilation, théorisation, restructuration* (annexe D). L'ouvrage porte sur la problématique de la création lexicale en arabe à la lumière de la lexicographie classique et de l'approche philologique de la *Nahḍa*. Il examine plus particulièrement le lien entre le phénomène de substitution et le processus de créativité lexicales dans les principales études lexicographiques

médiévales et celles du début de la *Nahḍa*. Si la dérivation est classiquement conçue comme le processus-clé de la création lexicale en arabe ainsi que dans les langues casuelles et naturelles, les recherches étymologiques sur la langue arabe et l'analyse lexicographique nous apprennent que la formation lexicale s'opère généralement à partir des deux procédés majeurs : la morphosyntaxe et la morphosémantique (Ghazi 1987). Le procédé morphosémantique ne relève pas directement de la dérivation proprement dite puisqu'il concerne les phénomènes d'emprunt, de calque, d'arabisation, d'adaptation ou d'hybridation linguistiques. Quant au procédé morphosyntaxique, il est généralement envisagé dans une typologie bipartite répartie entre la dérivation morphologique (*ištiqāq*) et le télescopage (*naḥt*). Ce schéma binaire laisse cependant peu de place pour d'autres processus d'apport lexical qui mériteraient d'être soulignés à l'intérieur de cette typologie, comme celui de la substitution lexicale. J'ai défini trois moments clés de l'élaboration lexicographique arabe : d'abord, une compilation et une description des données linguistiques, qui sont essentiellement entreprises par les prédécesseurs d'Ibn Jinnî (10^{ème} siècle) ; puis une rationalisation et une systématisation dues à cet auteur ; et, après une rupture assez longue, un rajeunissement et une restructuration, à l'époque de la *Nahḍa*. Dans cette structure, deux approches de la création lexicale en arabe donnent matière à réflexion : l'approche « médiévale » et celle de la *Nahḍa*, et, dans ce cadre-là, l'examen porte, plus particulièrement, sur le rôle joué par un processus phonético-sémantique peu étudié probablement en raison de ses difficultés, à savoir la substitution lexicale. La méthode appliquée pour mener à bien les investigations est multiple. Elle tire avantage des derniers acquis de la linguistique ; en ce sens, elle a mis à profit la théorie des matrices et des étymons. Cela n'empêche pas, toutefois, de recourir à une démarche historique et comparative, comme c'est le cas dans le recensement et l'étude des livres consacrés à la substitution ; dans le suivi de l'évolution des approches de la substitution chez les grammairiens arabes ; et aussi, dans le relevé des points de rencontre ou de divergence entre les grammairiens.

3. PERSPECTIVES DE RECHERCHE : LEXICOLOGIE DE L'ARABE DIALECTAL

Est engagé un projet d'édition avec les Editions Geuthner d'une compilation lexicale portant sur le dialecte libanais, à partir d'une recension empirique faite par un ingénieur libanais en télécommunications, Monsieur Hassane Makki. Diplômé de l'École Polytechnique de

Lausanne, Hassane Makki est né au Liban et vivait en Suisse. Passionné par l'enrichissement mutuel des langues et des cultures, arabe et française en particulier, H. Makki a consacré plus d'une décennie à recueillir une vaste documentation lexicale issue du dialecte libanais et tirée d'une source indifférenciée. S'il n'avait pas la prétention de couvrir l'ensemble du parler du Liban, l'auteur consignait par écrit chaque mot entendu ici ou là. Ce qui l'a amené à constituer un corpus d'environ mille cinq cents pages dactylographiées en format A4. L'ambition de l'auteur était de cristalliser un état de langue couvrant le parler au quotidien et de le transmettre non seulement aux Libanais de l'intérieur et à ceux de la diaspora, mais aussi aux chercheurs arabisants. D'où sa tentative de traduire chaque entrée lexicale en arabe standard et en français.

En voici pour témoin quelques pages extraites de sa collection de la lettre « *dāl* » :

Tour, tour de rôle	تَوْبَة	دَالَة
Guide	دَلِيل، مُرْشِد	دَالُول
[Méd./Mal.] Varice	[طَب] دَوَالِي (•) تَمَدُّدٌ وَرِيدِيٌّ وَخَاصَّةً فِي السِّيفَانِ	دَالِيَة (2)
[Jeux] Jeu de dames (*) Jeu pratiqué sur un damier, par deux joueurs disposant chacun de vingt pions blancs pour l'un, noirs pour l'autre	[أَلْعَاب] لَعِبَة الضَامَة (*) لَعِبَة بَيْنَ مُنَافِسَيْنِ لِكُلِّ مِنْهُمَا 20 حَجْرًا أَسْوَدًا أَوْ أَبْيَضَ، يُوضَعُوا عَلَى لَوْحَة	دَامَا (1)
[Jeux] Pion de dame (*) Pion recouvert d'un autre pion, qui peut se déplacer dans tous les sens sur tout le damier comme la reine dans le jeu des échecs	[أَلْعَاب] حَجْرَة فِي لَعِبَة الضَامَة (*) تَرْتَقِي هَذِهِ الْحَجْرَة إِلَى مَصَافِ الْمَلِكَة فِي لَعِبَة الشِّطْرَنْجِ وَيَحْقُ لَهَا التَّنَقُّلُ كَيْفَمَا شَاءَتْ عَلَى لَوْحَة الضَامَة	دَامَا (2)
1. [Alim.] Matière grasse que l'on mange comme condiment avec du pain ou de la viande pour faire du « <i>awarma</i> » 2. [Alim. ; par ext.] Viande appelée « <i>awarma</i> »	1. [غِذَاء] دُهْنٌ يُؤْكَلُ كَادَامٍ مَعَ الخُبْزِ أَوْ مَعَ اللَّحْمِ لِتَحْضِيرِ "الْقَوْرَمَا" 2. [غِذَاء]؛ تَوْسَعًا لَحْمٌ "الْقَوْرَمَا"	دَامَة

(Tissu) Dentelle	(قماش) نسيجٍ مُحَرَّم ↔ دانتيلًا	دانتييل
Sorte de dentelle appelée dentelle bretonne	نوعٌ من نسيجٍ مُحَرَّم	دانتييل بروتون
Extrêmement fertile, très fécond	شديدُ الخصب	دانج
Tromper qqn, le duper, tricher avec lui	خدعَ فلاناً، غشَّه، خاتله	داور (1) (~ فلان)
Centre-ville, centre commercial de la ville	وسَطُ المَدِينَةِ التِّجَارِي ↔ ضاون طاون	داون تاون
[Alim.] Plat à base de boulettes de viande hâchée cuites avec des oignons et de la sauce tomate ou avec du yaourt (*) Du nom de Daoud pacha, premier gouverneur ou « moutaşarref » de la Montagne libanaise en 1861, et qui raffolait de ce plat	[غذاء] طعامٌ قوامُهُ كِئَلُ اللحمِ المُدَقِّ والمَطْبُوخِ مَعَ البَصَلِ وماءِ البَنْدُورَةِ أو مَعَ اللَّبَنِ الرائبِ (*) داوود باشا هُوَ أَوَّلُ مُتَصَرِّفٍ لِجَبَلِ لِبْنانِ فِي سَنَةِ 1861، وَسُمِّيَ هَذَا الطَّعامُ بِاسْمِهِ لِأَنَّهُ كَانَ شَعُوفاً بِهِ	داوود باشا
Fois - Une fois comme ci, et une fois comme ça - Après avoir pris tous les médicaments, c'est Dieu qui fait guérir (text. fois, fois, et Dieu est le médecin)	مَرَّةً	داي - ~ هيك و~ هيك - ~ والطبيب الله
Toujours, tout le temps	دائماً	دائماً
Tomber ou se jeter d'un endroit élevé - Il s'est jeté du haut du pont	وَقَعَ أو رَمَى بِنَفْسِهِ مِنْ مَكَانٍ عَالٍ	دَب (1) - ~ حاله من فوق الجسر
[Jeux] Sorte de jeu d'enfants (*) Un des enfants a les yeux bandés et doit attraper un des autres pendant que ces derniers continuent de le taper	ألعاب] من ألعاب الأولاد (*) يُعَمَّى عَلَى عَيْنَيْ أَحَدِ الأولادِ الَّذِي يُحَاوِلُ أَنْ يَلْتَقِطَ أَحَدًا مِنْهُمْ بَيْنَمَا هُمْ لَا يَتَوَقَّفُوا عَنْ ضَرْبِهِ ↔ الدب الأعمى	دب أعمى

[Jeux] Carte trois qui vaut dix points dans le jeu de cartes « <i>mîtayne</i> » (deux cents) ou « <i>dâka</i> »	[ألعاب] وَرَقَةٌ ثَلَاثَةٌ فِي لَعِبِ الْوَرَقِ قِيمَتُهَا عَشْرَةٌ نُقَاطٍ فِي لَعْبَةِ "الْمَيْتَيْنِ" أَوْ لَعْبَةِ "الْدَاكَا"	داكا (1)
--	--	----------

[Jeux] Carte de dix qui vaut dix points dans le jeu de cartes « <i>mîtayne</i> » (deux cents) ou jeu de « <i>dâka</i> »	[ألعاب] وَرَقَةٌ عَشْرَةٌ فِي لَعِبِ الْوَرَقِ قِيمَتُهَا عَشْرَةٌ نُقَاطٍ فِي لَعْبَةِ "الْمَيْتَيْنِ" أَوْ لَعْبَةِ "الْدَاكَا"	داكا (2)
[Jeux] Sorte de jeu de cartes (*) Jeu de trente -six cartes, sans les cartes deux à sept, distribuées à quatre joueurs, deux contre deux, et où les as et les cartes de dix comptent dix points et les images comptent cinq points, et celui qui fait deux cent points est le gagnant	[ألعاب] مِنْ أَلْعَابِ وَرَقِ اللَّعِبِ (*) لَعِبَةٌ مِنْ سِتَّةٍ وَثَلَاثِينَ وَرَقَةً، دُونَ أَوْرَاقِ الْإِثْنَيْنِ إِلَى السَّبْعَةِ، تُوزَعُ عَلَى أَرْبَعَةٍ لِأَعْيُنٍ، إِثْنَانٌ ضِدُّ إِثْنَيْنِ، وَحَيْثُ قِيمَةُ الْأَصِّ وَوَرَقَةُ الْعَشْرَةِ تُسَاوِي عَشْرَةَ نُقَاطٍ، وَالصُّورُ تُسَاوِي خَمْسَةَ نُقَاطٍ، فَمَنْ يَحْصُلُ عَلَى مِئْتَيْ نُقْطَةٍ فَقَدْ رَجَحَ	داكا (3)
Troquer avec qqn, faire un échange ou un troc avec qqn	تَبَادُلٌ مَعَ فُلَانٍ، بَادِلٌ، قَائِضٌ، عَاوِضٌ	داكش (~ مع فلان)
Affaires personnelles	أَشْيَاءٌ شَخْصِيَّةٌ	دالات
Catégorie de militaires ottomans non réguliers	فِتَّةٌ مِنْ عَسَاكِرِ عُثْمَانِيِّينَ غَيْرِ نِظَامِيِّينَ	دالاتي
Tour, tour de rôle	تَوْبَةٌ	دالية
Guide	دَلِيلٌ، مُرْشِدٌ	دالول
[Méd./Mal.] Varice	[طَبَّ] دَوَالِي (*) تَمَدُّدٌ وَرِيدِيٌّ وَخَاصَّةً فِي السِّبْقَانِ	دالية (2)
[Jeux] Jeu de dames (*) Jeu pratiqué sur un damier, par deux joueurs disposant chacun de vingt pions blancs pour l'un, noirs pour l'autre	[ألعاب] لَعِبَةُ الضَّامَةِ (*) لَعِبَةٌ بَيْنَ مُنَافِسَيْنِ لِكُلِّ مَنِهْمَا 20 حَجْرًا أَسْوَدًا أَوْ أَبْيَضًا، يُوضَعُونَ عَلَى لَوْحَةٍ	داما (1)
[Jeux] Pion de dame	[ألعاب] حَجْرَةٌ فِي لَعِبَةِ الضَّامَةِ	داما (2)

<p>(*) Pion recouvert d'un autre pion, qui peut se déplacer dans tous les sens sur tout le damier comme la reine dans le jeu des échecs</p>	<p>(*) تَرْتَقِي هَذِهِ الْحَجْرَةَ إِلَى مَصَافِ الْمَلَكَةِ فِي لُعْبَةِ الشِّطْرَنْجِ وَيَحْقُقُ لَهَا التَّنْقُلَ كَيْفَمَا شَاءَتْ عَلَى لَوْحَةِ الضَّامَةِ</p>	
<p>1. [Alim.] Matière grasse que l'on mange comme condiment avec du pain ou de la viande pour faire du « <i>awarma</i> » 2. [Alim. ; par ext.] Viande appelée « <i>awarma</i> »</p>	<p>1. [غذاء] دُهْنٌ يُؤْكَلُ كإِدَامٍ مَعَ الخُبْزِ أَوْ مَعَ اللَّحْمِ لِتَحْضِيرِ "القُورِما" 2. [غذاء] تَوْسَعًا لَحْمٌ "القُورِما"</p>	<p>دامّة</p>
<p>Tromper qqn, le duper, tricher avec lui</p>	<p>خَدَعَ فَلَانًا، غَشَّته، خَاتَلَه</p>	<p>داوّر (1) (~ فلان)</p>
<p>Tourner autour de qqn</p>	<p>حَامَ حَوْلَ فلان</p>	<p>داوّر (2) (~ فلان)</p>
<p>Centre-ville, centre commercial de la ville</p>	<p>وَسَطَ المَدِينَةِ التِّجَارِيّ ↔ ضاؤون طاون</p>	<p>داؤن تاون</p>
<p>[Alim.] Plat à base de boulettes de viande hâchée cuites avec des oignons et de la sauce tomate ou avec du yaourt (* Du nom de <i>Daoud pacha</i>, premier gouverneur ou « <i>moutaşarref</i> » de la Montagne libanaise en 1861, et qui raffolait de ce plat</p>	<p>[غذاء] طَعَامٌ قِوَامُهُ كِنْتُ اللّٰحْمِ المُدَقِّ والمَطْبُوخِ مَعَ البَصَلِ ومَاءِ البِنْدُورَةِ أَوْ مَعَ اللَّبَنِ الرائب (* داؤود باشا هُوَ أَوَّلُ مُتَصَرِّفِ لِحَبْلِ لِبْنَانِ فِي سَنَةِ 1861، وَسَمِيَ هَذَا الطَّعَامُ بِاسْمِهِ لِأَنَّهُ كَانَ شَغُوفًا بِهِ</p>	<p>داؤود باشا</p>

Les Editions Geuthner souhaitent répondre au vœu de l'auteur en publiant ce corpus sous la forme d'un dictionnaire trilingue (arabe dialectal / arabe standard / français) s'adressant à tout public, mais prioritairement aux enseignants et étudiants arabisants. Ce dictionnaire de langue usuelle ambitionne des visées didactiques à la fois dans le domaine linguistique et socioculturel de son temps.

Vu l'ampleur de la tâche, j'ai constitué autour de moi une équipe de chercheurs dans le domaine linguistique arabe et de la traductologie, issue des institutions scientifiques connues et reconnues du Liban et de France :

- Ahyaf Sinno, Professeur en études arabes et islamiques de l'université Saint-Joseph à Beyrouth, Liban,
- Andrée Affeich, Maître de conférences, habilitée à diriger les recherches, en terminologie et traductologie, de l'université du Saint-Esprit, Kaslik, Liban,
- Hana Naman, traductrice, journaliste, de formation juridique, et auteur d'un ouvrage sur les proverbes du Liban paru aux Editions Geuthner, Paris, France,
- Myra Prince, Directrice des Editions Geuthner, Docteur d'Etat en Philosophie, Sociologie et Anthropologie comparées, Paris, France.

Cet immense chantier nécessite que l'on détermine au préalable la méthodologie du travail et les axes d'action de chaque membre de l'équipe. Car, comme on peut le constater à travers de l'échantillon ci-dessus, le corpus présente plusieurs difficultés. Certaines sont d'ordre lexical, comme par exemple :

- Certains mots sont rapportés avec une seule signification, alors que d'autres existent, comme c'est le cas du mot /دالية/ signifiant dans le corpus uniquement « varice ». Or il est connu que ce mot signifie aussi « une vigne ». L'auteur aurait de plus pu saisir l'occasion du mot pour évoquer le plat libanais par excellence. Ou encore le mot /داخلية/ qu'il aurait pu compléter avec le mot /ثياب/ pour signifier « les sous-vêtements ».

- Les mots emprunts tels que /دنتيل/, /داون تاؤن/ ou /داددي/, ou évidents tels que /دايما/, /دار/ doit-on les maintenir ou au contraire les supprimer du corpus ?

- Le corpus contient également un apport thématique relatif aux plantes, aux jeux d'enfants, ou aux plats populaires ou célèbres, etc., et disséminé dans le corpus. Comment les classer ? La matière est-elle suffisante pour en constituer des entrées thématiques ? Le dépouillement n'étant pas encore fini, et il n'est pas permis pour l'instant d'arbitrer.

D'autres problèmes ont trait à l'organisation lexicale interne ou concernent directement la grammaire du dialecte libanais, notamment l'orthographe, la phonétique, et la morphologie. Concernant la grammaire du dialecte, trois problèmes surgissent d'emblée :

1. La méthodologie à adopter quant à l'orthographe des mots arabes, comme par exemple /انشالله/, mais aussi ceux emprunts aux langues indo-européennes, tels que « down town »

transcrit : /داؤن تاؤن/ ou /داما/ qui aurait dû être écrit tel qu'il est prononcé (emphatisé) dans la majeure partie du Liban, c'est-à-dire : /ضاما/.

2. La question de la vocalisation en arabe et de la transcription phonétique en caractères latins des lexies dans l'objectif de fournir une prononciation correcte et de faciliter leur acquisition.

3. En morphologie, la question concernera la relation accompli/inaccompli, masculin/féminin/, singulier/ pluriel sain et/ou brisé /, etc.

4. Et enfin concernant le classement, quel ordre adopter ? Maintenir le classement initial (alphabétique) ou adopter le classement classique, c'est-à-dire celui par racine triconsonnantique ?

Concernant ce dernier point, le classement par racine triconsonnantique serait préférable et il serait à priori adopté. En effet, bien que je prône dans mes travaux de recherche une réorganisation du dictionnaire arabe selon les palliers de la Théorie des matrices et étymons (bannissant ainsi la racine triconsonnantique), il ne faut pas perdre de vue que ce dictionnaire constituerait un outil de vulgarisation informatif et didactique du parler libanais et serait donc destiné à un usage courant à la disposition d'un public large et varié qui en ferait divers usages.

Tous ces points sont en cours de discussion et suspendus au résultat du dépouillement. Des réunions périodiques à visées lexicographiques (analyse de la banque des données lexicales) et dictionnairiques (travail consacré à l'objet dictionnaire) sont prévues.

Mais théoriquement ce répertoire devrait donner des informations de type linguistique : nature grammaticale, genre, forme graphique et sonore du mot, significations, valeurs d'emploi et spécialisations dans les divers niveaux de langue, relations structurales ou fonctionnelles avec les autres éléments du lexique, etc. Il devrait également regrouper les unités lexicales à partir des critères morphologiques dont la racine triconsonnantique sera, dans la mesure du possible, la base à partir de laquelle seront cités les dérivés et familles de mots. Les unités lexicales seraient également soutenues, comme c'est la majorité des cas de la compilation, par des locutions, expressions figées ou phrases servant à informer et expliciter le sens et l'usage général.

Bien entendu, ce répertoire synchronique n'aura pas la prétention de recueillir ni tous les mots du dialecte libanais, ni tous leurs emplois. Par conséquent, il ne sera pas exhaustif.

Pour se donner les moyens de réaliser ce travail, il est prévu de déposer un projet de financement dans le cadre du projet CEDRE : un programme prenant la forme de séminaires de recherche coordonnés et financés par l'IFPO (Institut français du Proche-Orient).

L'objectif de ce projet est de contribuer à structurer la recherche en sciences sociales au Liban et de développer des réseaux collaboratifs visant à promouvoir la formation par la recherche et le développement d'une réflexion partagée (usage des concepts, pratiques de l'enquête, comparatisme, élaboration des thématiques de recherche). Le programme CEDRE a l'ambition d'aider à mieux structurer la coopération scientifique et universitaire franco-libanaise en favorisant l'émergence de nouvelles coopérations par de jeunes chercheurs mais aussi la création d'équipes de recherche franco-libanaises « sans murs » avec des co-diplomations principalement au niveau du Doctorat.

Ce qui permettrait d'intégrer la lexicologie dans un cursus universitaire, au moins au niveau du master, et d'associer ainsi les étudiants à ce genre de projets.

Je viens de présenter en détail mes travaux de recherche en lexicologie, la façon dont je les aborde et les résultats obtenus. Ces chantiers définissent le cadre de mes recherches en cours et à venir. Les recherches en cours n'ont pas toutes le même état d'avancement et de finalisation. Les plus récentes sont encore en développement. J'ai montré surtout comment mes recherches s'inscrivent dans le cadre théorique et méthodologique de la théorie des matrices et étymons qui met fondamentalement en cause la démotivation du rapport signifiant/signifié et prône la motivation intrinsèque du signe linguistique.

Les interfaces forme/sens sont aussi l'objet de mes recherches dans le domaine de la métrique arabe contemporaine. Dans *Essais de linguistique générale* (chapitre XI, p. 248), Jakobson écrivait : *Un linguiste sourd à la fonction poétique comme un spécialiste de la littérature indifférent aux problèmes et ignorant des méthodes linguistiques sont d'ores et déjà, l'un et l'autre, de flagrants anachronismes.*

B. ASPECTS PHONIQUES, PROSODIQUES ET SEMANTIQUES EN POESIE ARABE CONTEMPORAINE

Le deuxième axe de mes recherches est celui de l'étude de la métrique arabe contemporaine. Dans ce domaine, mes recherches s'inscrivent dans le cadre de la théorie de Roman Jakobson, reformulée par Nicolas Ruwet (1975, 1981a et 1981b) qui se fonde sur la double structuration du discours poétique :

- a. Le discours poétique obéit aux principes généraux régissant tout texte suivi, comme les principes grammaticaux, sémantiques, et pragmatiques, etc.
- b. S'ajoute à cette structuration un réseau dense de parallélismes au niveau superficiel (phonique, prosodique, morphologique, syntaxique de surface).
« Dans une tradition donnée, certains de ces rapports d'équivalences sont l'objet de règles (par exemple celles qui en versification française régissent le mètre, la rime, le structures strophiques ». (Ruwet 1981a, p.92)

Dans le cas de la tradition poétique arabe, les parallélismes codés et obligatoires sont le mètre et la rime. Par « codé » il faut entendre qu'il ne suffit pas qu'il existe des parallélismes, mais il faut encore qu'ils soient reconnus par la tradition. Ainsi une succession *fa 'uwlun mafā 'īlun // fa 'uwlun mafā 'īlun* est reconnue par la tradition sous le nom de *ṭawīl*. Une séquence inverse *mafā 'īlun fa 'uwlun // mafā 'īlun fa 'uwlun* comporterait autant de parallélisme, mais n'a pas été reconnue par la tradition et n'est donc pas un mètre arabe¹³.

En revanche, dans la poésie arabe moderne, aucune codification du même genre n'existe réellement. Nāzīk al-Malā'ika, dans *Qaḍāyā al-šī'r al-mu'āšir* (1962) a bien formulé quelques interdictions (comme par exemple l'impossibilité dans un vers libre d'alterner des pieds à deux variables et des pieds à une variable, comme c'est le cas dans les mètres d'*al-ṭawīl*, *al-madīd*, et *al-basīṭ* ; ou encore l'usage de seuls huit mètres sur seize que connaît la métrique arabe), mais celles-ci n'ont été retenues par personne (Diab-Duranton 2013, annexe II, titre 7). L'étude de cet immense corpus moderne est donc à entreprendre. Dans sa thèse en 1975, G. Bohas a déjà tracé une grammaire de la métrique de la poésie arabe moderne, et c'est dans cette perspective que mes recherches se sont orientées.

¹³ Pour une idée complète sur la métrique arabe classique, se reporter à Paoli 1997 et 2008.

1. Expérimentations prosodiques

En effet, la première moitié du XX^{ème} siècle a été une période de gestation dans le domaine de la métrique arabe. Toutes sortes d'essais ont été tentées, au point que, contrairement à ce qui s'est passé pour la métrique classique qui se signale par sa stabilité, la poésie moderne s'est transformée en un vrai laboratoire d'expériences. On s'est assigné pour objectif d'adapter la tradition métrique à une phrase poétique nouvelle, nourrie d'influences occidentales et soucieuse de rendre compte du monde moderne. A des préoccupations nouvelles, nées des profonds changements géopolitiques que connaissait la région, paraissaient devoir correspondre de grandes mutations dans les autres domaines de la vie intellectuelle. Un besoin urgent se faisait sentir de moderniser le « moule » technique dans lequel devrait se couler cette nouvelle poésie. Trouver une ressemblance entre le signifiant et le référent lui-même, une équivalence entre forme et sens, tel était le souci poétique des poètes modernes et contemporains (Diab-Duranton 2010, annexe II, titre 8).

On a donc soumis la langue à des expériences métriques variées. On est passé du vers classique à deux hémistiches et rime unique, au vers contenant un nombre variable de pieds et réduit à un seul hémistich (al-Sayyāb dans son poème « *Hal kāna ḥubban ?*¹⁴ » (Était-ce de l'amour ?), suivi par al- Malā'ika, al- Bayyāti et bien d'autres), au rejet métrique ou *tadwīr* (la distribution d'un même pied sur deux vers), y compris celui concernant le *watid* (il semblerait qu'al-Bayyātī ait été le premier à avoir osé cette rupture dans la tradition métrique), au vers pourvu de pieds dissemblables, c'est-à-dire à un ou deux variables (Adonis), voire au calligramme et à l'éclatement spatial de la phrase sur la feuille du papier, c'est-à-dire l'exploitation des propriétés mimétiques de la graphie ou de la typographie (Adonis imitant les calligrammes d'Apollinaire). (Diab-Duranton 2010)

Il a fallu tous ces tâtonnements avant d'arriver à une mesure autre, susceptible d'entrer en harmonie avec la pensée poétique nouvelle, expression d'une société en perpétuelle mutation.

Cette nouvelle expression a bouleversé le langage poétique et a perturbé les équilibres et les symétries traditionnelles. La voie était ouverte à la pratique du vers libre, qui portait atteinte au principe fondateur du vers : la récurrence d'un nombre égal de pieds. Les vers deviennent plus que jamais des « lignes inégales ». Mais cette « révolution » n'est pas pour autant,

¹⁴ Cette innovation a été introduite par al-Sayyāb. Le poème d'al-Malā'ika « *Al-kūlīrā* » étant un simple *muwaššah*, ne saurait être en considération, quelles que soient par ailleurs les affirmations de son auteur.

(hormis la poésie en prose), totalement émancipée de la métrique « mère ». Les éléments fondateurs de la métrique khalilienne (le *watid*, le pied) sont en effet toujours présents. Cette métamorphose s’observe particulièrement chez des poètes connus comme Ḥalīl Ḥurī, Yūsif al-Ḥāl, et surtout dans l’œuvre de Ḥasab al-Šayḥ Ja‘far, Adonis et Maḥmūd Darwīš.

En effet, l’innovation métrique de cette génération de poètes a permis d’arriver à un phénomène métrique ultra-moderne que l’on appelle la *qaṣīda al-mudawwara*. Oscillant entre le respect des structures formelles khaliliennes fondées sur une métrique quantitative rigoureuse et le besoin d’innovation et de création de formes nouvelles, la production poétique contemporaine a réussi à créer cette forme nouvelle (La *qaṣīda mudawwara*) qui est simultanément continuité et rupture avec la métrique « mère » (Diab-Duranton 2013).

2. La *qaṣīda mudawwara*

En effet, de toutes les innovations créatrices de la poésie dite libre depuis son apparition au début des années cinquante jusqu’à nos jours, le *tadwīr* (rejet métrique) paraît être celui qui a eu le plus d’impact sur la nature du poème contemporain. Quasiment aucun poème moderne ou contemporain dit libre n’échappe au *tadwīr*. Pourtant, ce phénomène reste encore relativement peu étudié. Si les premières expériences dans le *tadwīr* restent limitées et occasionnelles, celles-ci se sont multipliées jusqu’à devenir la spécificité même de la poésie libre, puisque plus de la moitié de la production poétique inclut du *tadwīr* en son sein¹⁵. Très vite, ces essais métriques limités en genre et en nombre vont s’étendre à l’ensemble du poème générant une nouvelle composition poétique : la *qaṣīda mudawwara*.

Le premier poème, dit *qaṣīda mudawwara*, a été composé en 1958. Selon Adonis, le mérite revient au fondateur de la revue *Ši‘r*, Yūsif al-Ḥāl dont il dit qu’il est le *premier poète arabe moderne à avoir écrit un poème mesuré, mudawwar et non rimé*. Il s’agit du poème *Memento mori*, extrait du recueil *al-Bi‘r al-Mahjūra*¹⁶ (Le puits déserté).

En voici un passage :

<p>— — // — — v — // — v v — //</p> <p>— — v — // — v v — // — v v — // — — v</p> <p>— // — — v — // — — v — // — —</p>	<p>أما والآن قدمات، فهل</p> <p>تحيا أمانيه؟ تتاجيه عروسُ الجن؟</p> <p>تحمر الثمار الخضر في الوادي؟</p>
---	--

¹⁵ « *Al-tadwīr fī al-šī‘r al-ḥur: muḥāwala fī fahm al-zāhira* », in *Majallat al-mawqif*, 377, 2002, Damas.

¹⁶ *Al-‘a‘māl al-šī‘riya al-kāmila*, Dār al-‘Awda, Beyrouth, 1979.

v - // - - v - // - v

أيدري النجم؟ يأتيه

v - // - - v - // - v

مجوس الشرق والغرب؟

v - // - - v - // - v v - // - v v - // -

إلهي، أغلق القلب على السر ودعني

- v - // - - v - // - v v - // -

أجمع الذكرى بعيني، بوعي

- v - // - -

لا لأطويها.

v - // - - v - // - -

" حياتي لم تعد شيئاً.

v - // - - v - // - v

ثرى موتي هو الشيء؟"

v - // - v v - // - v

ففي الموت عرفناه،

v - // - - v - // - v

وما كنا عرفناه.

v - // - - v - // - v v

وحق الشيء أن يُعرف،

- // - - v - // - -

كالحب الذي يُعطى

v - // - - v - // - -

أو الخير الذي يُرجى.

v - // - v

عرفناه؟

Composé sur un pied du *rajaz*, le poème subit entièrement le rejet métrique systématique. Chaque ligne est liée à la précédente par enjambement métrique. Le *tadwīr* concerne toutes les unités constitutives du pied, les brèves comme les longues, y compris celles composant le *watid*. Mais l'enjambement n'est pas uniquement métrique. En effet, tous les vers sont reliés les uns aux autres le long du poème aux plans sémantique et syntaxique, rompant définitivement avec l'entité autonome du vers classique.

L'expérience de Yūsif al-Ḥāl n'est pas isolée, elle a été suivie par bien d'autres poètes, à leur tête Adonis, Ḥasab al-Šayḥ Ja'far, Maḥmūd Darwīš, et bien d'autres. Adonis compose en 1966 une *qaṣīda mudawwara* intitulée *hāḍa huwa smī* (Ceci est mon nom). En voici la première strophe :

- [v -] - // v [- v] - // - [v -] - //v [v

ماحياً كل حكمة هذه ناري

-] - // v [- v] - //v [v -] - //v [v

لم تبق آية، دمي الآية

-] - // - [-

هذا بدئي

v]- //v [v -] - // v [v -] - // v [- v] - //v [v -

دخلت إلى حوضك أرض تدور حولي

أعضاءك
 نيلٌ يجري طَفُونًا ترسبنا تقاطعت في دمي
 قطعث
] – //v[v
 –] – //– [- v] – //– [v –] – //– [v –] v //–[-v] –
 //v [v –]

Le poème est composé sur le pied classique du mètre *hafif*, et il est une suite ininterrompue de *fā'ilātun / mustaf'i lun*. Le poème subit le *tadwīr*, et bien souvent au niveau du *watid*. Le poème inclut également le *taḍmīn*, les vers sont bien reliés entre eux au plan sémantique. De plus, s'agissant d'un pied de *hafif*, l'unité rythmique est bien classique.

Ḥasab al-Šayḥ Ja'far, poète irakien et fils spirituel de Badr Šākir al-Sayyāb, se lance lui aussi, presque en même temps qu'Adonis, dans la composition des *qaṣīda mudawwara*. Mais à la différence de ce dernier, Ḥasab al-Šayḥ Ja'far adopte la *qaṣīda mudawwara* comme style d'écriture de la majeure partie de ses recueils. L'expérience métrique de Ḥasab al-Šayḥ Ja'far mériterait à elle seule une étude indépendante. Voici à titre d'exemple un poème intitulé *al-'iqāmatu 'ala al-'arḍi* (Séjour sur terre) extrait de son recueil *al-Sayyida al-sūmariyya* (La dame sumérienne) :

الإقامة على الأرض

قرأنا جرائد
 سريةً طعمها الخبزُ يُغمس في الشاي
 أسماؤها الطين والعشب والصبية
 الشاحبون اهدهني عند جرفك أيتها
 الموجة،
 السرو منحنيًا فوق قبر ابن جودة ينشر
 ريش العصافير،
 هل يهجر النخلة الطيرُ في الفجر؟
 قمصاننا أبحرت وحدها
 في المطار الزجاجي بينل وجهك
 إني أخبىء في وجهي
 النخل والمنزل القصبي
 الموائد تحت المظلات مشغولة

v – – // v – v // v
 – – // v – – // v – – //v – v // v – – // v
 – – // v – – // v – – //v – – //v –
 – // v – – // v – – //v – – //v – v //v – v //v – –//
 v –
 – //v – v //v – – //v – – //v – v //v – v //v – –//
 v – – //v
 – –// v – – //v – – //v – – // v
 – – //v – – //v – – //v –
 – //v – – //v – – //v – – //v – v //v
 – – // v – v// v – –// v –
 – // v – – //v – v //v – –//
 v – v //v – – //v – v // v – – // v –

L'analyse métrique montre une suite ininterrompue de *fa'ūlun / fa'ūlu*. On pourrait même dire qu'il s'agit d'un *mutaqārib* infini. Le *watid* est brisé le plus souvent au niveau de la brève, ce qui montre une fois de plus le changement de statut de la voyelle finale. De plus, on remarque que les syllabes finales sont souvent brisées, car réparties entre la fin d'un vers et le début du vers suivant. Repérées en bleu dans le poème, les syllabes brisées concernent des mots comme : *šal* (ريش العصافير) / *yal*/ (وجهي النخل) / *yal* (القصي الموائد). D'ailleurs, le *tadwīr* implique souvent dans la *qaṣīda mudawwara* la rupture des syllabes finales. Ensuite, quasiment aucun vers n'est indépendant du suivant, tous, jusqu'au dernier vers, se relient et se complètent les uns les autres au plan sémantique et syntaxique, illustrant ainsi les propos que dira Maḥmūd Darwīš (2006 : 24) à propos de ses propres poèmes : *Un poème doit ressembler à une seule masse, le vers n'existe plus, il est indétachable du vers suivant*. S'il est vrai que Maḥmūd Darwīš n'était pas un avant-gardiste dans la composition des *qaṣīda mudawwara*, il reste celui qui a su le mieux adapter ces avancées en matière poétique. Le poème *Lā ta'taḍīr 'ammā fa'alt*¹⁷ (Ne t'excuse pas de ce que tu as commis) en est un excellent exemple :

هذا هو النسيان

-- [v -] // -- [v -] // vv - [v -] // -	هذا هو النسيان حولك: يافطات
- [v -] // -- [v -] // vv - [v -] // v v - [v -] //	توقظ الماضي، تحث على التذكّر. تكبح
vv - [v -] // v v - [v -] // -- [v -] // v	الزمن السريع على إشارات المرور،
v - [v -] // -- [v	وتغلق الساحات
-] // -- [v -] // -- [v -] // -- [v -] // --	تمثال رخامي هو النسيان. تمثال
[v -] // v v - [v -] // -- [v -] // v v -	يحملق فيك: قف مثلي لتشبهني.
[v -] // -- [v -] // v v - [v	وضع ورداً على قدمي
-] // v v - [v -] // v v - v - // -- [v -] // v v -	أغنية مكررة هو النسيان. أغنية
[v -] // v v - [v -] // -- [v -] // -- v - // v v -	تطارد ربة البيت احتفاءً بالمناسبة

¹⁷ *Lā ta'taḍīr 'ammā fa'alt*, Maḥmūd Darwīš, (2004 : 69).

[v -] // v v - [v -] // v v - [v -] // --	السعيدة، في السرير وغرفة الفيديو،
[v -] // -- [v -] // -- [v -] // v v -	وفي صالونها الخاوي، ومطبخها/
[v -] // -- v - // -- [v -] // -- [v -] //	وأنصاب هو النسيان. أنصاب على
v v - [v -] // v v - [v -] // v v - [v -] // --	الطرقات تأخذ هيئة الشجر البرونزي
v - // v v - [v -] // v v - v - // v	المرصع بالمدائح والصقور/
v - [v -] // -- [v -] // v v - [v -] //	ومتحف خالٍ من الغد، باردٌ،
-- v - // -- v - // v v - [v -] // -- //	يروى الفصول المنتقاة من البداية
-- v - // -- v - // v v - [v -] // --	هذا هو النسيان: أن تتذكر الماضي
[v -] // v v - [v -] // v v - [v -] // -- //	ولا تتذكر الغد في الحكاية

Le poème est composé sur le pied d'*al-kāmil* : *mutafā'ilun* (v v - [v-]). Celui-ci peut subir le *'idmār*, c'est-à-dire que son pied devient *mutfā'ilun* => *mustaf'ilun* = -- [v -].

Le tout dernier pied fait également partie du *Kāmil*. En intégrant une surlongue, le pied devient : *mutafā'ilātun* = v v - [v -] -. Ce qui contredit les prévisions de *Malā'ika* qui considérait les mètres à *watid* final, comme ici le *kāmil*, inadaptés au *tadwīr* car lourds¹⁸. Comme on peut le constater, le rejet métrique est systématique, reliant métriquement l'intégralité des vers.

En revanche, la séparation spatiale présente entre les cinq strophes n'est qu'un trompe-l'œil. En effet, l'analyse métrique contredit clairement cette séparation. Le *tadwīr* relie l'intégralité des strophes entre elles, occasionnant parfois une cassure du *watid*. Celle-ci est loin d'être aléatoire. En effet, chacune des strophes commence par une phrase nominale offrant un nouvel attribut au thème du poème : l'oubli. L'attribut est précédé de la conjonction de coordination « و » sauf dans les trois premières strophes, précisément là où le *watid* est brisé. L'on voit bien que le *tadwīr* dépasse ici son rôle strictement métrique et permet de mettre en valeur le lien qui unit les vers entre eux. Ce qui confirme l'importance de consacrer une étude au rapport du *tadwīr* à la poésie dans la *qaṣīda mudawwara*.

¹⁸ *Qadāya al-Si'r al'muāsir*, (19 : 112-117).

Ainsi, le choix de la composition d'une *qaṣīda mudawwara* pour exprimer l'oubli met particulièrement en valeur le rôle du *tadwīr* dans le retour cyclique du thème Sa fonction est de manifester cette unité qui n'est pas liée au vers mais à l'ensemble du poème, de sorte que le vers devient interminable, et que le poème ressemble donc à une masse (voir annexe II, titre 7).

Ceci est particulièrement remarquable dans son dernier recueil *La 'urīdu lihāḍihi al-qaṣīdati 'an tantahiya* (Je ne veux pas que ce poème s'achève) dont on voudra présenter un poème malgré tous les remous qu'a suscités la publication de ce recueil, remous à mon sens justifiés, comme je le montre en rétablissant les voyelles désinentielles nécessaires à la reconnaissance métrique :

لاعب النرد

- v - //v v - //v v -//	من أنا لأقول لكم
- v - //v v -//	ما أقول لكم؟
v v - // - v - //v v - //v v - // - v - //v	وأنا لم أكن حجراً صقلته المياه
v - //v v - // -	فأصبح وجهاً
v - // v v - //v v - // - v - //v	ولا قصباً تقبته الرياح
v - //v v - // -	فأصبح نايماً...
v - // - v - // - v	أنا لاعب النرد،
- //v v - // - v - //v v - // -	أربح حيناً وأخسر حيناً
v - // - v -//	أنا مثلكم
- v - //v v - // -	أو أقل قليلاً...
v - //v v - // - v - // - v	وُلدت إلى جانب البئر
- //v v - // - v - // - v -// - v - // - v -//v	والشجرات الثلاث الوحيدات كالراهبان
v - //v v - // - v - //v v - // - v -//	ولدت بلا زفة وبلا قابلة
v - // - v - // - v - //v v -//	وسميت باسمي مصادفة
- v - //v v - // - v v // -	وانتميت إلى عائلة
v - //v v -//	مصادفة،
v v - //v v - //v v - // - v -// v	وورثت ملامحها والصفات

v - // - v - //	وأمراضها :
- v - //v v - // - v - // - v - //	أولاً - خللاً في شرايينها
v - //v v - // - v - //	وضغط دم مرتفع
- v - // v v - // - v - // v v - // - v - //v v	ثانياً - خجلاً في مخاطبة الأم والأب
- // - v - //v v - //	والجدة - الشجرة
- v - //v v - // - v - //v v - // - v - // -	ثالثاً - أملاً في الشفاء من الإنفلونزا
v - // - v - // - v - // - v - //	بفنجان بابونج ساخن

L'analyse métrique du poème révèle un pied *fā'ilun/fa'ilun* appartenant au mètre *al-mutadārak*. Elle montre également la nécessité de rétablir les voyelles désinentielles aux trois mots suivants et que j'ai surlignés en jaune dans le corps du texte : كالأهبات/كالأهبات ؛ والصفات/والصفات عائلة/عائلة ؛ . La restitution de ces voyelles s'impose si l'on veut rendre l'unité rythmique au poème de Darwīš. Le poème associe là également les trois critères nécessaires à la reconnaissance d'une *qaṣīda mudawwara* puisqu'on y trouve l'unité rythmique classique, le *tadwīr* systématique, et le *taḍmīn*.

De plus, le poème est une illustration parfaite des propos de Darwīš qui dit qu'un beau poème est celui qui combine *le narratif, le lyrique, et l'épique*¹⁹. En effet, le poète relate sa vie de manière autobiographique et condensée, explore de façon émotionnelle ses problèmes existentiels qu'il identifie à sa terre natale et représente son destin sous les traits d'un dé jeté au hasard. Si Darwīš a choisi la *qaṣīda mudawwara* pour sa composition poétique, c'est qu'elle répond pleinement aux critères esthétiques nécessaires à un beau poème.

De plus, le rejet métrique systématique n'est pas seul critère de la *qaṣīda mudawwara*. L'analyse d'un certain nombre de poèmes dont on présentera ci-dessous quelques extraits conforte dans cette hypothèse. En effet, pour parler de *qaṣīda mudawwara*, il faudrait la conjonction de trois critères : le *tadwīr*, le *taḍmīn* et une unité métrique classique.

D'où, pour moi, la différence entre une *qaṣīda mudawwara* et un poème incluant uniquement du *tadwīr*. L'on comprend mieux, selon les données actuelles, pourquoi Adonis donnait la primauté de la *qaṣīda mudawwara* à Yūsif al-Ḥāl.

¹⁹ *Entretiens sur la poésie*, (2006 : 24).

Conclusion

Bien sûr, tout n'est pas dit sur la *qaṣīda al mudawwara*, vu l'étendue de la production dans ce genre (Adonis, darwīsh Ḥalīl Ḥurī, Yūsif al-Ḥāl). Une chose est désormais sûre : la *qaṣīda mudawwara* a permis d'introduire des thèmes et des langages que la tradition poétique avait proscrits. La *qaṣīda mudawwara* s'investit d'une prosodie nouvelle, capable de répondre à la diversité et aux tensions qui caractérisent le monde moderne, d'une pluralité de sens et engendre ainsi une dérive indéfinie de la signification, qui fuit toute fixation.

Un projet de recherche empirique et éditoriale est à venir traçant la grammaire de la métrique arabe contemporaine dont un essai est déjà amorcé (se reporter à la liste de publications). L'étude devrait permettre d'abord la collecte d'un corpus de recueils récents des poètes arabes les plus significatifs en la matière. Ensuite, un entretien est prévu avec les poètes concernés dans le but de comprendre les visées esthétiques et sous-jacentes au choix d'écrire une *qaṣīda mudawwara*. Pour enfin aboutir à tracer d'une manière claire les critères et la définition de ce genre poétique exceptionnel. Il s'agira d'une étude longitudinale de la production poétique contemporaine de langue arabe.

De plus, je suis en train de préparer une nouvelle édition du dernier recueil de Darwich, *La 'urīdu lihāḍihi al-qaṣīdati 'an tantahiya*, recueil dont la première et la seconde éditions ont suscité beaucoup de remous du fait de nombreuses erreurs métriques dues aux éditeurs, comme il a été signalé ci-dessus. Par la voie de la métrique, les erreurs seront corrigées.

C. La linguistique syriaque

En parallèle à la linguistique arabe, mes champs d'investigation scientifique s'étendent au syriaque²⁰. Comme dit dans l'introduction de ce mémoire, le choix du syriaque a été motivé, entre autres, par la conviction que tout arabisant se devrait d'acquérir une formation linguistique sémitique générale en apprenant une autre langue sémitique. Etant originaire du Liban et plus particulièrement de la région du Nord où le langage est encore sous l'influence du syriaque tant au point de vue du vocalisme qu'à celui du lexique (Feghali 1928), ma préférence allait tout naturellement vers le syriaque.

Depuis 2006, je participe d'une manière hebdomadaire au séminaire du syriaque qui a lieu à l'Institut des Sources chrétiennes à Lyon. Je prends part à leurs travaux d'édition critique et de traduction vers le français des manuscrits anciens en langue syriaque (orientale et occidentale). C'est ainsi que j'ai pu participer, sous la direction de Georges Bohas, du P. Jean Lavenant (aujourd'hui décédé) et du P. Dominique Gonnet à l'édition critique et à la traduction de :

- La Chronique syriaque de BAR HEBRAEUS (Chronicon ou Chronographie) en collaboration avec Georges Bohas, à paraître (annotation en cours) dans la collection *Sources Chrétiennes*.
- Bar Hebraeus, né en 1226, a laissé une histoire (*Maḥbhanūt Zabne*, Chronicon), qui court depuis la création jusqu'à sa mort en 1286. La traduction couvre la deuxième partie de l'ouvrage qui concerne les XIIe et XIIIe siècles. Bar Hebraeus a un point de vue original entre celui des Croisés et celui des Arabes musulmans.
- La vie syriaque anonyme de saint Syméon le Stylite (manuscrit de Mardin), à paraître (achèvement de l'établissement du texte en cours) dans la collection *Sources Chrétiennes*.

²⁰ Le syriaque est une langue ancienne qui fait partie de la famille des langues sémitiques, aux côtés de l'hébreu et de l'arabe. Plus directement, le syriaque appartient au groupe des langues araméennes dont les premières traces remontent aux IX^{ème}-X^{ème} siècle avant notre ère. Sous le nom d'Araméens, on regroupe une confédération de tribus parlant un langage nord-sémitique, qui a occupé le pays d'Aram, région englobant des territoires assez étendus au nord de la Syrie. À la même époque, certaines de ces tribus, émigrant vers l'est et le sud-est, s'emparèrent de vastes territoires qui appartenaient à la Mésopotamie, voir Encyclopaedia Universalis : *Araméens*, R.D. Barnett :

<http://accesdistant.bu.univ-paris8.fr:2075/encyclopedie/arameens/>. Sur l'histoire du syriaque, voir Diab-Duranton 2014.

La vie syriaque de Syméon le Stylite (manuscrit de Damas) est l'une des versions de la vie qui n'a pas encore été publiée ni en édition critique ni en traduction contemporaine. Le personnage de Syméon (388-459), loin d'être isolé sur sa colonne, est en relation avec les pays et groupes ethniques aux confins de l'empire byzantin. Les événements merveilleux de son existence sont à décrypter grâce au témoignage contemporain de Théodoret de Cyr (393-460) qui l'a rencontré.

- Les extraits de la traduction syriaque des œuvres d'AMPHILOQUE D'ICONIUM publié dans la collection *Sources Chrétiennes*, 2012 (SC 552 et 553 ; cf. tome 1, p.8). Amphiloque d'Iconium (340-400), un écrivain grec chrétien cappadocien, a contribué avec d'autres à la rédaction du symbole de la foi de Constantinople I (382). Plusieurs de ses homélies ne sont conservées qu'en syriaque. Elles sont publiées dans le volume suivant (voir annexe II, titre 12) :

Michel Bonnet, en collaboration avec Sever J. Voicu, *Homélies, II*, Paris, Les Éditions du cerf, coll. « Sources Chrétiennes », 2012, 400 p. (ISBN 978-2-204-09980-6).

Ce séminaire est surtout l'occasion de discuter des faits de langue syriaque, de ses spécificités phonétiques (comme par exemple : l'apophonie et la spirantisation de certains de ses phonèmes), morphologiques et syntaxiques. Mais aussi de faire une analyse philologique comparant l'arabe au syriaque. Ce qui a participé fortement à ma maîtrise du syriaque (le *soureth* et le *tourani*²¹).

Ces travaux d'édition critique et de traduction ont également ont été le tremplin vers des recherches sur le syriaque, langue et patrimoine. C'est ainsi que j'ai pu montrer que le syriaque et l'arabe, langue et culture, ont connu un essor mutuel et un déclin parallèle (Diab-Durantou 2014, voir annexe II, titre 11). Si l'arabe a vu s'épanouir toutes ses potentialités, c'est parce que le syriaque en constituait l'élément moteur. Servant d'intermédiaire entre la science grecque et la science arabe, il permit à cette dernière d'absorber l'héritage encyclopédique hellénique, et devenir ainsi une pierre angulaire de la civilisation arabo-musulmane. Inversement, lorsque l'arabe atteint son apogée, il va à son tour marquer de son empreinte le syriaque, tant sa grammaire que l'organisation de son lexique. Si les premières grammaires syriaques avaient pour base la *Technè* grecque, les grammaires tardives, à partir de Bar Hebraeus (XIII^{ème} siècle), adopteront les principaux concepts de la tradition grammaticale arabe, tels que les parties du discours (qui sont trois chez les grammairiens arabes), la racine

²¹ Pour une idée sur la différence entre le syriaque oriental et occidental, voir Diab-Durantou 2014.

trilitère, le schème, le verbe sain et défectueux, etc. (Bohas 2008 : 145-158). Ce qui se répercute sur l'organisation du lexique syriaque, lequel sera désormais classé dans les dictionnaires selon une racine trilitère.

Mais lorsque sonne le glas de cette situation de dialogue d'égal à égal entre l'arabe et le syriaque avec l'arrivée des Mogols au tournant des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles, l'arabe entre dans une période de déclin et cède peu à peu la place au turc comme langue d'empire. Quant au syriaque, il entre dans le temps connu sous l'appellation de « La nuit obscure », expression caractérisant une des périodes les plus mouvementées de son histoire (Teule 2008 : 30).

La situation mouvementée du monde arabe dans laquelle une communauté syrianophone importante se trouve en grand danger, confirme cette corrélation de destin entre les deux langues.

Conclusion

Je poursuis actuellement le séminaire consacré à l'édition critique et à la traduction du manuscrit du monastère Mār Gabrīl 20D (Tūr 'Abdīn) : *Mystère des lettres syriaques* (texte anonyme), à paraître également dans la collection *Sources chrétiennes*. D'époque incertaine, ce manuscrit représente un genre littéraire que l'on retrouve en grec et en arabe : l'interprétation mystique et théologique de la forme des lettres dans une langue donnée, ici le syriaque.

CHAPITRE II

EDITION, TRAITEMENT ET VARIATION LINGUISTIQUES

Mes recherches sur le lexique arabe, dans son histoire, ses influences réciproques, sa structure et ses dimensions culturelles, se poursuivent à travers l'édition critique et le traitement linguistique des œuvres issues de l'épopée populaire du Mashreq et de la parémiologie arabe. Elles ressortissent d'un point de vue strictement linguistique et ne diffèrent pas de la démarche de mes prédécesseurs. La littérature (poésie ou prose) a toujours été le lieu d'exercice de la théorie grammaticale et linguistique. Grammairiens et exégètes, classiques et médiévaux, empruntaient leurs objets d'analyse à la poésie et à la prose préislamiques et contemporaines de l'avènement de l'Islam.

La plus ancienne grammaire de l'arabe, *al-Kitāb* de Sibawayhi (m. 796), a eu une influence considérable et continue d'être la matrice de tous les travaux ultérieurs sur la grammaire arabe. La hiérarchie des données utilisées par Sibawayhi dans la construction de sa grammaire est très instructive, eu égard à la place de la littérature dans les bases véritables du processus de standardisation de la langue²² :

- En premier lieu, vient le parler spontané des Bédouins,
- Puis, vient la langue artificielle de la poésie préislamique,
- Suivie de la langue particulière du Coran,
- Ensuite, viennent les recueils de récits relatifs à la vie du Prophète²³,
- Puis les proverbes et expressions idiomatiques,
- Et enfin les mots forgés ad hoc.

²² Ce classement est établi par M. G. Carter (*Sibawayhi*, 2004, page 39) : 1. The natural language of the Bedouin, 2. The artificial language of Arabic poetry, 3. The inherently different language of the Qur'an, 4. The Traditions of the Prophet (Hadith), 5. Proverbs and idiomatic phrases, 6. Made-up words and sentences.

²³ Il est surprenant de constater, tel que le souligne Carter, que le *Ḥadīṭ* occupe si peu de place dans le *Kitāb*. Quelques mentions seulement y sont en effet signalées. Même le nom du Prophète semble aussi rarement évoqué. Le manque d'intérêt au *Ḥadīṭ* s'explique, selon Carter, par l'existence à volonté des données directes provenant des Bédouins et du texte coranique dans ses différentes lectures. Tandis qu'il ne disposait pas de texte écrit fiable du *Ḥadīṭ*. Pour avoir une plus ample idée sur la question, on peut se reporter à Carter (2004 : 39-47).

Cette hiérarchie prouve la place substantielle accordée à la littérature de tous genres dans la grammatisation et la standardisation de la langue arabe. En effet les occurrences de la poésie dans le *Kitāb* sont au nombre de 1056 (1047 si on exclue les répétitions) pour 231 poètes venant de 26 tribus ! Quant au texte coranique, 421 occurrences y sont référencées (Carter : 2004, page 46).

La littérature populaire arabe, dans ses deux facettes narrative (le Roman populaire) et sapientiale (la parémiologie arabe), constitue pour moi un travail d'édition et un champ d'investigation linguistique à travers lequel j'étudie la langue, la variation linguistique, le contact des langues ainsi que la sémantique lexicale. Concernant le Roman populaire, je travaille sur la *Sīrat al malik al-Zāhir* (*Le Roman de Baybars*). Quant à la parémiologie, il s'agit pour l'instant d'un travail d'édition d'une compilation proverbiale faite par l'un des humanistes européens les plus connus : Antoine Galland.

A. Edition, traitement et variation linguistique dans l'épopée populaire du Mashreq

Longuement dévalorisée par les intellectuels arabes et les arabisants et reléguée au rang de paralittérature, la littérature populaire commence à être reconnue. En témoigne, entre autres, le fait qu'un passage du *Roman de Baybars* a été mis au programme de l'agrégation d'arabe en 2010 et 2011. Je suis impliquée au premier chef dans son étude puisque j'ai édité en collaboration avec Georges Bohas deux tomes (8 et 9) de la *Sīrat al malik al-Zāhir* (soit quelque 730 pages). (voir annexe 3)

Œuvre fondamentale de la littérature et de la culture populaire arabes, la *Sīrat al-malik al-Zāhir* (*Roman de Baybars*) est un texte sans auteur déterminé, qui a évolué considérablement au cours des derniers siècles du Moyen Âge, mis par écrit tardivement, et qui existe en plusieurs versions.

L'intérêt pour le *Roman de Baybars* est relativement nouveau : si les premiers manuscrits éveillent la curiosité des arabisants dès le début du XIXe siècle, ils sont assez rapidement délaissés par les historiens qui ne goûtent guère à cette «sous-culture» populaire, incapable de rivaliser avec les grandes chroniques contemporaines en termes de crédibilité historique (Thomas Herzog 2003). Il faut attendre les années 1980 et la traduction française entreprise par Georges Bohas et Jean-Patrick Guillaume pour que les chercheurs s'intéressent vraiment à ce texte. Œuvre épique arabe, enrichie et romancée, la *Sīrat al malik al-Zāhir* est considérée comme la biographie romancée du sultan mamelouk Baybars I^{er}. La *Sīra* a été mise par écrit

après un certain temps de transmission orale par des auteurs encore anonymes à ce jour. Celle-ci était assurée par des conteurs²⁴, le plus souvent dans des cafés ou sur des places, à destination d'un public composé essentiellement de petites gens, artisans, travailleurs des souks qui venaient ici passer leur soirée, dans le cadre de fêtes familiales ou pendant les veillées de Ramadan. La *Sīra* n'est pas régie par l'esthétique des genres, mais par les exigences de la parole et de ses désirs. La surprise et le suspens sont les éléments clé du récit et de la récitation, développant plusieurs intrigues à la fois, et devant susciter en permanence la curiosité du public ou son effroi, son émerveillement ou son attente²⁵. La *Sīra* pare les éléments historiques du fantastique (la présence des *sāḥirāt* ou des djinns) et des transformations de la fiction en éléments réels (des personnages de fiction dont on trouve des tombeaux dans le vieux souk d'Alep !). Il s'agit donc d'une œuvre de fiction qui repose sur un substrat historique réel et qui implique des personnages qui, pour la plupart, ont historiquement existé. Une œuvre romanesque où le merveilleux côtoie les éléments historiques, perturbant ainsi l'analyse des données historiques (Diab-Duranton 2015) (voir annexe II, titre 10).

Mes recherches sur la littérature populaire du Mashreq ont permis l'édition de deux manuscrits (Bohas & Diab-Duranton : 2009 et 2011) (voir annexe 3). L'édition n'a pas été chose évidente. En effet, la langue du Roman est caractérisée par son multilinguisme qui reflète aussi bien la diversité arabe (dialectes régionaux, locaux, langue classique, jargon du droit, argot d'Égypte et de Syrie, etc.) que l'environnement arabe de l'époque concernée (lingua franca²⁶, persan, « turco » c'est-à-dire le jargon de caserne des mamelouks, turc, etc.). Le roman joue avec plusieurs langues et expressions stéréotypées, mais aussi avec tous les registres de langage, avec une liberté d'expression étonnante. Nombre de mots ou de locutions nous (Georges Bohas et moi-même) étaient abscons, nécessitant le recours aux locuteurs

²⁴ Les conteurs se répartissaient en trois groupes : les *Šu'arā'*, spécialisés dans les aventures des Banū Hilāl (au nombre d'une cinquantaine) ; les *Muḥadittīn* qui consacraient leur prestation au Roman de Baybars (une trentaine) ; et les *'Antariyyeh*, spécialistes du Roman de *'Antara* (cinq ou six). Voir Jean-Patrick Guillaume, 1985.

²⁵ Le dernier conteur à Damas se donnait en spectacle au public jusqu'à l'éclatement des événements en Syrie.

²⁶ Il y a plusieurs acceptions de cette notion ambiguë. Pour certains, il y aurait deux notions différentes de lingua franca : d'une part, la ou les « langues des Francs » dans l'Orient latin à l'époque des Croisades, et, d'autre part, la lingua franca, au sens strict, une langue véhiculaire en Méditerranée occidentale, un dénominateur commun aux idiomes romans et redondant dans la communication entre chrétiens et musulmans (voir sur ce point Cyril Aslanov, 2012).

natifs de Damas pour en expliciter le sens. Ou alors aux turcophones ou kurdophones pour certaines expressions désuètes et/ou introuvables dans les dictionnaires. Parfois même, on a dû partir en quête des vieux artisans damascènes, tels que les couturiers des costumes traditionnels, pour comprendre la technique décrite dans le Roman à propos d'une robe commandée par le Sultan mamelouk.

La variété lexicale présente dans la *Sīra* est le marqueur par excellence de l'identité linguistique, géographique, sociale et religieuse des protagonistes. Pour en saisir toute la richesse linguistique, voici un tableau-échantillon succinct de termes d'origines diverses dont la *Sīra* fourmille (annexe II, titre 10) :

Lingua franca	Turc	Persan
<i>Falyūn</i> (filleul)	<i>Qabaḏāy</i> (brave et fort)	<i>ḥawājah</i> (seigneur)
<i>Morto</i> (mort)	<i>Saqatlaq</i> (mal, mauvaise action)	<i>Sārī 'askar</i> (chef de l'armée)
<i>Rin, rim, ry</i> (titre donné aux seigneurs francs)	<i>Qazlār 'aḡāsī</i> (chef des eunuques)	<i>Nām</i> (réputation)
<i>Sinyor</i> (seigneur)	<i>Wjāq</i> (foyer)	<i>Rank</i> (sorte, genre)
<i>Fartan</i> (mauvaise fortune)	<i>Yor</i> (style, manière de faire)	<i>šmintār</i> (épée)
<i>Cabellar</i> (cape)	<i>šaburd</i> (musicien)	<i>ḥawand</i> (monsieur)
<i>baṭrīq</i> (soldat franc ou byzantin)	<i>Ḥaznadār</i> (trésorier)	<i>Dašman</i> (ennemi)
<i>diyābra</i> (génie)	<i>ṭobajī</i> (canonier)	<i>šinyār</i> (étendard)
<i>ṭāšṭa</i> (tête)	<i>Qarāl</i> (titre donné par les Turcs aux Francs)	<i>Kursī šandarlī</i> (sorte des chaises)
<i>ḡandār</i> (monsieur)	<i>Kurk</i> (manteau en fourrure)	<i>Sība</i> (trépied)
<i>Banyūr</i> (bonjour)	<i>bāš</i> (chef)	<i>Šāh zādeh</i> (fils du roi)

Bab (titre des rois Francs)	<i>Lālā</i> (serviteur)	<i>'uṣṭā</i> (maître artisan)
<i>Kabīs</i> (tête)	<i>'anjaq</i> (à peine, seulement)	<i>ḥān</i> (maison)
<i>Baṣṭa</i> (bon)	<i>ṣāḡ</i> (impeccable, indemne)	<i>Kawāḥī</i> (gardiens de la porte)

J'ai aussi fait des recherches sur l'usage de la variation linguistique, de la sémantique lexicale, et de la sociolinguistique descriptive pour analyser la manière de décrire la société dans le *Roman de Baybars* et la manière de hiérarchiser les individus, les locuteurs, leurs langues et leurs religions (Diab-Duranton 2014). La variété linguistique, caractéristique principale du *Roman de Baybars*, reflète le contexte conflictuel de la Méditerranée du 13^{ème} siècle, contexte, pour rappel, marqué par la présence des Francs et l'invasion des Mongols du *Dār al-'islām*. En témoignent les registres linguistiques en usage dans cette *Sīra*. Ceux-ci deviennent des marqueurs socioculturels mobilisés constamment pour, d'une part, renforcer la légitimité du pouvoir mamelouk en place et, à travers lui, honorer tous les musulmans, et pour, d'autre part, stigmatiser l'Autre, en premier lieu le Franc et les Mongols, mais aussi certaines composantes sociales et religieuses du *Dār al-'islām*. Le but recherché dans cette œuvre est la glorification du défenseur de la *Dār al-'islām*, en l'occurrence Baybars. L'étude de la variété langagière présente dans la *Sīra* révèle le rôle et l'engagement dont ce genre littéraire est investi. L'approche lexico-sémantique et interprétative du texte laisse émerger plusieurs traits sémantiques induits par le contexte qui reflètent l'aire sémantique de ce dernier (annexe II, titre 10).

Conclusion

Littérature orale par excellence et élément constant du paysage littéraire arabe depuis la période préislamique, le Roman populaire est un vaste chantier, requérant plus de travaux de recherche, tant il recèle une richesse intrinsèque et une diversité régionale remarquables. Beaucoup de colloques et rencontres scientifiques vont lui être consacrés. A titre d'exemple, l'INALCO a décidé de dédier à cette tradition orale trois journées d'études (2015-2016-2017). L'Institut Français du Proche-Orient promet à Beyrouth un colloque au mois de mai 2015. Sur un plan personnel, il est prévu que je participe à deux de ces journées d'études organisées par l'INALCO pour présenter la variation dialectale dans le même Roman (octobre 2016) et la parémiologie arabe des humanistes européens (octobre 2017).

B. LA PAREMIOLOGIE ARABE DES HUMANISTES EUROPEENS

Mon travail de recherche intègre, dès cette année 2015, la parémiologie arabe (annexe II, titre 9). A l'occasion du tricentenaire de la disparition d'Antoine Galland, un colloque international a été organisé à Liège par Frédéric Bauden (titulaire de la chaire d'arabe à l'université de Liège) et Richard Waller (université de Liverpool). A cette occasion j'ai été sollicitée pour une participation. Le colloque (*Antoine Galland 1646-1715. Célébration du tricentenaire de sa mort*) a eu lieu du 16 au 18 février 2015. J'y ai prononcé une communication sur le sujet : « *Traduttore, traditore ? Antoine Galland traducteur de l'arabe* » ; thème qui pouvait paraître paradoxal. Comment pouvait-on douter des capacités linguistiques d'un orientaliste reconnu, auteur de nombreuses traductions et surtout introducteur en France des *Mille et nuits*, dont on connaît la vogue mondiale, encore agissante de nos jours ?

On ne dispose pas d'exemples permettant une confrontation immédiate et indiscutable d'un texte arabe parfaitement identifié avec une traduction de Galland. Par exemple pour les *Mille et une nuits*, on sait bien, casse-tête de tous les exégètes, qu'on ne peut déterminer avec exactitude tous les manuscrits utilisés par Galland. Claude Hagège (1980) a minutieusement confronté le texte arabe (F.Fr.3601) du manuscrit utilisé par Galland et le début de sa traduction. Or il bute dès le début de son enquête sur des détails qu'il trouve dans Galland et qui sont absents du manuscrit, ce qui l'oblige à postuler l'existence d'un autre manuscrit inconnu auquel le traducteur aurait eu recours.

L'étude a montré que cette apparente évidence méritait d'être questionnée, comme le prouvera la publication prochaine des actes (Diab-Duranton 2015) (annexe II, titre 9). En procédant à la recherche préluant à la rédaction de la communication, j'ai découvert des données qui permettaient d'élargir considérablement le projet initial, lequel devenait, de fait, une simple étape dans un processus global, multiséculaire, insuffisamment étudié à ce jour. Pour mieux faire comprendre ma démarche, présente et future, il convient au préalable de présenter brièvement Antoine Galland, puis le courant culturel dans lequel il s'insère. Il sera ensuite temps d'expliquer ce que je suis en train de faire et les futurs résultats espérés.

Antoine Galland a été un des érudits les plus remarquables de son temps. Expert souvent consulté, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur d'arabe au Collège royal, il fut une personnalité en vue, sans pour autant faire fortune. Au contraire, sa fin de vie fut marquée au coin de la précarité, sinon de la misère. De ses compétences, on

négligera tout ce qui relève de la linguistique, de la numismatique ou de l'épigraphie qui ont tenu pourtant une grande place dans son activité d'érudit, pour s'en tenir au domaine des langues orientales. Son aptitude en la matière lui a valu d'intégrer la suite de deux ambassadeurs (M. de Nointel et Guilleragues) près la Sublime Porte. Il a séjourné à ce titre de nombreuses années à Constantinople, améliorant sur place sa maîtrise des langues arabe, turque et persane. Il a eu ainsi l'opportunité de sillonner en tous sens l'immense empire ottoman.

L'expérience acquise, sa connaissance des langues et des littératures orientales, il a voulu en faire profiter la France de Louis XIV. Il s'est très tôt senti investi d'une mission d'intermédiaire entre les deux cultures. Dans cet objectif il a fait des recherches immenses dans des domaines très divers, aussi bien théoriques (études grammaticales, confection de dictionnaires ou de bibliographies) que pratiques (mises au point historiques, traductions). Les résultats en sont pour l'essentiel demeurés manuscrits, l'ensemble se trouvant maintenant disponible à la Bibliothèque nationale de France.

Au regard de ces immenses travaux préparatoires, la faible ampleur des publications étonne :

- *Un opuscule : De l'origine et du progrès du Café* (1699)
- *Les Contes et fables indiennes de Bidpay et de Lokman, traduits d'Ali Tchélébi ben-Saleh, auteur turc* (1724, posthume) ;
- *Les Paroles remarquables, les Bons mots, et les Maximes des Orientaux. Traduction de leurs ouvrages, en Arabe, en Persan, et en Turc, avec des remarques*, (1694).

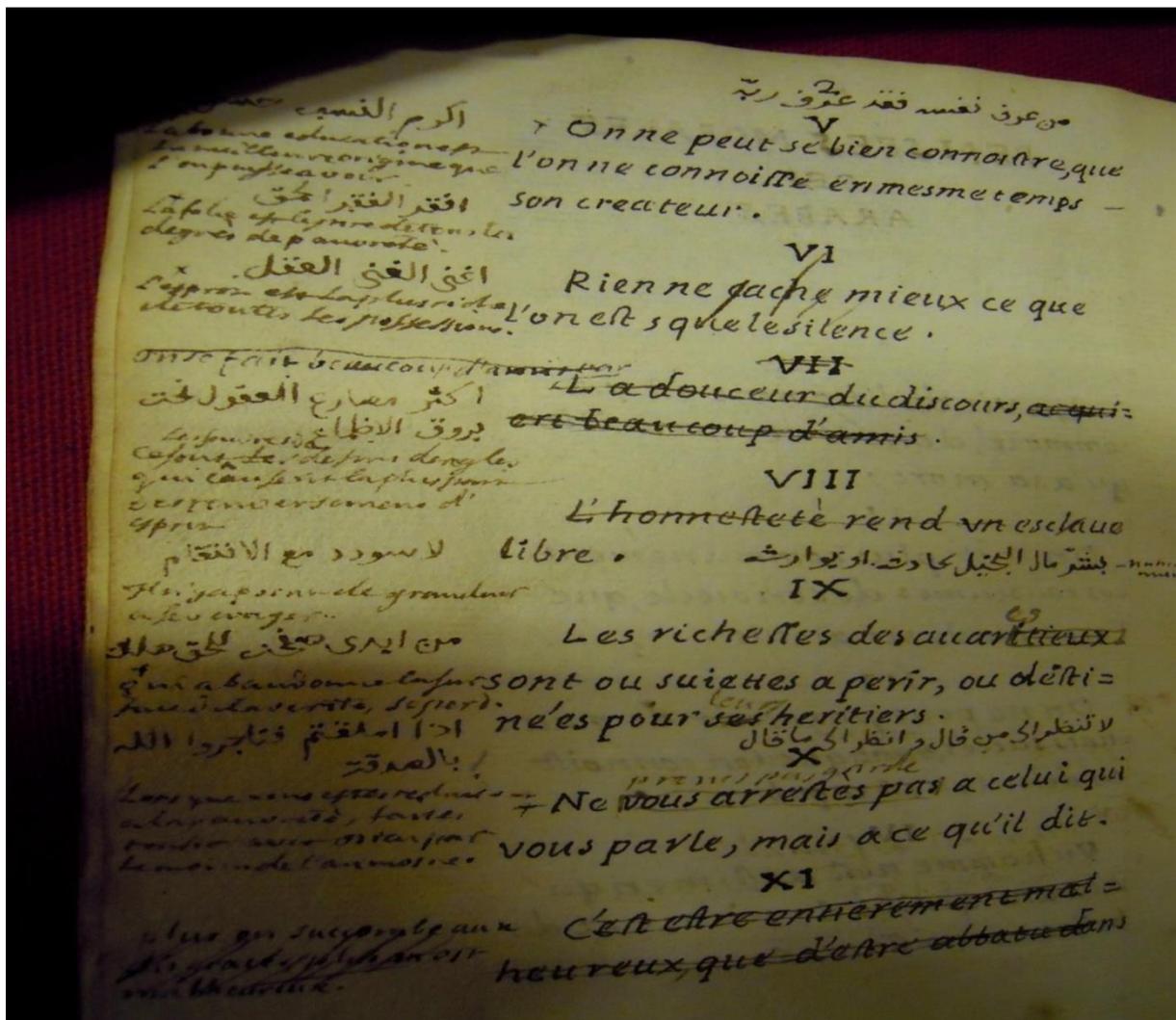
En définitive peu de chose, s'il ne fallait y ajouter *Les Mille et une nuits, Contes arabes traduits en français par Mr Galland* (Paris, 1704-1717, 12 vol. in-12). Le paradoxe étant que Galland lui-même ne prenait pas au sérieux l'œuvre qui devait faire sa gloire, traitant ces contes de « fariboles » dont il ne s'occupait que pour se délasser de tâches plus sérieuses. Dans un tel contexte, sa parfaite maîtrise des trois langues « orientales », dont l'arabe, ne semblait faire aucun doute. Mais à consulter les très remarquables travaux des biographes de Galland²⁷, sans oublier les innombrables exégèses suscitées par les *Mille et une nuits*, on constate que jamais la question n'a été réellement posée, la réponse étant tacitement admise pour acquise. Une enquête préalable se serait pourtant justifiée. Mais deux obstacles s'y opposaient : d'une part, on ne sait jamais exactement sur quelles versions Galland a travaillé ;

²⁷ La très remarquable thèse de Mohamed Abdel-Halim, *Antoine Galland, sa vie et son œuvre*, Paris, Nizet, 1964, continuée par les travaux de Frédéric Bauden, couronnés tout récemment par la monumentale édition du journal tenu par Galland (*Le Journal d'Antoine Galland. La période parisienne (1706-1715)*, édité par Frédéric Bauden et Richard Waller, Peeters, Liège-Paris, 2011-2015, 5 vol.)

la confrontation directe entre le texte d'origine et sa traduction s'avère impossible. Par ailleurs le traducteur ne fait pas mystère qu'il prend à l'occasion de grandes libertés avec le texte-source. Il partage les conceptions de son temps en la matière et se sent en droit de proposer une « belle infidèle » à un public qu'il craint de heurter en respectant trop fidèlement une expression qui obéit à des règles stylistiques jugées excessivement exotiques. De la sorte, lorsque la confrontation entre l'arabe et le français de Galland est possible, et qu'un écart se constate, on ne sait trop si c'est vrai faux-sens ou licence poétique.

L'idée m'est alors venue de contourner la difficulté en recourant à deux manuscrits autographes conservés à la BnF, textes bien connus, mais que personne n'avait eu l'idée de regarder de près. Ce sont les manuscrits cotés respectivement Fonds Français 6134 et Supplément turc 1200, dénomination d'ailleurs inexacte, les textes recueillis étant presque exclusivement arabes.

Voici un exemple de chacun des deux manuscrits :



لا ترمي سها ما في صورتك من كبره

Ne jetez pas de fleches contre un e figure ou contre une idole de bois.

Le conseil est donne par le proverbe arabe, car on ne parait que par une fleche tirée contre une fleche de fer pour rendre inutile un autre tel que l'ennemi. Les Arabes usent dans par là qui est finis en se voyant de parler comme cela qui nous ont fait supposer en eux fois en dix mille, en certaines lieux y us font par les pions que nous.

ان كنت لا تعرف تفعد في السلم ثم تسلك على السلم

Si vous ne pouvez pas monter a l'echelle vous ne pouvez pas vous promener sur la terrasse de la maison.

Ce proverbe signifie que ceux qui ne peuvent pas souffrir d'être soumis, ne peuvent pas arriver a aucun commandement, parce que la soumission est l'obéissance fait comme d'echelle pour y monter par un autre.

لا تصعد لقله الجبل وانت مرتين لبله تقع

Ne montez pas au haut de la montagne lors que vous êtes pas et de craindre que vous ne tombiez.

Les sens de ce proverbe est que l'on ne finit pas en agissant ni l'effet de son état, que ce qui est a de faire vers a ce qui est.

لا تلبس ابيض بالليل المظلم

Ne portez point d'habit blanc dans une nuit obscure.

Les sens de ce proverbe est que l'on ne finit pas en agissant ni l'effet de son état, que ce qui est a de faire vers a ce qui est.

لا ترسل كلبك بارق الذي ليس فيها كلب

N'envoiez pas votre chien, ou il n'y a point de chien. Sur un autre interprétation des Arabes, cela signifie: Ne vous mettez pas en colère avec le temps.

Comme on peut le constater par la reproduction ci-dessus d'une page des deux documents, ils présentent la précieuse particularité, unique dans le fonds Galland, de proposer le texte arabe de proverbes ou de maximes immédiatement suivi au-dessous d'une traduction et / ou d'un commentaire. On pouvait donc légitimement penser tenir la clé de la réponse à la question. On allait surprendre le traducteur dans le moment même où il transférait le texte d'une langue à

une autre. En ce sens, le fait qu'il s'agissait visiblement de brouillons pouvait se révéler intéressant, en tant qu'exprimant une spontanéité qui risquait d'être absente d'une publication ultérieure.

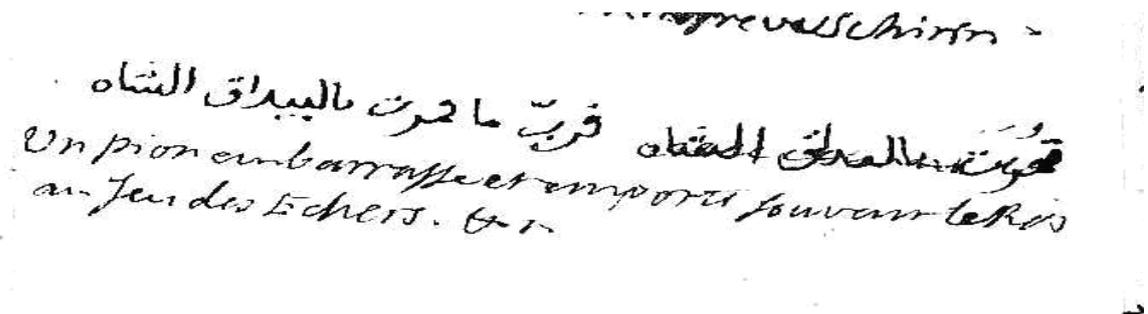
Mais, à regarder de plus près le texte du Supplément turc 1200 (seul analysé pour l'instant), et surtout la manière d'écrire l'arabe, on reste perplexe sur la maîtrise ou plutôt le manque de maîtrise qu'elle atteste. En voici quatre exemples :

Exemple 1 :



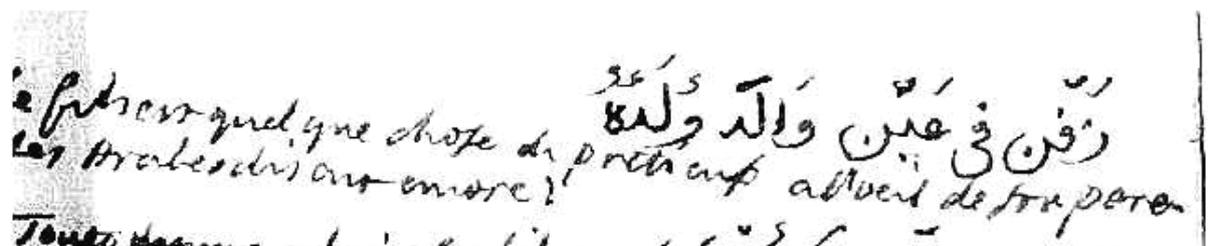
Signifiant en français : il ne lui reste plus la moindre chose, il est évident que le verbe en arabe aurait dû correspondre à « بقيت » et non pas /بارقيت/.

Exemple 2 :



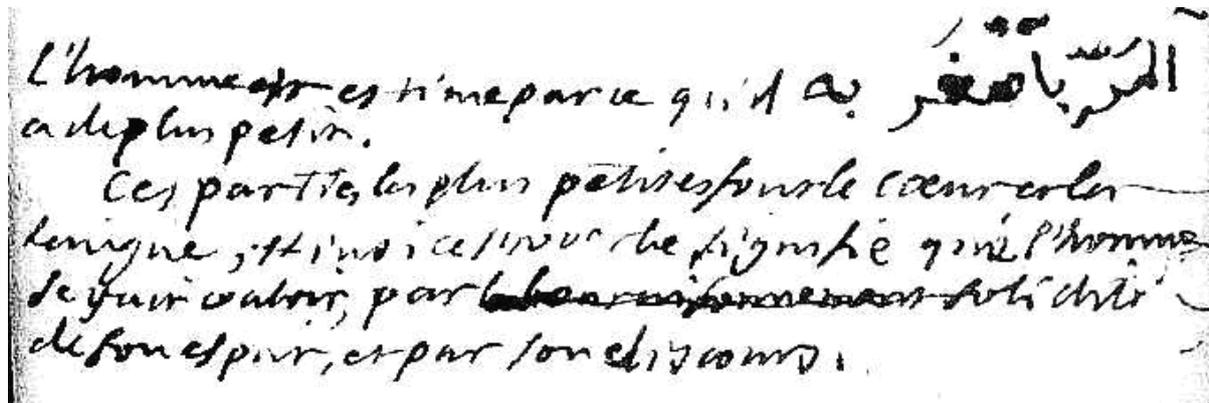
Après une tentative de correction, la phrase corrigée comporte toujours des erreurs. Le proverbe en question est : ربما قمرت بالبيدق المشاه qui signifie : un pion embarrasse et emporte souvent le roi au jeu des échecs. Or on constate que Galland a séparé le mot /ربما/ en deux pour en faire /ارب ما/. De plus, il a rajouté une voyelle longue d'une manière injustifiée au mot /بيدق/ pour en faire /بيداق/.

Exemple 3 :



Aucune lecture n'est possible en suivant la transcription de Galland. La vocalisation sensée faciliter la lecture rend au contraire la tâche plus complexe.

Exemple 4 :



Si l'on devine ici le proverbe arabe (المرد بأصغريه), l'orthographe reste discutable et est révélatrice d'un problème évident de maîtrise de l'arabe.

Parallèlement aux problèmes de l'orthographe de l'arabe, on constate également que Galland fait de fréquentes allusions à un intermédiaire non désigné, sinon par la mention « l'interprète », qui semble être intervenu sur le texte arabe. Tout se passe comme si Galland utilisait ce truchement pour sa propre intervention. Après recherche, notamment en reprenant les mentions faites par lui des auteurs utilisés pour son recueil des *Paroles remarquables*, on s'aperçoit qu'il reprend en fait la compilation d'un certain Van Erpen (connu sous le nom d'*Erpenius* dans les milieux savants) érudit flamand qui avant lui avait collecté des proverbes arabes. Et, de fil en aiguille, on s'apercevait que, bien loin que la publication de Galland fût la première en ce domaine, elle s'inscrit dans une longue lignée d'intercesseurs qui, avant lui, avaient voulu faire connaître les trésors de la parémiologie arabe.

Dès lors, l'étude initiale s'est en quelque sort dédoublée. Au projet premier (Antoine Galland est-il ou non un bon arabisant ?) s'est ajoutée l'envie de regarder de plus près cette tradition ininterrompue d'éditions de proverbes arabes à l'intention du public occidental. C'est d'elle dont il va être question désormais. Pour la question des compétences réelles de notre orientaliste, je renvoie à la communication de Liège dont c'est l'objet.

Une tradition d'interculturalité

Des motifs d'ordre politique et commercial ont toujours prévalu sur les objectifs culturels dans les rapports entre Orient et Occident, plus particulièrement entre la Sublime Porte et la France. Entrer dans le détail de leurs relations serait la matière d'un livre. On s'en tiendra au rappel des grandes lignes. Les premières capitulations signées entre François I^{er} et Soliman le Magnifique remontent à 1536. Elles instituent une entente commerciale étendue qui se traduit

par l'implantation de consulats français chapeautant des institutions commerciales dans de nombreux ports de l'empire ottoman, les Echelles du Levant. Périodiquement renouvelées elles subsisteront, avec des hauts et des bas, jusqu'à la Révolution. Pour l'essentiel elles autorisent les Français à commercialiser en terre d'Islam. L'implantation permanente d'une ambassade à Constantinople fut la traduction tangible de cette collaboration profitable aux deux parties. C'est dans ce contexte qu'Antoine Galland accompagnera deux des ambassadeurs, le marquis de Nointel (1670-1673), puis Guilleragues (1679-1688).

Le refus des autorités ottomanes d'utiliser toute autre langue que le turc dans leurs négociations avec les Etats occidentaux, eut pour conséquence l'institution progressive d'un corps de traducteurs, les drogman. Sur décision de Colbert, un arrêt du conseil de commerce instaura le système des jeunes de langues. Un certain nombre d'adolescents furent ainsi formés au métier, d'abord en France, puis en Asie, notamment à Pétra, pour ensuite servir de traducteurs lors de tractations politiques ou de négociations commerciales.

Dans le même temps, les responsables successifs de la bibliothèque royale, de même que de riches collectionneurs, dont Colbert lui-même, s'employèrent à enrichir leurs fonds de manuscrits orientaux, subventionnant des voyageurs chargés d'acquérir des textes arabes, turcs, persans, arméniens ou grecs anciens. Paul Lucas et Antoine Galland ont dans cette perspective été nommés « antiquaires du Roi » et se sont acquittés de leur mission en rapportant en France livres précieux, manuscrits et autres curiosités (Henri Omont 1902).

L'empire ottoman était donc loin d'être *terra incognita* pour les milieux intellectuels français. Un jeune homme doué pour les langues étrangères comme le fut Galland pouvait espérer faire carrière dans ces relations internationales très particulières. Et des érudits, délaissant pour une fois grec et latin qui leur étaient familiers dès leur enfance, pouvaient avoir la curiosité de s'intéresser à ces cultures exotiques dont les voyageurs leur rapportaient maints témoignages. Parmi d'autres manifestations culturelles, la riche tradition arabe des proverbes avait su retenir leur intérêt, et bien avant Galland quelques savants curieux s'étaient chargés d'en collecter des spécimens, puis de les publier.

Tradition parémiologique chez les humanistes européens

Dans leur grand mouvement de retour à la littérature antique, les humanistes n'ont pas manqué de s'intéresser aux proverbes. Le plus célèbre d'entre eux, Erasme, a lui-même constitué un florilège de proverbes grecs et latins, publié en 1500. Conséquence de cette vogue, l'intérêt en Occident pour la littérature parémiologique arabe est ancien, et peut être

daté la fin du XVI^e siècle. Une première filière remonte à un manuscrit arabe traduit en latin par un prêtre maronite. Ce manuscrit, tombé entre les mains du diplomate D. Florence, fut ensuite transmis à l'érudit Isaac Casaubon, qui chargea son disciple Van Erpen (Erpenius) de l'éditer. Mais auparavant Joseph-Juste Scaliger avait eu également l'intention de publier un ensemble qu'il avait constitué de 176 proverbes, mais il mourut avant d'avoir pu mener son entreprise à bien. Erpenius s'en chargea et fit paraître à Leyde en 1614 un ensemble de 200 proverbes sous le titre *Kitab al-Amthal seu Proverbiorum Arabicorum centuriae duae*, reprenant les remarques de Scaliger et y joignant les siennes. L'ensemble, soigneusement édité, proposait le texte arabe, suivi de sa traduction et de remarques sur le texte par les deux érudits. Le livre, augmenté de nombreux autres documents, fut réédité en 1656 par Jacob Golius sous le titre de *Arabicae linguae tyrocinium*.

Comme il était d'usage, ces humanistes ont usé du latin pour leurs traductions et commentaires. Il s'est pourtant trouvé un érudit pour traduire en français l'ouvrage d'Erpenius. Mais cette publication, œuvre de Jonas Hambræus (1588-1672) prédicateur du roi de Suède et fondateur de l'église luthérienne à Paris, *Proverbia arabica selectissima... nunc gallico idiomate reddita* (Paris, 1632), ne semble avoir rencontré aucun écho, ce qu'atteste l'extrême rareté des exemplaires encore disponibles (deux).

D'autres savants ont également publié des recueils de proverbes arabes, proposant sur le modèle d'Erpenius, texte arabe et glose latine. Ainsi Jan Van den Driesche dit Drusius fait paraître en 1612 *Apophthegmata Ebraeorum ac arabum*, compilation de 200 proverbes d'auteurs inconnus. Ou encore Pierre Vattier qui, en 1660, accompagne de quelques proverbes et sentences arabes son édition de *L'élégie de Tograi*.

La même curiosité pour cette littérature se retrouve en d'autres pays. En Angleterre où Edward Pocock avait rassemblé un ensemble imposant de proverbes d'al-Maydānī. A sa mort, ses manuscrits furent recueillis par la Bodleian Library, où ils donnèrent matière, à la génération suivante, à la publication de Schultens, (*Specimen proverbiorum Meidani ex versione Pocokiana*, Londres 1773). En Italie, du fait de Timoteo Agnellini (*Proverbia utili e virtuosi in lingua arabica, persiana e turca*, 1688). En Allemagne enfin par Andreas Tscherning (1641), Johan Jacob Reiske (1758), Andreas Sennert (1668), Heinrich Albert Schultens (1773), Ernest Friedrich Karl Rosenmüller (1796), Christian Maximilien Habicht (1826).

Ainsi, lorsque Antoine Galland fait paraître en 1694 ses *Paroles remarquables*, etc. il s'inscrit dans une tradition déjà bien fournie, ce qu'il reconnaît d'ailleurs honnêtement. Bien que la

suite des temps ne fasse pas partie de mon étude, on signalera d'un mot qu'il faut attendre 1838 pour que paraisse les *Arabum proverbialia, a Maidanio collectorum proverbiorum, vocalibus instruxit, latine vertit, commentario illustravit de G.W.Freytag*, le premier à publier l'ensemble des textes attribués à al-Maydānī. On remarque toutefois que son appareil critique est toujours rédigé en latin. La tradition s'est maintenue jusqu'à nos jours et sont disponibles actuellement de nombreuses anthologies de proverbes arabes, en traduction française seulement, ou accompagnées de l'original arabe, parfois même avec un commentaire. Un florilège sans aucune prétention à l'exhaustivité n'aurait pas de peine à en citer une dizaine.

Les différents recueils antérieurs à la publication de Galland

Ils feront par la suite l'objet d'une description bibliographique détaillée. On se contente ici d'une présentation provisoire sommaire.

BIBLIOGRAPHIE

R.Sellheim, *Die klassisch-arabischen Sprichwörtersammlungen insbesondere die des Abu Ubaid*, La Haye, Mouton, 1754

ERASME

Desyderii Herasmi, ... Veterum maximeque insignium paroemiarum, id est Adagiorum collectanea, Paris, 1500

Réédition en 1505

Desiderii Herasmi, ... veterum maximeque insignium paroemiarum, id est Adagiorum collectanea, opus quum novum tum ad omne vel scripture vel sermonis genus venustandum insigniendumque mirum in modum conducibile...

Début de la tradition

Au départ, se trouve à Rome un manuscrit arabe traduit en latin par un Maronite. D. Florence, précepteur de Louis XIII, l'acquiert et le transmet à Casaubon,

SCALIGER

Joseph-Juste Scaliger (1540-1609)

Collection à partir de :

Majma' al-'amtāl (*Le confluent des proverbes*) d'al-Maydānī (mort en 1124)

Et l'exégèse du *Kitāb al-'amtāl* (*Livre des proverbes*) par Abū 'Ubayd al-Qāssim (mort en 1094)

Scaliger avait l'intention de publier les 176 proverbes qu'il avait collectés mais il meurt avant d'avoir fini l'édition. Ses remarques sont fondées dans l'édition procurée par Erpenius.

HAMBRAEUS

Jonas Hambræus (1588-1672) prédicateur du roi de Suède, fondateur de l'église luthérienne à Paris, professeur à l'université de Paris :

Proverbia arabica selectissima. Olim à clarissimis et doctriissimis viris D. Iosepho Scaligero, et D. Thoma Erpenio latinè traducta. Nunc verò in gratiam studiosæ iuventutis, horis succisiuis Gallico idiomate reddita et in tres Centurias divisa ac recens edita, per Ionam Hambræum. Parisii, Apud Mathvrinvm Henavlt, viâ Clopiniana è regione parua Nauarræ, 1632

Titre abrégé : *Proverbia arabica selectissima... nunc gallico idiomate reddita* (Paris, 1632)

L'ouvrage semble ne plus exister qu'en deux exemplaires, l'un à la Bibliothèque nationale de Suède, l'autre à la bibliothèque d'Harvard (USA).

GOLIUS

Jacob Golius (1596-1667)

Arabicae linguae tyrocinium, id est Thomae Erpenii Grammatica arabica, cum varia praxios materia... [Fabulae Locmani sapientis, Sententiae quaedam arabicae, Adagia arabica, duae ex Corano suratae, Dissertatio ex Hariraeo, etc.] [Edidit Jacgolius.]

Lugduni Batavorum : typis et impensis J. Maire, 1656, 2 parties en 1 vol. in-4°

BnF : X-1761

2 *FABVLÆ LOCMANI.*
 LEO ET DVO TAURI.

 *E*o aliquando egressus est contra duos Tauros, qui simul congregati cornibus suis feriebant, ita ut ingredi inter eos non posset: unde desiit eos invadere & petere, promisitque eis se non adversaturum eis, etiamsi recederet alter à socio suo. Recessitque alter: atque ille simul dilaceravit utrumque.

Significat hoc,
Duabus civitatibus, cum cives earum consilio conveniunt, prevalere non posse inimicitias; at discordes si sint, simul eas perire.

NOTÆ.
Aliquando] Arabicè semel, una vice: ut nos dicimus cens, een reise, une fois.
*Petere] Verbum خدع non solum fallere significat; sed etiam insistere, rei alicui incumbere, & operam dare, quæ notio hujus mihi loci esse videtur. * Malim legere, وياخذن وياخذن scorsim recessit abstinitque, & eos petere coepit fraude.*

غَزَالٌ
أَجَلٌ يَعْنِي غَزَالٌ مَرَّةً عَطَشٌ فَأَتَى الْإِذْيَ مَاءً يَشْرَبُ فَتَنَظَرُ
حَيْالَهُ فِي الْمَاءِ فَحَزِنَ لِدِقَّةِ فَوَاجِبِهِ وَسَرَّ وَأَبْتَهَجَ لِعَظْمِ
قُرُوبِهِ وَكَبَّرَهَا وَفِي الْحَالِ خَرَجَ عَلَيْهِ الصَّيَّانُونَ فَأَتَهُمْ
مِنْهُمْ فَأَمَّا هُوَ فِي السَّهْلِ فَلَمْ يَدْرِكُوهُ فَلَمَّا دَخَلَ فِي
الْجَبَلِ

FABVLE LOCMANI.

أَلْجَبَلِ وَعَبْرَ بَيْنَ الشَّجَرِ فَكَفَرُوا الصَّيَّانُونَ وَقَتَلُوهُ فَقَالَ
عِنْدَ مَوْتِهِ الْوَيْلُ لِي أَنَا الْمَسْكِينُ الَّذِي أَزْدَرَيْتَ فِيهِ هُوَ
خَلَّصَنِي وَالَّذِي رَجَوْتَهُ أَهْلَكُنِي ،

CERVUS.

CERVUS cū aliquando sitiret , ad aquæ venit fon-
tem ut biberet , viditque imaginem sui in aqua , ac tri-
stus est ob pedum suorum gracilitatem. Gavissus verò est
& superbivit cornuum magnitudine & excellentiâ. Ac sta-
tim egressi contra eum sunt Venatores, à quibus fugit: cū
autem in planitie esset, non assequuti sunt eum : at cū
montem deinde ingressus esset , & inter arbores transfiret,
ceperunt eum venatores, atque occiderunt. Dixitque mor-
iturus : Væ mihi misero , quod me servavit, id vilipen-
di, in eo confusus sum quod me perdidit.

NOTÆ.

Cervus] *Textus habet*, ajal, (potius ijel & ojjel) *id est*,
Cervus. *Explicatur vox obscurior*, & apud Hebræos quam
Arabes usitatior ايل per notioreم غزال : sic fabella XIII.
Baūda, *id est*, culex.

Ut biberet] ل, *id est*, ut, *hic* & frequenter alibi in hac
constructione omittitur.

غَزَالٌ ،

غَزَالٌ . مَرَّةً مَرَضًا فَكَانَ أَصْحَابُهُ مِنَ الْوَحُوشِ يَأْتِي
أَلَيْهِ وَيُودِعُهُ وَيُرْعِي مَا حَوْلَهُ مِنَ الْحَشِيشِ وَالْعُشْبِ فَلَمَّا
فَأَق

A 2

SCHEIDIUS

Everard Scheidius (1742-1794)

Selecta ex Sententiis Proverbiisque Arab. ab Erpenio olim editis, Leyde, 1779. Il reprend et corrige Erpenius, et y ajoute d'autres proverbes de Maidani.

VATTIER

Pierre Vattier

L'élégie de Tograi avec quelques sentences tirées des poètes arabes. L'hymne d'Avicenne et les proverbes du Chalife Gali, le tout nouvellement traduit de l'arabe par P. Vattier, Paris, Soubret, 1660 (60 p.).

POCOK

L'orientaliste anglais Edward Pocock avait l'intention de publier le recueil complet des proverbes arabes de Maydani (Plus de 6000) mais il meurt avant d'avoir fini. Son manuscrit se trouve à la Bodleian library et sera utilisé par Schultens.

DRUSIUS

Johannes Drusius [Jan Van den Driesche] (1550-1616)

En 1591 Joannes Drusius publie une collection de 200 proverbes arabes d'auteur inconnu, sous le titre :

Apophtegmata Ebraeorum ac arabum ex Avoth R. Nathan Aristeia, libro selectarum margaritarum, et aliis auctoribus nollecta latineque reddita cum brevibus scholiis.

Versailles BM, Royer in-4 IHD 1

AGNELLINI

Timoteo Agnellini

Proverbii utili e virtuosi in lingua arabica, persiana e turca, gran parte in versi, con la loro spiegatione in lingua latina & italiana, Padoue, 1688, 77 p.

LA TRADITION GERMANIQUE

- Andreas Tscherning, *Centuria proverbiorum Alis imperatoris muslimici distichis latinao-germinicis expressa* (Breslau, 1641) ;
- A. Tscherning, *Proverbia arabica*, 1654 (34 p.) : Latin et traduction en allemand
- Johan Jacob Reiske, *Sammlungen einiger arabischer Sprichwörter, die von Stöcken oder Stäben hergenommen sind*, Leipzig, 1758.

- Johann Christian Kall, *Arabum philosophia popularis, sive sylloge nova proverbiorum...* (1764)
- Henr. Albertus Schultens, *Specimen proverbiorum Meidanii ex versione Pocokiana*, Londres 1773. A partir du manuscrit d'Edward Pocok, conservé à la Bodleian, qu'il a pu consulter lors d'un séjour en Angleterre.
- Nic. Guil. Schroederius, disciple de Schultens, publie 454 nouveaux proverbes trouvés dans le fonds laissé par son maître (1795).
- Ernest Friedrich Karl Rosenmüller, *Selecta quaedam Arabum adagia, e Meidanensis proverbiorum syntagmate nunc primum Arabice edita, latine versa et illustrata*, Leipzig, 1796.

GALLAND

Antoine Galland, *Les paroles remarquables, les bons mots et les maximes des Orientaux. Traduction de leurs ouvrages en arabe, en persan et en turc, avec des remarques*, Paris, 1694 Réédition, avec une préface d'Abdelwahab Meddeb, Paris, Maisonneuve et Larose, 199, 184p.

LE PROJET DE GALLAND : UNE TRANSITION ET UNE TRANSMISSION

Au terme de cette brève recherche sur les prédécesseurs de Galland, qui sera ultérieurement reprise et précisée, quelques conclusions provisoires paraissent s'imposer.

D'abord une évidence : Galland n'est pas le premier à s'intéresser à la littérature parémiologique. Lui-même d'ailleurs n'y a pas prétendu. Il s'inscrit dans une tradition commencée avant lui et qui se poursuivra au XVIIIe siècle avant d'entrer dans l'ère scientifique au XIXe. Néanmoins, à le comparer à ses devanciers, les différences sont évidentes. Les érudits qui, avant et après lui, ont publié des textes littéraires arabes, notamment des proverbes, ne le font pas dans l'intention de transmettre un spécimen d'une culture ignorée de leurs contemporains. Jamais en tout cas une quelconque préface ne viendrait l'annoncer. Au reste, le plus souvent les textes publiés ne le sont pas isolément, comme un but en soi. Ils s'intègrent à des ensembles qui semblent plus importants. Par exemple, ils viennent à l'appui de dictionnaires ou de grammaires, comme autant d'exemples.

Ainsi l'*Arabicae linguae tyrocinium* de Golius qui propose 12 sous-ensembles comprenant par exemple la grammaire d'Erpenius, des extraits du Coran, plusieurs recueils de sentences, des proverbes, etc. En un mot, l'ambition demeure restreinte : on se satisfait de réunir quelques « centuries » de proverbes ou de sentences.

On ne perçoit pas d'élan commun. Chacun travaille au gré de ses trouvailles ou de compétences investies dans de modestes entreprises, sans doute destinées à assurer quelque notoriété à leur auteur. Au reste, la plupart de ces publications sont de médiocre dimension, de quelques dizaines de pages, à très faible tirage, ce qu'atteste, s'il en était besoin la rareté des exemplaires encore disponibles.

Ultime caractéristique : tous, opuscules ou traités plus conséquents comme le *Tyrocinium* de Golius, sont rédigés en latin, langue des doctes. Ce sera encore vrai pour la belle édition de Freytag en 1838. Cette littérature spécialisée s'adresse à des confrères érudits, seuls destinataires visés. Aucun n'a l'idée de s'adresser à un public élargi.

Les objectifs de Galland

L'originalité de Galland en comparaison paraît évidente. D'abord sur un plan quantitatif. Il se donne les moyens de ses ambitions. Déjà le manuscrit inédit des *Pensées morales des Arabes*, mis au point en 1682, proposait environ 500 sentences. Dix ans plus tard la publication de 1694 contient, chiffres ronds, 1000 « maximes » et 500 « paroles remarquables » ou « bons mots » ; le même nombre se retrouve à peu près pour les proverbes collectés dans le manuscrit du Supplément turc 1200. Et ces innombrables petits textes sont empruntés aux meilleures sources, imprimées et manuscrites, que Galland détaille non sans fierté dans l'*Avertissement des Paroles remarquables*. Sa documentation à l'évidence dépasse, et de loin, celle de ses devanciers.

Une autre différence saute aux yeux, au sortir des pesantes compilations antérieures : les textes se présentent dégraissés de toute subtilité philologique ou grammaticale ; même les *Remarques* qui flanquent les *Paroles remarquables* ne sont là que pour assurer une meilleure lisibilité. Tout est fait pour que le lecteur se trouve de plain-pied avec le texte qu'il parcourt des yeux. Plus de latin, réservé aux doctes, un français totalement compréhensible le remplace. Même l'original arabe, qu'on aurait pu attendre dans une telle publication, brille par son absence. Immédiatement compréhensible, le texte s'offre ainsi pour le plus grand « plaisir » (revendiqué dans la préface) d'un large public.

Cette évidente volonté de vulgarisation est la conclusion logique d'un projet mûrement réfléchi. Dès le départ s'affirme la volonté de ne pas s'enfermer dans la tour d'ivoire des spécialistes. Pourtant en général avare de grandes déclarations, Galland à plusieurs reprises dit considérer comme un devoir de faire partager au plus grand nombre les connaissances qu'il a la chance d'accumuler.

L'on doit étudier premièrement pour soi ; mais, d'abord que nos études nous sont de quelque utilité, comme nous ne la tirons qu'en profitant des études de ceux qui nous ont devancés, c'est, ce me semble, une espèce d'ingratitude de priver de l'utilité des nôtres, tant ceux qui vivent en même temps que nous que ceux qui doivent nous suivre²⁸.

Cette obligation morale affleure à plusieurs reprises dans les diverses préfaces de ses publications, qui sont autant de manifestes. De plus, concernant l'orientaliste qu'est devenu Galland à force de voyages et d'études, elle prend une forme spécifique. Lui qui connaît si bien pays, peuples et cultures de ces terres lointaines se doit de les faire connaître à des Français trop assurés de leur supériorité et par là même enclins à ignorer, voire mépriser des modes de vie si éloignés des leurs. Préjugés tout à fait injustes : les Arabes nous valent bien, et par de nombreux aspects nous sont même supérieurs²⁹. On peut hardiment parler « du génie de ces peuples, qui passent pour des barbares dans l'esprit de bien des gens qui ne se sont jamais mis en peine de les bien connaître. » (*Pensées morales*). Et si toute comparaison, en plus ou en moins, est toujours susceptible de provoquer des rivalités stériles, mieux vaut faire référence au fonds commun d'une morale universelle qu'on aura plaisir à retrouver dans des civilisations, différentes de forme, mais si semblables en leurs valeurs profondes³⁰. Au reste, si, en l'espèce, il parle des Arabes, ce qu'il en dit doit s'étendre à bien d'autres ethnies : Turcs et Persans, cela va de soi, mais tout autant Tartares et « presque tous les peuples de l'Asie jusqu'à la Chine », tous compris sous le terme générique d'*Orientaux*.

²⁸ Lettre à Le Grand, 25 juillet 1700, *Correspondance*, t.I, p.336.

²⁹ Par exemple à propos des récits qui forment la matière des *Mille et une nuits* : « Il n'est pas besoin de prévenir le lecteur sur le mérite et la beauté des contes qui sont renfermés dans cet ouvrage. Ils portent leur recommandation avec eux. Il ne faut que les lire pour demeurer d'accord qu'en ce genre, on n'a rien vu de si beau jusqu'à présent dans aucune langue. » *Avertissement* de la première édition.

³⁰ « Car enfin, comme ce sont des règles qui ne sont point particulières pour la conduite seule des Arabes, mais généralement pour tous les hommes, il n'y a personne qui n'en puisse tirer de l'avantage, de quelque qualité et de quelque condition qu'il soit » *Pensées morales des Arabes, Préface*.

Ce projet d'acculturation, Galland a eu par ailleurs l'occasion de l'incarner dans quelques publications que le monument des *Mille et une nuits* a complètement occultées : récits de voyage, dont malheureusement la plupart ont disparu avant publication, ou propos plus modestes comme ce joli petit texte *De l'origine et du progrès du café* (1699) qui explique la provenance lointaine de ce breuvage qui rencontre un immense succès auprès des consommateurs occidentaux et en détaille les usages.

Le choix de la littérature gnomique

C'est pourtant un autre domaine de la littérature orientale que Galland va choisir pour servir de messager entre les civilisations des deux bords de la Méditerranée : tout ce que recouvre le terme d'expression gnomique : sentences, maximes, proverbes, dits mémorables, sagesse populaire, etc.

Bien des arguments militaient en faveur de ce choix : tous ses prédécesseurs avaient aussi peu ou prou opté pour l'étude de ce type de document, choix qui lui-même se justifiait aisément par sa commodité d'usage, sa forme brève, figée, aisément identifiable, présente dans toutes les sociétés.

Il se trouvait également que ces formes d'expression rencontraient depuis toujours un succès jamais démenti parmi les peuples orientaux³¹ et que c'est là, pouvait-on croire, que s'exprimait mieux que partout ailleurs la fougue de leur imagination et leur goût décidé pour les réflexions morales.

Enfin le futur auteur, Galland lui-même, avait très tôt manifesté son intérêt pour ces formes de littérature. Dès son arrivée à Constantinople, on le voit soucieux de rassembler des témoignages en ce sens, soit par de nombreuses lectures, ou dans le contact direct avec la population, en remplir des cahiers, exprimer dans sa correspondance son désir de les réunir et publier. S'il attend 1694 pour publier les *Paroles remarquables*, une première mouture, les *Pensées morales des Arabes*, plus ramassée, mais visiblement déjà prête pour la publication, existait dès 1682.

Si l'on ajoute à ces raisons le fait que cette littérature est d'inspiration essentiellement populaire, à la fois simple et imagée, qu'elle peut donc mieux que toute autre être susceptible

³¹ « Les Arabes ayant cultivé presque toutes les sciences peu de temps après que Mahomet eut établi sa religion, s'attachèrent particulièrement à la connaissance et à la pratique de la morale et, sans parler des traités particuliers qu'ils en ont mis au jour, ils en ont fixé les principaux axiomes en peu de mots qu'ils ont compris sous le nom de sentences et de maximes » *Pensées morales des Arabes, Préface*.

d'être transférée d'une langue à l'autre, on comprendra mieux les raisons qui ont incité Galland à la privilégier de préférence à toute autre.

Pour autant, des difficultés inhérentes aux formes de cette littérature se posaient à un esprit tel que Galland épris d'ordre et de clarté épistémologique. De fait, en français, le choix des dénominations et des classements s'avérait ardu. Entre sentences, maximes et proverbes, pour s'en tenir aux principaux termes, mais tout aussi bien apophtegmes, axiomes, voire bons mots, les frontières se révèlent poreuses, génératrices de confusion aux yeux d'un esprit soucieux de précision³². En arabe c'était, semble-t-il, encore bien pis :

Le mot arabe *mathal*, qui signifie généralement *dicton* ou *proverbe*, peut s'appliquer à *l'aphorisme*, aux *mots historiques mémorables*, à la *locution idiomatique*, aux *formules maléfiqes ou bénéfiques* et même à la *parabole*. Le terme *hikma* signifie également *sentence* et *maxime* et apparaît quelquefois comme un complément à la notion contenue dans le *mathal*³³.

A vrai dire, les érudits qui, avant Galland, s'étaient intéressés à cette littérature et en avaient publié des fragments n'y avaient pas entendu malice et sans y regarder de bien près avaient allègrement mélangé versets du Coran, maximes, proverbes et toutes autres formes gnomiques.

Une tentative de classement

Antoine Galland ne l'entendait pas de cette oreille et a voulu mettre un peu d'ordre dans ce désordre épistémologique. Pour cela, il a usé d'un détour assez inattendu, mais au fond compréhensible chez un humaniste familier des cultures latines et grecques. Comme il s'en explique en ouverture des *Paroles remarquables*, il s'est inspiré du modèle de Plutarque et de Valère Maxime³⁴. A l'instar de ces derniers, il a repris le vieil archétype des *apophtegmes* qui lui paraissait offrir un cadre suffisamment souple pour accueillir ce qu'il baptisait pour sa part

³² Je reprends les pertinentes analyses de Mohamed Abdel-Hamid qui évoque la tentative du Père Bouhours qui, en 1701, avait proposé une *Explication de divers termes français que beaucoup de gens confondent faute d'en avoir une notion nette*, où il tentait de distinguer entre pas moins de dix-sept termes de sens voisins. Abdel-Hamid, *op. cit.*, p. 254.

³³*Ibid.*, p. 251-52.

³⁴ « Le lecteur qui aura quelque connaissance des ouvrages des Anciens, remarquera sans peine que le premier titre est l'interprétation ou l'explication de celui d'apophtegmes sous lequel Plutarque nous a laissé les Paroles remarquables et les bons Mots des anciens rois, des capitaines grecs et romains et des lacédémoniens. Le titre de *Dicta memoratu digna*, c'est-à-dire de paroles dignes de mémoire que Valère Maxime a donné en partie au Recueil que nous avons de lui, n'en est pas aussi beaucoup différent. » *Avertissement* non paginé.

Paroles remarquables et / ou Bons mots, laissant à une seconde partie, qualifiée de *Maximes* toutes les formes de littérature proprement morales, telles que sentences ou aphorismes.

Distinction qui avait le mérite de la clarté, comme on peut s'en convaincre en comparant les débuts respectifs des deux parties de l'anthologie de 1694 :

Les Paroles remarquables et les Bons mots des Orientaux

Un Mahométan consultait Aïsheh, une des femmes de Mahomet et lui demandait conseil sur la conduite de sa vie. Aïsheh lui dit : Reconnaissez un Dieu, retenez votre langue, réprimez votre colère, faites acquisition de la science, demeurez ferme dans votre religion, abstenez-vous de faire le mal, fréquentez les bons, couvrez les défauts de votre prochain, soulagez les pauvres de vos aumônes et attendez l'éternité pour récompense.

REMARQUE. Suivant les histoires des Mahométans, Mahomet a eu quatorze femmes. Aïsheh qui fut de ce nombre, était fille d'Aboubekir qui fut le premier successeur de Mahomet. Elle vécut neuf ans avec lui et ne mourut que longtemps après, sous le règne du calife Maavia, âgée de 65 ans.

Hormouzan, gouverneur de la ville de Schouschter, capitale du Khouzistan, pour le Roi de Perse, combattit soixante et dix fois contre les Arabes dans le temps de la conquête qu'ils firent du royaume de Perse ; mais enfin les Arabes le firent prisonnier et le conduisirent à Omar, second successeur de Mahomet, qui commanda qu'on le fit mourir. Avant l'exécution de cet arrêt Hormouzan demanda à boire ; mais la frayeur de la mort l'avait tellement saisi qu'il n'eut pas la force de boire l'eau qu'on lui apporta. Omar lui dit de reprendre ses esprits et qu'il n'avait rien à craindre qu'il n'eût bu. Mais, voyant qu'il ne buvait pas, il ordonna qu'on lui coupât la tête. Hormouzan s'écria : Quoi ! vous m'avez donné ma grâce et vous ne tenez pas votre parole. Omar étonné demanda comment il l'entendait. Hormouzan répondit : Vous m'avez dit que je n'avais rien à craindre que je n'eusse bu, je n'ai pas bu. Ceux qui étaient présents dirent qu' Hormouzan avait raison, et Omar lui donna la vie.

REMARQUE. On a remarqué avant moi que Schouster est l'ancienne Suse où les Rois de Perse allaient passer l'hiver, parce qu'elle est dans un climat fort chaud, comme tout le Khouzistan qui est encore aujourd'hui une des provinces du royaume de Perse, bornée au couchant par le Golfe Persique.

Les Maximes des Orientaux

- La crainte de Dieu est la plus grande des perfections, et le vice la plus grande des imperfections.
- La crainte de Dieu purifie le cœur.
- Je crains Dieu, et après Dieu, je ne crains que celui qui ne le craint pas.
- Il n'y a point d'asile d'une sûreté plus grande que la crainte de Dieu.
- La piété est la sagesse la plus grande et l'impiété est la plus grande des folies.

Un choix judicieux

Outre une clarification méthodologique évidente, la solution de Galland présentait deux autres avantages. D'abord, comme il le laissera entendre dans un passage sur lequel on reviendra, le diptyque de 1694, était promesse dans son esprit d'un triptyque qui, aux deux fourre-tout *Paroles remarquables / Bons mots* et *Maximes* en aurait joint un troisième dédié aux Proverbes, eux-mêmes nettement caractérisés.

Par ailleurs cette distinction avait toutes chances d'être parlante pour le public français en cette fin de siècle, reprenant deux formes littéraires qui connaissaient depuis longtemps une vogue remarquable. Le Père Bouhours avait constaté à juste titre que, de La Rochefoucauld à La Bruyère en passant par d'innombrables épigones, le XVIIe siècle avait été « un siècle de Sentences et de Maximes »³⁵. La seconde partie du recueil entrait donc en résonance avec des formes gnomiques qui berçait l'imaginaire collectif depuis des décennies.

Moins souvent signalée, mais pourtant presque tout autant prisée du public, s'atteste par ailleurs la présence d'une abondante littérature de divertissement à l'usage de lecteurs plus frivoles, friands d'anecdotes et de dits curieux, à tel point que les deux dénominations retenues par Galland (*paroles remarquables* et *bons mots*) auraient pu tout aussi bien servir de titre à une de ces compilations qui se succèdent avec régularité tout au long du XVIIe siècle ainsi qu'au siècle suivant³⁶. D'ailleurs Galland lui-même, en dehors de ses préoccupations

³⁵ Cité par Abdel-Hamid, p.251.

³⁶ Témoins ces quelques titres extraits d'une bien plus abondante bibliographie :

Récréations morales et galantes, ou Histoires véritables, avec des réflexions très utiles. Dédiées au beau sexe. Cologne, 1717.

Le Roux Philibert-Joseph, *Dictionnaire comique, satirique, burlesque, libre et proverbial.* Amsterdam, M. C. Le Cène, 1718.

d'orientaliste, avait sacrifié à cette mode en se chargeant de publier successivement deux recueils d'*ana*³⁷, composés également par « les bons mots, les maximes de morale et les observations soit historiques, soit d'érudition »³⁸, sorties de la bouche d'une personnalité disparue.

Ainsi, uniquement rédigé dans un français aisé, se coulant dans des modèles littéraires éprouvés, le recueil de 1694 avait toute chance de rencontrer un accueil favorable. La littérature arabe, échappant aux minuties obscures des tentatives précédentes, avait enfin chance de se faire connaître et de contribuer à dissiper quelque peu d'opiniâtres préjugés. Le vœu d'Antoine Galland pouvait se réaliser.

[Bruzen de la Martinière], *Nouveau recueil des épigrammatistes français, anciens et modernes, contenant ce qui s'est fait de plus excellent dans le genre de l'épigramme, du madrigal, du sonnet, du rondeau et des petits contes en vers, depuis Marot jusqu'à présent*, Amsterdam, Wetstein, 1720, 2 vol.

Polissonniana, ou Recueil de turlupinades, quolibets, rébus, jeux de mots, allusions, allégories, pointes, expressions extraordinaires, hyperboles, gasconades, espèces de bons mots et autres plaisanteries, avec les équivoques de l'homme inconnu et la liste des plus rares curiosités. Amsterdam, Henri Desbordes, 1722.

Segraisiana, ou Mélange d'histoire et de littérature, recueilli des entretiens de M. de Segrais de l'Académie française, avec ses églogues et autres pièces. Paris, Nicolas le Clerc, 1722.

Bibliothèque des gens de cour ou Mélange curieux des bons mots d'Henri IV et de Louis XIV, de plusieurs princes et seigneurs de la cour et autres personnes illustres. Avec un choix de traits naïfs, gascons et comiques, de plusieurs petites pièces de poésie et de pensées ingénieuses, propres à orner l'esprit et à le remplir d'idées vives et riantes. Seconde édition corrigée et augmentée par M. Gayot de Pitaval, Paris, Au Palais, chez Théodore le Gras, 1723, 2 vol.

[Louis de Court], *Variétés ingénieuses ou Recueil et Mélange de pièces sérieuses et amusantes par M. D*** académicien*. Paris, Christophe David, 1725.

Mélanges d'histoire et de littérature, recueillis par M. de Vigneul-Mainville. S. l., 1725.

Gayot de Pitaval, *Saillies d'esprit, ou choix curieux de traits utiles et agréables pour la conversation, entrelacés d'histoires singulières, d'anecdotes intéressantes, de réflexions critiques morales, de jugements sur plusieurs poètes modernes et de l'élite de leurs poésies*. Paris, La Bottière, 1726.

Desbois. *Recueil de bons mots, de bons contes et de réparties choisies*. Cologne, 1730, 2 vol.

Gayot de Pitaval, *Esprit des conversations agréables ou Nouveau mélange*, 1731, 3 vol.

³⁷ *Menagiana* (1693) et *Segraisiana* (1722) Les deux recueils recueillaient donc, eux aussi, les paroles remarquables et les bons mots de deux érudits, fameux en leur temps, Gilles Ménage (1613-1692) et Jean Regnault de Segrais (1624-1701).

³⁸ Préface non paginée du *Menagiana*.

Une tentative inaboutie ?

Cette audacieuse tentative d'acclimation d'une civilisation très étrangère dans un paysage intellectuel français assez peu ouvert aux innovations a-t-il été une réussite ? Comparée aux travaux antérieurs, sans aucun doute. Les *Paroles remarquables* parues à Paris (Bénard et Brunet) en 1694, furent presque immédiatement deux fois republiées (La Haye, Van Dole, 1694 ; Lyon, Baritel, 1695). Dans la foulée une traduction anglaise ne tarda pas (Londres, 1695). Quelques années plus tard, on trouve encore une reprise à Paris sous le titre d'*Orientalia* (1708), elle-même republiée à Amsterdam (1730). Enfin, bien plus avant dans le siècle, l'œuvre figurera encore dans une réédition (1780) de la *Bibliothèque orientale* d'Herbelot que Galland avait été le premier à publier et dans une curieusement tardive traduction allemande (1787).

Au total un assez beau succès de librairie pour un ouvrage tout de même spécialisé, mais sans aucune commune mesure avec celui qui accueillera d'emblée les *Mille et une nuits* quelques années plus tard. A l'inverse, faut-il lire un indice d'échec dans la non continuation projetée par Galland telle qu'annoncée dans la préface des *Paroles remarquables* ? Si le public se montrait satisfait de ce premier essai, disait-il, il était tout disposé à continuer³⁹. Ce nouveau recueil, dans son esprit, n'aurait pas consisté à seulement enrichir le contenu de l'édition de 1694, mais bien plutôt à proposer un autre volet de la littérature gnomique arabe : une anthologie de proverbes, ce qui aurait achevé le triptyque sous lequel Galland concevait la littérature sentencieuse et morale. Preuve en est le manuscrit coté Supplément turc 1200 qui est l'ébauche d'un recueil de proverbes, travail en soi déjà considérable et qui n'a pas été poursuivi.

Certes il est difficile de spéculer sur une absence ; il est possible que Galland ait été détourné de son objectif par une autre de ces entreprises dans lesquelles cet infatigable travailleur ne se lassait pas de se lancer. Certes encore, peut-être faut-il aussi incriminer les réticences des libraires, peu enclins à s'aventurer dans des éditions de faible rapport. Lui-même s'en plaint à plusieurs reprises dans sa correspondance⁴⁰. Le fait n'en est pas moins là : Galland n'a pu

³⁹ « Si le Recueil que j'en donne présentement a le bonheur de plaire, suivant l'intention que j'ai de contribuer quelque chose à la curiosité du public, je travaillerai avec plaisir à en donner un second Volume » *Avertissement* non paginé.

⁴⁰ Ainsi il évoque à mots couverts ses difficiles négociations avec les éditeurs d'un précédent ouvrage, laissant entendre qu'il avait bien pu se faire duper à l'occasion (« Le peu de satisfaction que j'ai eue de leur conduite à l'occasion du *Menagiana*, m'oblige dans celle-ci de mieux prendre mes précautions. Ils sont plus fins que moi et j'ai besoin de secours au moins pour empêcher que je ne sois trompé grossièrement. » Lettre à Nicaise, juin

achever le triptyque dont il avait eu une claire conception et qu'il se savait en mesure d'accomplir. On soupçonne que d'autres raisons, plus profondes, sont sans doute à prendre en compte, qui questionnent sa pratique même de la traduction.

De fait Galland est un partisan résolu d'une libre adaptation dans le passage d'une langue à une autre, fidèle en cela aux conceptions en usage de son temps. Surtout s'agissant d'une civilisation fort éloignée des mœurs françaises, qu'il ne pouvait être question de traduire avec une fidélité qui n'aurait pas été comprise. Il a eu à plusieurs reprises l'occasion de s'en expliquer, mais nulle part aussi nettement qu'à propos des *Mille et une nuits* auprès de son ami Cuper. Il y revient à propos d'un détail, à ses yeux, symbolique. De son propre chef, l'éditeur, Barbin, avait parlé dans la page de titre de son édition de : *Contes arabes, traduits en français par M. Galland*, trahissant l'intention de l'auteur, comme celui-ci s'en explique.

L'original est en arabe et je dis *mis en français* parce que ce n'est pas une version attachée précisément au texte qui n'aurait pas fait plaisir aux lecteurs. C'est autant qu'il m'a été possible le texte arabe rendu en bon français, sans m'être attaché servilement aux mots arabes⁴¹.

On ne saurait mieux se montrer adepte de la pratique de la « belle infidèle ». La question a souvent été débattue à propos des *Mille et une nuits* (Sylvette Larzul 1996), mais jamais, à notre connaissance, pour les *Paroles remarquables* qui sont pourtant intéressantes de ce point de vue, proposant de fait, deux réponses différentes à partir d'un axiome commun.

Car Galland était confronté à un dilemme : d'une part, il souhaite acclimater à l'intention du public français une manière de pensée et d'écrire orientale, étant persuadé qu'elle est aussi valable que toute autre, par exemple que les modèles tant révéérés de l'antiquité grecque et latine. Mais dans le même temps, il juge indispensable d'adapter au goût français des procédés linguistiques, des habitudes de langue, des procédés littéraires qui, transcrits sans précaution, dégoûteraient le public potentiel. Et ce faisant, il court le risque de trahir cette étrangeté, cet exotisme qui fait le sel de cette civilisation autre.

Bien conscient de la difficulté, il y répond de deux manières différentes dans les deux parties de son livre. A chaque fois il use d'une langue parfaitement classique, s'interdisant les termes directement empruntés de l'arabe, comme le fera ultérieurement un Mardrus dans sa

1693, Correspondance, p.183-84). Ailleurs, commentant le succès inattendu des *Mille et une nuits* il évoque « d'autres ouvrages que j'aurois pu faire imprimer il y a longtemps, et qui ne le seront peut-être jamais », faute de pouvoir trouver un éditeur (Lettre à Cuper, 3 octobre 1703, *Correspondance*, p.466-67).

⁴¹ Lettre à Cuper, août 1702.

traduction des *Mille et une nuits*. Mais l'indispensable touche d'exotisme est préservée dans les *Paroles remarquables* et autres *Bons mots*, où fleurissent les témoignages d'une civilisation radicalement autre. Y sont décrites les aventures d'innombrables sultans, califes et vizirs, dont les débordements sont redressés par autant de sages derviches. On y peut découvrir d'insolites comportements dont des individus aux noms porteurs de sonorités cocasses sont les héros : Ardeschir Babekan, roi de Perse, Bouzourgemhir, Hormouz, ou le sultan Nouschirvan voyageant de la Mecque à Bagdad, ou ailleurs dans la péninsule arabique, pour y vivre d'étranges aventures. Et de savantes *Remarques* explicatives viennent sans cesse authentifier ces dits.

Rien de tel en revanche pour les *Maximes*, d'où toute trace d'étrangeté linguistique a été soigneusement nettoyée. Galland en a la ferme conviction : il n'y a pas deux manières de concevoir la morale ; les notions de bien et de mal sont des valeurs universelles. « Ce sont des règles qui ne sont point particulières pour la conduite seule des Arabes, mais généralement pour tous les hommes⁴². » Fidèle à cet axiome, Galland évite systématiquement tout ce qui pourrait particulariser les croyances orientales. Dès l'ouverture du recueil il sera dit : « La crainte de Dieu purifie le cœur ». La généralité du propos, le choix délibéré d'un *Dieu* universel en lieu et place d'un *Allah* qui aurait ancré la maxime dans un contexte particulier, sont significatifs d'une généralisation œcuménique qui met son empreinte sur les quelque mille sentences qui suivent.

Dès lors, qu'on feuillette cette seconde partie et qu'on lise, exemples pris au hasard :

Qui fait du bien aux méchants fait la même chose que s'il faisait du mal aux bons.

Ne méprisez personne en quelque état de bassesse qu'il soit. La fortune peut l'élever et vous abaisser.

Un bon livre est le meilleur des amis.

On vient à bout de toutes choses avec la patience ; mais c'est une vertu que peu de personnes pratiquent et rarement.

D'ailleurs Galland l'avouait volontiers : « Je sais bien que ces pensées ne sont point particulières aux Arabes. Les Grecs, les Latins et tous les peuples bien policés qui leur ont succédé, ont déjà dit la même chose. »

En somme, dans cette seconde partie, tout se passe comme si Galland avait voulu démontrer que les sages orientaux étaient capables, tout aussi bien que les moralistes occidentaux, de

⁴² *Paroles remarquables, Préface.*

condenser leurs préceptes en autant d'aphorismes. Mais cette éminente dignité qu'il leur attribue se paie d'un complet manque d'originalité.

Réussie dans sa première partie, sa tentative de concilier valeurs universelles et originalité spécifique échoue dans la seconde. Pris entre des exigences contradictoires, le souci de transmettre fidèlement les manifestations d'une réalité culturelle autre, tout en prenant soin de l'appriivoiser pour la rendre conforme au goût d'un public réticent, le traducteur finit par effacer complètement les frontières et, à force d'édulcorer, débouche sur l'insignifiance.

Nulle part mieux qu'ici n'éclate la contradiction entre la volonté proclamée de faire connaître l'orient dans sa vérité, et les libertés recommandées par la théorie de la belle infidèle.

Galland a bien pu faire de discrètes promesses dans sa préface aux *Paroles remarquables* :

Bref, si le Recueil que j'en donne présentement a le bonheur de plaire, suivant l'intention que j'ai de contribuer quelque chose à la curiosité du public, je travaillerai avec plaisir à en donner un second volume.

Dans son esprit, comme en témoigne le manuscrit du Supplément turc, ce second volume aurait pris la forme d'un recueil de proverbes. Et qui sait si la forme parémiologique n'aurait pas mieux résolu le dilemme ? Peut-être que des proverbes, plus imagés que les sentences morales, plus proches d'une réalité quotidienne, ayant souvent la saveur d'expressions populaires auraient plus efficacement exprimé l'esprit de la culture orientale.

Conclusion

En son stade actuel, mes recherches sur Antoine Galland et la tradition parémiologique devraient pouvoir se scander en quatre temps, dont les pages qui précèdent permettent de donner une idée à peu près précise.

1) *Le rapport personnel d'Antoine Galland à la langue arabe*. Etude terminée, dont les conclusions sont à lire dans la communication au colloque de Liège : « *Traduttore, traditore ? Antoine Galland traducteur de l'arabe* » (annexe II, titre 9). D'où il ressort que notre orientaliste manifeste, à l'occasion, de graves défaillances, notamment dans sa manière d'écrire l'arabe, bévues qui seraient inadmissibles chez un parfait bilingue. Le corpus analysé est cependant de trop faible amplitude pour autoriser des conclusions définitives. Au reste, pour cet adepte de « belles infidèles » une parfaite exactitude à rendre le texte original n'était pas requise.

2) *La tradition parémologique avant Antoine Galland*. Le corpus est de modeste dimension (une quinzaine de textes) autorisant une analyse détaillée de toutes ces tentatives isolées. Il faudra s'interroger sur le choix des textes (les auteurs se recopient-ils les uns les autres ? On ne le sait pas encore avec certitude), la pertinence des analyses et le but recherché par ces modestes florilèges. On fait l'hypothèse que souvent il est moins à chercher dans le souci de faire connaître une littérature étrangère que dans le besoin d'appuyer sur des exemples une réflexion grammaticale.

La manière dont l'Occident, en particulier la France, a pu s'initier à la connaissance de la littérature arabe est un domaine déjà largement défriché. En revanche l'approche érudite, telle que l'illustrent un Galland ou son confrère au Collège royal Pétis de la Croix, et deux générations plus tard un Sylvestre de Sacy, est encore trop peu étudiée.

3) *Des traductions*. La publication du *Journal* de Galland sera prochainement achevée en 5 volumes. Ce monument d'érudition devrait un jour se prolonger par une nouvelle édition de la *correspondance*. Notre contribution à la redécouverte d'aspects occultés de l'œuvre de Galland consistera dans l'édition des deux manuscrits présentés plus avant : le MS Fonds Français 6134, intitulé *Pensées morales des Arabes* qui est en 1682 une première version de ce qui deviendra en 1694 les *Paroles remarquables*. Et le manuscrit coté *Supplément turc 1200*, qui a tous les traits d'un premier jet pour une édition de proverbes arabes qui ne verra jamais le jour. Un des intérêts de ce manuscrit est la confrontation qu'il autorise avec la compilation précédente d'Erpenius que Galland suit de près. On sait d'ailleurs qu'il avait acquis un exemplaire de la réédition très augmentée par Golius⁴³, ce qui permet peut-être de dater le manuscrit.

4) *Le statut de traducteur de Galland*. Problème très souvent traité, mais uniquement à propos des *Mille et une nuits*. Reprendre la question à partir de la littérature parémiologique devrait autoriser des vues neuves et permettre d'approfondir le dilemme où Galland lui-même s'enferme : à la fois restituer la saveur d'une littérature étrangère et dans le même temps affubler le texte arabe d'un costume français⁴⁴.

⁴³ « A la sortie de l'Académie, j'allai à la vente de la Bibliothèque de M. Noli. J'achetai la Grammaire arabe d'Erpenius de l'édition de 1656 in-4° par les soins de Golius avec les fables de Locman, des sentences arabes, des proverbes, des sentences tirées des poètes arabes. » 14 août 1710, *Journal*, t.II, p. p.208.

⁴⁴ Difficulté récurrente dont on trouverait un éloquent témoignage dans un dialogue du traducteur avec Legrand, son correspondant du moment, qui lui écrivait à propos de *l'Histoire de Genghiz-Khan et de ses successeurs* qui venait de paraître : « Peut-être que le plus grand et même le seul défaut que l'on trouvera dans votre traduction, c'est d'avoir suivi votre auteur trop scrupuleusement. Vous savez que la vivacité de notre Nation ne

C. TRAVAUX DE TRADUCTION

Les langues diffèrent essentiellement par ce qu'elles doivent exprimer, et non par ce qu'elles peuvent exprimer. (Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, 1963, chapitre 1, page 84)

Ce chapitre met l'accent sur mes recherches et travaux de traduction dans le domaine de l'arabe comme processus de découverte linguistique et culturelle, de pratique et de création terminologique. S'il est admis que la langue est le vecteur de la culture, et que les cultures sont vouées à se traduire les unes les autres, s'enrichissant ainsi mutuellement, la traduction devient alors le moyen de contact entre les langues et les cultures. Toutes les langues ont donc vécu et vivent de la traduction (Marc Crépon 2004).

L'histoire de la langue arabe nous apprend en particulier le rôle éminent joué par la traduction dans l'essor de cette langue et son épanouissement. La parémiologie des humanistes européens dont il est question dans le chapitre précédent révèle comment l'Europe, en particulier la France, a pu s'initier à la connaissance de la littérature et de la civilisation arabes par le truchement de la traduction.

La traduction est également la découverte de soi, de ses propres connaissances à la fois de la langue natale et de la langue cible. L'acte de traduire devient ainsi l'occasion remarquable de réfléchir sur la langue et sur ses capacités à répondre en matière de création lexicale, par emprunts, calques, néologismes et autres termes appropriés.

J'ai choisi délibérément de pratiquer la traduction, mettant ainsi au défi mes connaissances lexicologiques, linguistiques et culturelles. Trois ouvrages traduits du français vers l'arabe ont fait mon choix (annexe 4) :

- Le dernier livre de l'historien Georges Corm *Pour une lecture profane du conflit au Proche-Orient*, traduction publiée par Dar al-Fārābi en mai 2014 sous le titre arabe :

- نحو مقارنة دنيوية للنزاعات في الشرق الأوسط: تحليل ظاهرة توظيف الدين في السياسة الدولية

s'accommode pas de certaines manières des Orientaux, qui nous paraissent un peu longues ; et il serait très facile de serrer davantage veste style. » *Correspondance*, p.319.

A quoi Galland répondait :

Au reste, si vous trouvez que j'ai suivi trop scrupuleusement mon auteur, vous pouvez connaître aussi que je n'ai rien omis de ce qui peut plaire. Il est plus aisé de retrancher le superflu que de suppléer ce qui manquerait. » *Ibid.* p. 321.

- Une anthologie du Père Youakim Moubarak réunie par Georges Corm. La traduction est publiée par Dar al- Fārābi en mars 2014 sous le titre arabe est : *ḥawla Lubnān wa-Filasṭīn wa-l-ḥiwār al-’islāmī al-masīhī : muḥtārāt*.

- حوار لبنان وفلسطين والحوار الإسلامي- المسيحي: مختارات

- Traduction d’un livre de photographies *Audiences works* de Samuel Biancini, publiée en janvier 2013.

Le premier livre est celui de l’économiste et historien connu et reconnu : Georges Corm. L’auteur constitue à lui seul un monde intellectuel à la fois sophistiqué et déconcertant par sa clarté, mais surtout englobant et synthétique qui sait, avec une perspicacité redoutable, traverser les siècles, les espaces et les cultures diverses et variées, faisant tomber un à un les dogmes, les croyances, et les préjugés simplistes afin de démêler les fils entrecroisés de l’histoire de cette région du monde qu’est le Proche Orient. Traduire son œuvre est une tâche délicate. Non seulement la terminologie utilisée est hautement spécialisée dans des domaines variés (histoire, économie, historiographie, etc.), mais de plus le livre est riche de nuances terminologiques subtiles, ayant trait à l’histoire de l’Europe, telles que : « laïcité », « laïcisation », « laïcisme », « sécularisation », « sécularisme », « profane », « historialisation », « historicisme », « stylisation historique », etc.

La traduction a d’abord nécessité un travail de débroussaillage pour pouvoir assimiler toutes les nuances de cette terminologie et les rendre dans une forme adéquate et compréhensible par tous. Une concertation suivie avec l’auteur s’est imposée, des propositions de néologismes en arabe ont recueilli son adhésion et celle de la maison d’édition, comme on peut s’en persuader en consultant la version arabe du livre.

Est prévue la traduction vers l’arabe du dernier livre de Georges Corm *Pensée et politique dans le monde arabe : contextes historiques et problématiques, XIX-XXIe siècle*, La Découverte, 2015. Cette toute récente parution expose les multiples facettes de la pensée politique arabe depuis le XIX^e siècle. Elle démontre la vitalité de cette pensée et des grandes controverses qui l’ont traversée. Loin d’être figés dans le carcan théologico-politique, ses acteurs ont souvent exprimé une pensée critique forte, sur les plans religieux et philosophique, anthropologique et politique.

La matière du second livre (Une anthologie de textes du Père Youakim Moubarak réunis par Georges Corm) est très complexe du fait de ses constantes références religieuses, de ses

allusions à la mythologie, de son recours à de nombreux événements de l'histoire contemporaine. Du point de vue linguistique, la difficulté se situe à trois niveaux : lexical tout d'abord (comment rendre le mot Eglise (l'institution), histoire du salut, Economie du mystère, Procuste, et.), syntaxique (phrases longues, constamment enchevêtrées), sémantique enfin. Il convenait à tout prix de préserver le lyrisme du texte. Comment fallait-il traduire un livre voué à faire connaître l'œuvre d'un homme dont la pensée synthétique s'exprime dans un style si nuancé, et chargé de culture et d'histoire, une langue qui n'est plus celle du français moyen d'aujourd'hui, une expression cultivée à l'ancienne, celle d'une génération disparue, nourrie de latin et de grec, sans oublier le syriaque. Comment la transposer dans la langue cible à des buts de vulgarisation, tout en sauvegardant sa richesse culturelle, linguistique et poétique ?

Si une parfaite connaissance de la langue source et de la langue cible s'impose à tout traducteur, l'autre condition imposée par al-Jāhiz⁴⁵ (celle d'avoir la même compétence scientifique que l'œuvre à traduire) n'est pas à la portée de tous. Pour les difficultés lexicales, le dictionnaire est d'un secours très relatif. S'il est en mesure d'apporter des équivalences aux mots tels que économie et salut, il n'est pas apte à rendre des phrases telles que « l'Economie du salut ». Il m'est arrivé parfois de passer une journée entière à faire des recherches documentaires pour élucider le sens d'une idée, traquer son contexte culturel ou venir à bout d'une référence historique ou philosophique.

Le troisième livre est celui de l'artiste photographe français et enseignant-chercheur Samuel Bianchini. Il est constitué d'une série de légendes regroupées dans un livre pour expliquer des dispositifs technologiques interactifs issus du multimédia.

Il présente quatre caractéristiques qui font tous problème pour le traducteur :

1. Une thématique nouvelle et contemporaine : l'incidence des nouveaux médias sur nos modes de représentation et nos relations à la réalité, nos nouvelles formes d'expériences esthétiques et nos organisations socio-politiques. Ceci dans un style

⁴⁵ ولا بد للترجمان من أن يكون بيأنه في نفس الترجمة في وزن علمه في نفس المعرفة، وينبغي أن يكون أعلم الناس باللغة المنقولة والمنقول إليها. (الحيوان، الجزء الخامس، ص. 289)

Le traducteur se doit d'avoir une éloquence à la hauteur de ses compétences scientifiques de l'oeuvre à traduire. Il doit également être le meilleur connaisseur de la langue source et de la langue cible. (*L'Animal*, volume 5, page 289).

volontiers poétique, une recherche verbale pour décrire la mise en espace et la gestuelle.

2. Un jargon technique hightech (Capteur laser infrarouge, ordinateur, souris, écran tactile, structure métallique, écran à leds, Vijaying, Beta Testing, vidéoprojecteurs, etc.).
3. L'usage de l'anglais (une bonne partie des titres se trouve en anglais : Training Center, Discontrol Party, monitoring, etc.). La question qui se pose bien entendu est : comment traduire l'anglais ? faut-il le maintenir ou tenter d'en trouver un équivalent dans la langue cible ?
4. La transposition de néologismes tels que : Jeux polymiques (formé des deux mots : polémique et olympiques), niform (jeu de mots : uniforme, Youniforme, aucune forme), etc.

La traduction de cet ouvrage a exigé une réponse terminologique précise pour les termes correspondant au jargon de la hightech, réponse indisponible quelquefois, nécessitant le recours à des paraphrases ou à des néologismes pour satisfaire aux innovations lexicales du texte français.

Conclusion

Toutes ces traductions m'ont permis d'interroger l'acte de traduire, les difficultés qui guettent le traducteur ainsi que la question des pertes inhérentes à toute traduction. Mais aussi de réfléchir sur la langue, et ses capacités à répondre en matière de création terminologique aux besoins de la société contemporaine. Car, selon une idée reçue, la langue arabe éprouverait des difficultés à répondre de manière efficace aux exigences linguistiques et culturelles qu'impliquent aujourd'hui les technologies sophistiquées de l'information. Le rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) de 2002 lui-même pointait du doigt ce retard : « Sur le plan linguistique, le monde des TICE se trouve à un tournant. La langue arabe se trouve, elle aussi, à un tournant. Elle peut permettre aux pays arabes de combler leur retard dans la course aux progrès de l'information ou, au contraire, contribuer à creuser le fossé linguistique séparant les Arabes du reste du monde à différents niveaux. »

Dans le passé, la langue arabe a su assimiler l'héritage du patrimoine philosophique et scientifique des anciennes cultures du Moyen Orient ; elle a légué aux autres langues de civilisation bon nombre de ses lexèmes, et a réussi à garder son originalité. Toutefois, il ne fait pas de doute que cette même langue est confrontée aujourd'hui à d'importants problèmes,

disons mieux défis, au premier rang desquels la suprématie des langues étrangères, notamment l'anglais. L'engouement pour cette langue ne cesse de grandir, du fait entre autres de l'adaptabilité supposée de cette dernière à des contextes culturels divers et de sa meilleure capacité à être en phase avec les progrès techniques. L'anglais devient de plus un signe extérieur d'appartenance et de distinction sociales chez les jeunes des sociétés orientales.

Vecteur de culture et d'innovation, la langue est au centre de la civilisation numérique. Si les moyens technologiques pour réaliser l'Internet arabe sont là⁴⁶, le retard à combler par la langue arabe ne peut se faire sans la production intellectuelle impliquant toute la société à différents niveaux. A cet égard, la traduction vers l'arabe, à condition qu'elle cesse d'être un acte individuel, artisanal, sans concertation collective ni réflexion scientifique, est un de ces moyens permettant le renouveau conceptuel de la langue dans le contexte d'une nécessaire compétition avec les autres langues dominantes (Gumperz, Boyer, Calvet).

⁴⁶ L'arabe a un score encourageant de présence sur la toile (64 %) bien qu'il gagne à être boosté au mieux et même si la langue de Shakespeare se taille la part du lion avec un score éloquent de 536.6%, et talonnée par la langue chinoise parlée pratiquée sur la toile par 444,9% d'internautes, creusant ainsi l'écart avec respectivement la France qui comptabilise 59,8%, et la Russie juste après avec 59,7.

CONCLUSION

J'ai présenté dans ce mémoire mon parcours scientifique ainsi que le détail de mes travaux de recherche, actuels et à venir. J'ai montré qu'ils concernent plusieurs aspects de la langue arabe : lexicologie et prosodie, édition et traduction. Ces axes s'inscrivent pleinement dans le cadre des sciences du langage et plus particulièrement des études linguistiques arabisantes. Reprenons-les brièvement de manière synthétique.

En premier lieu, mes travaux dans le domaine de la lexicologie s'inspirent de la théorie des Matrices et Étymons. Ils mettent en question, dans une perspective panchronique, l'organisation actuelle des dictionnaires pour lui substituer une structuration basée sur trois paliers successifs : la matrice, l'étymon et le radical. Le concept de « racine », fondamental dans la tradition lexicographique arabe, n'y a pas sa place et est totalement écarté. La théorie des Matrices et Étymons révoque en effet le concept de racine comme constituant initial du lexique, ce qui rend nécessaire une révision radicale du trilittéralisme.

Mes recherches ont de plus mis en évidence que cette remise en question de la doxa triconsonantique n'est pas l'apanage du XXI^{ème} siècle. Bien au contraire, elle a été parfaitement élaborée dès le XIX^{ème} siècle par les philologues de la *Nahḍa*. En effet, ces derniers, notamment Fāris al-Šidyāq et Jurjī Zaydān, se sont intéressés à la formation lexicale en arabe à travers le prisme de la substitution lexicale (*'ibḍāl*). Considérant que l'organisation des dictionnaires arabes était inapte à révéler les différents liens phonético-sémantiques présents entre les lexies, ils ont été amenés à déclarer la binarité comme stade primitif (*'aṣl*) de la structuration lexicale. Bien entendu, le biconsonantisme adopté par Šidyāq et Zaydān n'est pas à identifier avec l'étymon, lequel est une base biphonémique non ordonnée linéairement, véhiculant la notion générique de la matrice et manifestant ses traits. Réformer en profondeur les dictionnaires arabes et proposer un prototype à même de révéler l'analogie phonético-sémantique du lexique arabe deviennent donc sous leur plume autant d'éléments innovants, annonçant le développement des travaux lexicologiques ultérieurs. Leurs résultats constituent ainsi une étape importante pour les études lexicographiques et lexicologiques arabes à laquelle je donne écho dans mes recherches actuelles.

L'élaboration d'un échantillon d'un futur dictionnaire basé sur les trois paliers de la théorie des matrices et étymons est dans le droit fil de cette remise en question radicale. Également la publication d'un ouvrage faisant l'histoire de la création lexicale en arabe depuis les

premières études lexicographiques jusqu'au début du 20^{ème} siècle. L'ouvrage s'intéresse plus particulièrement au lien entre le phénomène de substitution et le processus de création lexicale. Ce fécond processus phonético-sémantique de génération lexicale contribue puissamment à l'enrichissement du lexique arabe. Il est une source intarissable de créativité synonymique.

Dans le même domaine, mes travaux ont également trait à la lexicologie de l'arabe dialectal. Je suis à l'initiative, avec d'autres linguistes, d'un projet de publication d'une compilation conséquente du parler libanais qui prendra la forme d'un dictionnaire. Ce répertoire fournira des informations de type linguistique : nature grammaticale, genre, forme graphique et sonore du mot, significations, valeurs d'emploi et spécialisations dans les divers niveaux de langue, relations structurales ou fonctionnelles avec les autres éléments du lexique, etc. Les unités lexicales seront également soutenues par des exemples servant à informer et expliciter le sens et l'usage général.

En deuxième lieu, concernant l'interface phonique, prosodique et morphologique de la langue, mes travaux sur la poésie arabe contemporaine s'inscrivent dans le cadre de la théorie de Roman Jakobson qui met en évidence la double structuration du discours poétique qui obéit, d'une part, aux principes généraux régissant tout texte, et de l'autre, à un ensemble de parallélismes codés par la poésie arabe. Dans le cadre d'une métrique syllabique qui s'oppose à la génération cyclique conçue par al-Ḥalīl, mes recherches sur la prosodie arabe ont révélé l'existence d'une forme poétique nouvelle (la *qaṣīda mudawwara*) qui régit la production poétique contemporaine. Elle constitue l'aboutissement de toutes les innovations créatrices de la poésie dite libre depuis son apparition au début des années cinquante jusqu'à nos jours. Plus de la moitié de la production poétique est composée sur ce mode. L'étude de cet immense corpus reste à entreprendre. Des résultats sous forme d'articles dans des ouvrages collectifs ont déjà été publiés. Un projet d'ouvrage sur la grammaire de cette prosodie est envisagé.

En troisième et dernier lieu, le traitement éditorial et linguistique de la littérature orale arabe, dans ses deux faces, narrative (les Romans populaires) et sapientiale (la parémiologie arabe). Outre l'édition de manuscrits issus de cette littérature (volumes 8 et 9 du *Sīrat al malik al-Zāhir*) j'ai étudié la langue, ses variations, la sémantique lexicale, enfin l'usage des différents parlers qu'elle atteste. Concernant la parémiologie, j'ai participé au colloque international organisé à Liège en février 2015 à l'occasion du tricentenaire de la disparition d'Antoine

Galland. Comme déjà indiqué, le sujet était : « *Traduttore, traditore ?* Antoine Galland traducteur de l'arabe » ; thème qui pouvait sembler paradoxal à première vue, tant sa maîtrise de la langue-source paraissait aller de soi chez notre orientaliste. L'étude a montré que cette apparente évidence méritait d'être questionnée. Par ailleurs, lors des recherches préluant à la mise au point de la communication, j'ai découvert des données qui permettent d'élargir considérablement le projet initial (le statut de traducteur de Galland), lequel devenait, de fait, une simple étape dans un processus global, multiséculaire, insuffisamment étudié à ce jour, rien moins qu'une tradition parémiologique à peu près inconnue.

La linguistique sémitique dans sa dimension syriaque constitue également pour moi un domaine d'investigation linguistique mais également d'édition critique et de traduction. Le syriaque fait partie de mes recherches sur le rapport de la langue à la culture par le truchement de la traduction comme processus de découverte linguistique et culturelle. S'inscrivent également dans ce rapport de la langue à la culture mes travaux de traduction du français vers l'arabe d'œuvres de philosophie politique, religieuse ou encore du domaine de la hightech. Car, dans mon esprit, la traduction n'est pas qu'une pratique épisodique ou occasionnelle. Elle revêt la forme d'un exercice d'interculturalité, d'ouverture à l'autre.

Dans ce mémoire récapitulatif, je pense avoir montré la cohérence de mes activités et la façon dont mes chantiers de recherche actuels s'inscrivent dans la continuité de mes travaux antérieurs.

Inévitablement nourri du passé, ce bilan que les exigences universitaires obligent à faire, est aussi incitation à regarder en direction du futur, à considérer les activités d'hier comme un tremplin vers d'autres recherches, d'autres accomplissements.

BIBLIOGRAPHIE

RERERENCES EN LANGUES EUROPEENNES

- ABDEL-HALIM, M., 1964, *Antoine Galland, sa vie et son œuvre*, Paris, Nizet.
- ABDEL-HALIM, M., 1964, *Correspondance d'Antoine Galland. Edition critique et commentée*. Thèse secondaire de Sorbonne ; dactylographiée.
- ABOUZAÏD, M., 2006, *Politique linguistique éducative à l'égard de l'amazighe (berbère) au Maroc : des choix sociolinguistiques et didactiques à leur mise en pratique*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble.
- ANGHELESCU, N., 1993, « La motivation du signe chez les grammairiens arabes anciens », *Revue Roumaine de Linguistique*, Tome XXXVIII, 5, p. 391-402.
- ANSCOMBRE, J.C., 2000, *La parole proverbiale*, *Langages*, N° 139, septembre 2000, Larousse.
- AUROUX, S., 2007, *La question de l'origine des langues*, Presses Universitaires de France, Paris.
- ALBERT, M., BEYLOT, R., COQUIN, R. G., OUTIER, B., RENOUX, Ch., 1993, *Christianismes orientaux, Introduction à l'étude des langues et des littératures*, Paris, Les Editions du Cerf.
- AROUI J-L., 1996, « L'interface forme/sens en poétique (post-)jacobsonienne » in *Langue française*, n°110, pp. 4-15.
- AZOUZI, A., 2008, « Le français au Maghreb : statut ambivalent d'une langue », in *Synergies Europe*, n°3, p. 37-50.
- ASLANOV, C., 2012, « La lingua franca en Méditerranée entre mythe et réalité » in *Mythe, Histoire, Croisade. Autour d'Alphonse Dupront*, Mélanges de l'école française de Rome : Italie et Méditerranée modernes et contemporaines (MEFRIM), 124-1.
- BABES, L., 1993, « L'oubli de soi : Religion et culture au Maghreb », in *Religiologiques, Le métissage des dieux*, (Guy Ménard, éd.) n°8.
- BACHMAR, K., 2011, *Les quadriconsonantiques dans le lexique de l'arabe*, Thèse de Doctorat, ENS, Lyon.
- BARKAT, M., 1999, *Détermination des indices acoustiques robustes pour l'identification automatique des parlers arabes*. Thèse de Doctorat. Université Lyon 2.

- BAUDEN, F. & WALLER, R., 2011-2015, *Le Journal d'Antoine Galland. La période parisienne (1706-1715)*, Peeters, Liège-Paris, 5 vol.
- BENCHEIKH J.E., & MIQUEL, A., 2005, *Mille et une nuits (Les). I Nuits 1 à 327*, Texte traduit, présenté et annoté, Pléiade, Gallimard.
- BENVENISTE, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- CHOMSKY, N., 1968, « Trois modèles de description du langage » in *Langages* 9, 51-76.
- BIDAVID, Raphael, 1975, *Chaldean-Arabic Dictionary*, Beirut, Markaz Babel Éditions.
- BLACHERE, R. et GAUDEFROY-DEMOMBYNES, M., 1937, *Grammaire de l'arabe classique*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- BLACHERE, R., 1966, *Histoire de la littérature arabe, des origines jusqu'à la fin du XV^e siècle*, t. III, Maisonneuve, Paris.
- BRIQUEL CHATONNET, F., DEBIE, M., DESREUMAUX, A., 2004, *Les inscriptions syriaques*, Paris, Geuthner.
- BRIQUEL CHATONNET, F., 2004, *De l'araméen à l'arabe : quelques réflexions sur la genèse de l'écriture arabe*, CNRS, URA, 1062, Etudes sémitiques, Paris.
- BOHAS, G., 1982, *Contribution à l'étude de la méthode des grammairiens arabes en morphologie et en phonologie*, Atelier de reproduction des thèses, Université de Lille III.
- BOHAS, G., & PAOLI, B., 1997, *Aspects formels de la poésie arabe*, AMAM, Toulouse.
- BOHAS, G., 1999, « Pourquoi et comment se passer de la racine dans l'organisation du lexique de l'arabe », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, p. 363-402.
- BOHAS G., 2000, *Matrices et étymons, développement de la théorie*, Séminaire de Saintes 1999, Editions du Zèbre, Lausanne.
- BOHAS, G., et DAT, M., 2007, *Une théorie de l'organisation du lexique des langues sémitiques : matrices et étymons*, ENS Editions, Lyon.
- BOHAS, G., & DIAB, S., 2011, *Sīrat al-malik al-Zāhir*, IX, neuvième tome de l'édition du *Roman de Baybars* dans la recension damascène, Damas, Institut Français du Proche-Orient, 399 pages.
- BOHAS, G., & DIAB, S., 2009, *Sīrat al-malik al-Zāhir*, VIII, huitième tome de l'édition du *Roman de Baybars* dans la recension damascène, Damas, Institut Français du Proche-Orient, 338 pages.

- BOHAS, G., GUILLAUME, J.P., 1984, *Etude des théories des grammairiens arabes*, Institut Français du Proche-Orient, Damas.
- BOHAS, G., GUILLAUME, J. P., et KOULOUGLI, D. E., 1990, *The Arabic linguistic tradition*, Routledge, London and New York.
- BOHAS, G., et SAGUER, A., 2006, « Pour un point de vue heuristique concernant l'homonymie dans le lexique de l'arabe », *Grammar as a window onto arabic humanism*, (E. Lutz and J. Watson, eds.), Harrossowitz Verlag-Wiesbaden, p. 130-154.
- BOHAS, G., 2008, « Bar Hebraeus et la tradition grammaticale syriaque », in *Parole de l'Orient*, vol.33, Paris, p. 145-158.
- BOHAS, G., et SAGUER, A., 2012, *Le son et le sens. Fragment d'un dictionnaire étymologique de l'arabe classique*, Damas-Beyrouth, Presses de l'IFPO.
- BOHAS, G., et GUILLAUME, J.P., 1985, *Les enfances de Baïbars*, Sindbad, Paris.
- BOYER, H. (éd.), 1997, *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?* L'Harmattan, Paris.
- CALVET, L-J., 2010, *Le jeu du signe*, Editions du Seuil, Paris.
- CALVET, L-J., 2009. *La sociolinguistique*, Que sais-je ? PUF, Paris.
- CALVET, L-J., 2004, *Essais de linguistique. La langue est-elle une invention des linguistes ?* Plon, Paris.
- CALVET, J-L. 1991, « L'argot comme variation diastratique, diatopique et diachronique (autour de Pierre Guiraud) » In *Langue française*, n°90, Parlures argotiques. pp. 40-52.
- CAMPBELL, R. B., 1966, *'A 'lām al-adab al-'arabī al-mu'āṣir (siyar wa-siyar dātīyya)*, Institut Oriental de Beyrouth.
- CANTINEAU, J., 1952, « Le consonantisme du sémitique », *Semitica*, IV, p. 79-94.
- CANTINEAU, J., 1960, *Etudes de linguistique arabe (Mémoire Jean Cantineau)*, Klincksieck, Paris.
- CARTER, M.,G., 2004, *Sibawayhi*, Editions Tauris & Co, Oxford.
- CHEKAYRI, A., 1994, *La structure des racines en arabe*, thèse de doctorat, Université de Paris VIII, Paris.
- CHOMSKY, N., 2005, *Nouveaux horizons dans l'étude du langage et de l'esprit*, Paris, Stock.

- CHOMSKY, N. – HALLE, M., 1973, *The Sound Pattern of English*, New York, Evanston, and London, Harper and Row, 1968. Traduction P. Encrevé, *Principes de phonologie générative*, Editions du Seuil, Paris.
- COHEN, D., 1978, « A propos d'un dictionnaire des racines sémitiques », *Atti del Secondo Congresso Internazionale di Linguistica Camito-Semitica*, Fronzaroli (éd.), Università di Firenze, Firenze.
- COHEN, D., 1961, « *Addād* et ambiguïtés linguistiques en arabe », *Arabica*, 8, p. 1-29.
- COHEN, D., 1970-76, *Dictionnaire des racines sémitiques*, Paris-La Haye.
- COHEN, M., 1955, « Verbes déponents internes (ou verbes adhérents) en sémitique », *Mémoires de la Société de Linguistique XXIII-4*, 1929, p. 225-248, *M. Cohen, Cinquante années de recherches linguistiques, ethnographiques, sociologiques, critiques et pédagogiques, bibliographie complète*, Paris, Imprimerie nationale, pp. 227-247.
- COHEN, M., 1947, *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique*, Champion, Paris.
- COLIN, J-P., 1969, « A propos de "Structures étymologiques du lexique français" de Pierre Guiraud » in *Langue française*. N°4, pp. 120-123.
- CORRIENTE, D., L., 1978, « Doublets in Classical Arabic as Evidence of the Process of De-lateralisation of *ḍāḍ* and Development of its Standard Reflex », *Journal of Semitic Studies*, 23/1, p. 50-55.
- COSTAZ, L., 2003, *Grammaire syriaque*, Beyrouth, *Dar el-mashreq* éditeurs.
- CREPON. M., 2004, « La traduction entre les cultures », *Revue germanique internationale* [En ligne], 21 | 2004, mis en ligne le 28 janvier 2011, consulté le 28 avril 2015. URL : <http://rgi.revues.org/998>
- DAGEN, J., (Ed.), 1999, *La morale des moralistes. Textes recueillis par Jean Dagen*, Champion.
- DELL, F., 1973, *Les règles et les sons : introduction à la phonologie générative*, Hermann, Paris.
- DELMAS, C., 2012, « Analyse submorphémique de quelques marqueurs fonctionnels tahitiens », *Miranda*, connection on 20 July 2015. URL : <http://miranda.revues.org/4307>

- DETIENNE, M., « MÜLLER FRIEDRICH MAXIMILIAN dit MAX (1823-1900) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 23 juillet 2015. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/muller-friedrich-maximilian-dit-max/>
- DIAB DURANTON, S. & LACHKAR, A., 2014, *La Méditerranée : Textes, discours, Tics/Tices et Frontières*, Publications de l'Université Ibn Zohr (PUIZ), Ouarzazate, 417 pages.
- DIAB-DURANTON, S., 2014, « Les dialectes de l'aire arabophone à l'heure des chaînes satellitaires », in *Langues, cultures et médias en Méditerranée*, A. Lachkar (dir.), pp 69-77, Paris, ISBN 978-2-343-02700-5.
- DIAB-DURANTON, S., 2010, « Les romanciers contemporains face à la norme linguistique arabe ; l'exemple de Alawiyya Sobh, Hassan Daoud et Rachid al-Daïf » dans *Normes et marginalités à l'épreuve*, éd. Presses Universitaires de Strasbourg, p. 189-199.
- DIAB-DURANTON, S., 2004, « Les étymons impliquant le *jīm* dans la matrice {[coronal],[dorsal]} », mémoire de master II, sous la direction de Georges Bohas, ENS de Lyon.
- DIAB-DURANTON, S., 2009, *Phonétique et sémantique dans le lexique de l'arabe : le 'ibdāl dans la tradition grammaticale arabe, l'étude de la matrice {[coronal], [dorsal]}*, Villeneuve D'Ascq, Atelier national de reproductions des thèses, 348 pages.
- DIAB DURANTON, S. et BOHAS, G., 2004, « Le statut de la syllabe finale en poésie arabe moderne », in *Bulletin d'Etudes Orientales*, LV, IFPO, p. 13-42, Damas.
- EHRET, Ch., 1989, « The origin of third consonants in semitic roots : an internal reconstruction (applied to arabi) », *Journal of Afroasiatic Languages*, 2, p. 107-202.
- EMBARKI, M., 2008b, « Les dialectes arabes modernes : état et nouvelles perspectives pour la classification géo-sociologique », *Arabica* 55:5/6, pp. 583-604.
- EMBARKI, M., 2014, « Evolution et conservatisme phonétiques dans le domaine arabe », *Diachronica* 31:4, pp. 506-534 (*Impact Factor: 0.581*).
- FEGHALI, M., 1928, *Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban*, Geuthner, Paris.
- FLEISCH, Henri, 1947, *Introduction à l'étude des langues sémitiques*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient.
- FLEISCH, H., 1961, *Traité de philologie arabe, Préliminaires, phonétique, morphologie nominale*, Vol. I, Imprimerie catholique, Beyrouth.
- FLEISCH, H., 1975, « Le verbe du sémitique commun, les discussions à son sujet », *Semitica*, XXV.

- FLEISCH, H., 1979, *Traité de philologie arabe, Pronoms, Morphologie verbale, Particules*, Vol. II, Dar el-Machreq Editeurs, Beyrouth.
- FOURNET, A., 2008, « La reconstruction de l'indo-européen et la réalité du sémitique : convergences et perspectives », *Langues et Littératures du Monde Arabe*, 7, ENS éd., Lyon, p. 3-39.
- FRANCKEL J-J. & PAILLARD, D., 1998, « Aspects de la théorie d'Antoine Culioli » in *Langages*, 32e année, n°129, pp. 52-63.
- GALLAND, A., 1999, *Les paroles remarquables, les bons mots et les maximes des Orientaux. Traduction de leurs ouvrages en arabe, en persan et en turc, avec des remarques*, Paris, 1694. Réédition, avec une préface d'Abdelwahab Meddeb, Paris, Maisonneuve et Larose, 184p.
- GHAZI, J., 1987, « Propositions pour une typologie nouvelle de la création lexicale », *Arabica*, tome 34, fascicule 2 (juillet 1987), pp 147-163.
- GINET, B., 2005, *Médias et information dans le monde arabe : les nouveaux hérauts de la démocratisation ?*, CERIS.
- GIVON, T., 1986, « Prototypes between Plato and Wittgenstein », *Nouns Classes and Categorization*, C. Craig (ed.), Amsterdam, p. 77-102.
- GREGOIRE, M., 2011, *Quelle linguistique du significatif pour le lexique? Le cas particulier de l'énantiosémie*, halshs-00652099.
- GREGOIRE, M., 2010, *Eploration du significatif lexical espagnol. Structures, mécanismes, manipulations potentialités*, Université Paris IV-La Sorbonne.
- GREIMAS, A.J., 1966, *Sémantique structural: recherche de méthode*, Larousse, "Langue et langage", Paris.
- GREIMAS, A.J., 1966, « Les relations entre la linguistique structurale et la poétique », in *Étude internationale sur les tendances principales de la recherche dans les sciences de l'homme*, UNESCO/41/3.244.1/h/21, Paris.
- GUILLAUME, J.P., 1984, *Recherches sur la tradition grammaticale arabe*, thèse de doctorat, Université Paris III, Paris.
- GUILLAUME, J.P., 1997, « Matrices, étymons, racines : éléments d'une théorie lexicologique du vocabulaire arabe », Peeters (coll. Orbis/Supplementa, tome 8), Leuven-Paris, 207 pages.
- GUIRAUD, P., 1967, *Structures étymologiques du lexique français*, Collection "Langue et langage", Librairie Larousse, Paris.

- GRABE, E. & Low, E. L., 2002, « Durational variability in speech and the rhythm class hypothesis », *Papers in Laboratory Phonology* 7.
- GREENBERG, J., 1950, *The patterning of roots morphemes in Semitic*, *Word*, 5, 162-181.
- HAGEGE, C., 1980, « Traitement du sens et fidélité dans l'adaptation classique : sur le texte arabe des *Mille et une nuits* et la traduction de Galland », *Arabica*, p.114-139.
- HAGEGE, C. & HAUDRICOURT, A., 1978, *La phonologie panchronique*, PUF.
- HAMDI, R., 2008, *Les variations rythmiques dans les dialectes arabes*, Thèse de doctorat, Lyon.
- HALLE, M., 1991, « Phonological Features », *Oxford International Encyclopedia of Linguistics*, W. BRIGHT (éd.), New York – Oxford, Oxford University Press, p. 207-212.
- HARRIS, Z.S., 1955, « From phoneme to morpheme » in *Langages* 31, 190-222.
- HERDER, J., 2010, *Traité de l'origine du langage*, nouvelle trad. Lionel Duvoy, Paris, Allia.
- HERZOG, Th., 2003, *Lecture du Roman de Baybars*, J.C. Garcin (dir), éditions Parenthèses.
- HURWITZ, S., 1913 (réédition 1966), *Root-Determinatives in semitic speech, A contribution to semitic philology*, New York : AMS Press.
- JACKOBSON, R., 1963, *Essais de linguistique générale*, traduction de Nicolas Ruwet, Editions de Minuit, Paris.
- JACKOBSON, R., FANT C.G.M. & HALLE M., 1951 (rééd. 1966), *Preliminaires to Speech Analysis, the Distinctive Features and their Correlates*, Cambridge, Mass.
- KASSAI, G., 1983, « Iván Fónagy : La vive voix » in *Langage et société*, n°26, 1983. pp. 65-69.
- KAZIMIRSKI, A., 1860, *Dictionnaire arabe-français*, Maisonneuve et Larose, Paris.
- KLEIBER, G., 1999. « Les proverbes : des dénominations d'un type très spécial », *Langue française*, 123, pp. 52-69.
- Oxford UK, Blackwell, 1994.
- KHATEF, L., 2003, *Statut de la troisième radicale en arabe : le croisement des étymons*, thèse de doctorat, Université Paris 8, Paris.
- KOULOUGLI, D.E., 2007, *L'arabe*, Paris, Que sais-je ?, PUF.

- KOULOUGHLI, D.E., 2002, Compte rendu de *Matrices et étymons : développement de la théorie*, Arabica, 49/3, p. 387-393.
- KLEIBER, G., 1996, « Noms propres et noms communs : un problème de dénomination », in Thoiron, Ph. (éd.), *La dénomination*, Presses de l'Université de Montréal, *Méta*, Journal des traducteurs, 41 / 4, 567-589.
- KLEIBER, G., 1995, « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années d'après », in Noailly, M. (éd.), *Nom propre et nomination*, Paris, Klincksieck, 11-36.
- KLEIBER, G., 1990, *La sémantique du prototype*, Paris, PUF.
- KLEIBER, G., 1984, « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, 76, 77-94.
- LABOV, W., 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Editions de Minuit.
- LACHKAR, A. 2014, *Proverbes et locutions stéréotypées du Maroc : Lexicalisation, modalisation, transparence et figement*, Paris : Editions Geuthner, 164 pages.
- LACHKAR, A., 2011. « Stéréotypie lexicale et effet de l'oralité : le pouvoir des mots à exprimer l'identité », *Autour de l'oralité et de l'écriture*, in Danielle Bajomée & Abdelouahed Mabrouk (dir.), Publications de l'Université Chouaïb Doukkali, El Jadida, pp. 279-291.
- LACHKAR, A., 2007. « Stéréotypes de pensée et stéréotypes de langue : réflexion sur le contenu lexical d'un discours 'très' spécifique », *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, T2, in Henri Boyer (dir.), Paris, L'Harmattan, pp. 133-141.
- LADEFOGED, P., 1975, *A course in phonetics*, New York : Harcourt Brace Jovanovich.
- LAFONT, R., 2006, La motivation postérieure et nasale du schème en sémitique : une approche par l'arabe classique, Lambert-Lucas, Limoges.
- LAMBERT, M., 1897, « De la formation des racines trilitères fortes », *Semitic Studies in memory of Rev Dr. Alexander Kohut*, Berlin, p. 354-362.
- LARZUL, S., 1996, *Les traductions françaises des Mille et une nuits. Etude des versions Galland, Trébutien et Mardrus, précédée de Traditions, traductions, trahisons par Claude Bremond*. L'Harmattan.
- MARDAM BEY, F., 2007, *Anthologie de poésie arabe contemporaine*, Paris, Actes Sud Junior.
- MARDAM BEY, F., 2009, *Mahmoud Darwich, Anthologie (1992-2005)*, Paris, édition bilingue, Actes Sud.

- MARDAM BEY, F., 2007, *Mahmoud Darwich, Entretiens sur la poésie*, Paris, Actes Sud Junior.
- Mc CARTHY, J., 1986, « OCP effects : Gemination and Antigemination », *Linguistic Inquiry*, 17/2, 1986, p. 207-263.
- MARTINET, A., 1957, « Arbitraire du signe et double articulation », *Cahiers F. de Saussure*, V, p. 27-42.
- MARTINET, A., 1960, *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris.
- MAY, G., 1986, *Les Mille et une Nuits d'Antoine Galland, ou le chef-d'œuvre invisible*, Paris, P.U.F.
- MEHIRI, A., 1973, *Les théories grammaticales d'Ibn Jinnī*, Faculté des Lettres.
- MEISELES G., 1980, « Educated Spoken Arabic and the Arabic Language Continuum », *Archivum Linguisticum*, 11, p. 118-148, in Kouloughli, « Sur quelques approches de la réalité sociolinguistique arabe », *Égypte/Monde arabe*, Les langues en Égypte, [online]. Consulté le 03 septembre 2012.
- METAIS, R., 2009, « L'orientalisme allemand au XIXème siècle : entre science et nationalisme », in *La Revue de Téhéran* : <http://www.teheran.ir/spip.php?article1027>
- MIQUEL, A., 1980, *La géographie humaine du monde musulman*, Vol. 3, Paris, Mouton.
- MIQUEL-RAVENEL, J., 1994, « A la rencontre d'Antoine Galland, premier traducteur des *Mille et une nuits* », *Arabica*, t.41, p.147-161.
- MUHLMANN, G., 2005, *Du journalisme en Démocratie*, Payot.
- NEMO, F., 2006, « Eléments pour une typologie linguistique des rapports forme/sens », *Cahiers de linguistique analogique*, 2, p. 205-227.
- NYCKEES, V., 1998, *La sémantique*, Paris, Belin.
- OMONT, H., 1902, *Missions archéologiques françaises en Orient*, Paris, 2 vol.
- OWENS, J. 1997, « Arabic-Based Pidgins and Creoles », in Sarah Thomason (ed.), *Contacts languages : a wider perspective*, Amsterdam : Benjamins, pp. 125-172.
- OWENS, J. 1995, « Minority Languages and Urban Norms : a Case Study », *Linguistics* 33, pp. 305-358.
- PAOLI, B., 2008, *De la théorie à l'usage : essai de reconstitution du système de la métrique arabe ancienne*, IFPO, Damas.
- PHILIPS, D., 2002. « Le concept de 'marqueur sub-lexical' et la notion d'invariant sémantique » In *La notion d'invariant sémantique*, LARRIVÉE, P. (dir.), *Travaux de linguistique*, 45, p. 103-123.

- PHILIPS, D., 2012, « Le concept de « marqueur sub-lexical » : bilan d'un ballon d'essai », *Anglophonia/Sigma*, 16 (32), pp : 183-202.
- PHILIPS, D., 1998, « Les marqueurs lexicaux de l'anglais : <sn-> et ses origines », *Cycnos*, vol. 15, SOUESME, J-C. (dir.), Actes de l'atelier de linguistique, XXXVII^{ème} congrès de la SAES 1997, Nice, CRÉLA, pp : 47-55.
- RAMUS, F., 3/2000, « L'étude comparative de la perception de la parole : développements récents », Laboratoire de Sciences Cognitives et Psycholinguistique (EHESS/CNRS), *Primatologie*.
- RENAN, Ernest, 1958, *Histoire générale des langues sémitiques, Œuvres complètes*, Tome VIII, Paris, Editions Calmann-Lévy.
- RESTÖ, J., 1994, « 'I'rāb in the Forebears of Modern Arabic Dialects » in CAUBET, D. et VANHOVE, M., /*Actes des premières journées internationales de dialectologie arabe de Paris*/, Paris, INALCO, 333-342.
- ROMAN, A., 1999, *La création lexicale en arabe : ressources et limites de la nomination dans une langue humaine naturelle*, PUL.
- ROMAN, A., 1983, *Etude de la phonologie et de la morphologie de la koiné arabe*, I, publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence.
- ROMAN, A., 1983, *Etude de la phonologie et de la morphologie de la koiné arabe*, II, publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence.
- RUHLEN, M., 1997, *L'origine des langues. Sur les traces de la langue mère*, Belin, Paris.
- SAUSSURE, F. de, 1916, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- SCHWAB, R., 1964, *L'auteur des Mille et une nuits*, Mercure de France.
- SELHEIM, R., 1954, *Die Klassisch-arabischen Sprichwörter Sammlungen insbesondere die des Abu 'Ubaid*.
- SERMAIN, J.P., 2009, *Les Mille et une nuits entre Orient et Occident*, Paris, Desjonquères.
- TEULE, Heidi, 2008, *Les Assyro-Chaldéens, Chrétiens d'Irak, d'Iran et de Turquie*, Editions Brepols, Collection « Fils d'Abraham » Turnhout, Belgique.
- TOELLE, H., et K. ZAKHARIA, K., 2003, *À la découverte de la littérature arabe*, Flammarion.
- TOURATIER, Ch., 1979, « Pour ou contre l'arbitraire du signe ? », *Cahiers de linguistique, d'orientalisme et de slavistique*.

- KUHN, Th., 1972, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.
- ULLMANN, S., 1952, *Précis de sémantique française*, Francke, Berne.
- VAN DELFT, L., 1982, *Le moraliste classique Essai de définition et de typologie*, Genève, Droz.
- VERSTEEGH, K., 1984, « La « grande étymologie » d'Ibn Ginnī », *La Linguistique Fantastique*, (sous la direction de S. AUROUX, J.C. CHEVALIER, N. JACQUES-CHAQUIN, Ch. MARCHELLO-NIZIA), Clims Denoël Editions, Paris, p. 44-50.
- YOUSSE, A., 1983, « La triglossie dans la typologie linguistique », *La linguistique*.

REFERENCES EN LANGUE ARABE

- ABŪ SUWAYLIM, A., 1991, *Mu'jam muṣṭalahāt al-'arūḍ wa-l-qāfiya*, Dār al-Bašīr, Amman.
- ADONIS, 1996, *Hāda huwa ismī wa qaṣā'id 'uḥrā*, al-'a'māl al-ši'riyya, , volume 2, Damas, *Dār al-mada li-l-ṭaqāfa wa-l-našr*.
- ANĪS, I., 1994, *'Asrār al-luġa*, Maktabat al-'anjlo al-maṣriyya, Le Caire.
- ANĪS, I., 1961, *Al-'Aṣwāt al-luġawiyya*, Maktabat al-'anjlo al-maṣriyya, Le Caire.
- ABŪ-Ṭ-ṬAYYIB AL-LUĠAWĪ, 'ABD AL-WĀḤID IBN 'ALĪ AL-ḤALABĪ, 1962, *Kitāb al-'ibdāl*, éd. 'Izz al-Dīn Al-Tanūḥī, al-Majma' al-'ilmī al-'arabī, Damas.
- AL-'AZMEH, N., 2011, *'Ana wa-l-ḥadāṭa al-ši'riyya wa-majallat Ši'r*, Beyrouth, *Dār Nelson*.
- AL-BAYYĀTĪ, 1985, *Qaṣā'id ḥubb 'ala bawwābāt al-'ālam al-sab'*, Beyrouth, *Dār al-Šurūq*.
- DARWĪŠ, M., 2009, *Lā 'urīdu li-ḥaḍī al-qaṣīda 'an tantahiya*, Beyrouth, Riyad al-Rayyis.
- DARWĪŠ, 2004, M., *Lā ta 'taḍīr 'ammā fa'alt*, Beyrouth, Riyad al-Rayyis.
- FĪRŪZ'ĀBĀDĪ, 1983, *Kitāb Taḥbīr al-muwaššahīn fīmā yuqāl bi-s-sīn wa-š-šīn*, édité par Mohamed al-Buqā'ī, Dār Qutayba, Damas.
- FĪRŪZ'ĀBĀDĪ, sd, *Al-Qāmūs al-muḥīṭ*, édition Būlāq, Le Caire.
- AL-GALĀYĪNĪ, 1944, M., *Jāmi' al-durūs al-'arabiyya*, Manšūrāt Muḥammad 'Alī Bayḍūn, Beyrouth.
- AL-ḤĀL, Y., 1979, *Al-'a'māl al-ši'riya al-kāmila*, Beyrouth, *Dār al-'Awda*.
- ḤARAKĀt, M., 1998, *Al-Lisāniyyāt wa-qaḍāyā al-'arabiyya*, al-Maktaba al-'aṣriyya, Beyrouth.

- HĀRAKĀt, M., 1998, *Al-Şawtiyyāt wa-al fonolojiā*, al-Maktaba al-‘aşriyya, Beyrouth.
- IBN DURAYD, MUĤAMMAD IBN AL-ĤASAN IBN ‘ATĀHIYA, sd, *Jamharat luġāt al-‘arab*, éd. Ramzī Ba‘albakī, Dār al-‘ilm li-al-malāyīn, Beyrouth.
- IBN FARIS, Abu-l-Hussein Ahmad, 1993, *Al-Şāhibī fī Fiqh al-luġa*, éd. Omar Faruq aṭ-Ṭabba‘, Maktabat al-ma‘ārif, Beyrouth.
- IBN HIŞĀM, ABŪ MUĤAMMAD JAMĀL AL-DĪN AL-ANSĀRĪ, 1967, *‘Awḍah al-masālik ‘ilā ‘alfiyyat Ibn Mālik*, éd. MuĤammad MuĤyī al-Dīn ‘Abd al-Hamīd, Maṭba‘at al-sa‘āda, Le Caire.
- IBN JINNĪ, ABŪ AL-FATHĤ ‘UṬMĀN, 1952, *Al-Ĥaşā‘iṣ*, éd. MuĤammad ‘Alī al-Najjār, Dār al-Hudā, Beyrouth.
- IBN JINNĪ, ABŪ AL-FATHĤ ‘UṬMĀN, 2007, *Sirr şinā‘at al-‘i‘rāb*, éd. MuĤammad Ḥasan Ismā‘īl, Dār al-Kutub al-‘ilmiyya, Beyrouth.
- IBN MANZŪR, sd, *Lisān al-‘arab*, éditions Būlāq.
- IBN AL-SARRĀJ, ABŪ BAKR MUĤAMMAD, 1973, *Kitāb al-Uşūl fī al-naĥw*, éd. ‘Abd al-Ĥusayn al-Fatī, Mu‘assasat al-Risāla, Beyrouth.
- IBN SĪDA, 1898, *Al-MuĤaşşaş*, éditions Būlāq, Le Caire.
- IBN SĪDA, sd, *Al-MuĤkam wa-al-muĤīṭ al-‘a‘zam*, éditions Būlāq, Le Caire.
- IBN AL-SIKKĪT, ABŪ YŪSUF YA‘QŪB, 1978, *Kitāb al-qalb wa-l-‘ibdāl*, éd. Ḥusayn MuĤammad Şaraf, Al-Hay‘a al-‘amma li-şu‘ūn al-maṭābi‘al-‘amīriyya, Le Caire.
- IBN YAĪŞ, Muffaq al-Dīn Abū AL-Baqā’, 1928, *Şarĥ al-Mufaşşal*, al-Maktaba al-munīriyya, Le Caire.
- IBRAHIM, Mohyiddine Tawfiq, 1969, *Ibn al-Sikkīt al-luġawī*, Dār al-Jāḥiż, Bagdad.
- KIŞK, A., 2004 *Al-tadwīr fī al-şi‘r : dirāsa fī al-naĥwi wa-al-ma‘nā wa-al-‘iḳā‘*, Dār Ġarīb, Le Caire.
- AL-MAGRIBI, ABDELQADER, 1908, *Kitāb al-iştiqāq wa-al-ta‘rīb*, éditions Al-Hilal, Le Caire.
- AL-MALA‘IKA, N., 2000, *Qadāya al-Si‘r al-mu‘āşir*, Beyrouth, Dār al-‘ilm li-l-malāyān.
- AL-MATWĪ, MuĤammad al-Hādī, 1989, *Aĥmad Fāris al-Şidyāq (1801-1887) : ḥayātuhu wa-‘ātāruhu wa-‘ārā‘uhu fī-l-naĥda al-‘arabiyya al-ĥadīṭa*, Dār al-ġarb al-‘islāmī, Beyrouth.
- MUBARAK, Mazin, 1984, *Al- Zajjājī ḥayātuhu wa-‘ātāruhu wa-maĥhabuhu an-naĥwī*, Dār al-fikr al-mu‘āşir, Beyrouth.

- AL-MUBARAK, ‘Abd-l-Hussein, 1974, *Al- Zajjājī wa-maḡhabuhu fī-n-naḡwi wa-l-luḡa*, Maṭba‘at jāmi‘at al-Baṣra, Iraq.
- AI-NASRĪ, F., 2002, « *Al-tadwīr fī-al-ši‘r al-ḡur: muḡāwala fī fahm al-zāḡhira* », in *Majallat al-mawqif*, 377, Damas.
- AL-QĀLĪ, Abū ‘Alī, *al- ‘Amālī*, 1926, Dar al-kutub al-maṣriyya, 2ème édition.
- AŞ-ŞĀLIḤ, Ş., 1960, *Dirāsāt fī fiq al-luḡa*, Dār al-‘ilm li-al-malāyīn, Beyrouth.
- AS-SĀMURRĀ’Ī, Fāḡil, 1969, *Ibn Jinnī an-naḡwī*, Dār an-naḡīr, Bagdad.
- AL-SARAQUSTĪ, Abū ‘Uṭmān Sa‘īd, 1978, *Kitāb al- ‘af‘āl*, édition Muḡammad Charaf et Muḡammad ‘Allām, al-Hay’a al-‘āmma li-šu‘ūn al-maṭābi‘ al-‘amīriyya, le Caire.
- ŞAWĀBKA, ‘A., et ABŪ SUWAYLIM, A., 1991, *Mu‘jam muṣṭalaḡāt al- ‘urūḡ wa-l-qāfiya*, Amman, *Dār al-Baṣīr*.
- SIBAWAYHI, ABŪ BIŞR ‘AMR IBN ‘UṬMĀN, 1966, *Al-Kitāb*, éd. ‘Abd al-Salām Hārūn, 5 vols. Vol I Dār al-qalam ; vol II Dār al-kātib al-‘Arabī li-al-ṭibā‘a wa-al-naşr, vol III- al-Hay’a al-missriyya al-‘āmma li-al-kitāb, Le Caire.
- SINNO, A., JIHAMI, G., CHEBBARO-SINNO, H., 2010, *Mawsū‘at muṣṭalaḡāt al- ‘ulūm al-luḡawiyya*, 3 volumes, Maktabat Lubnan nāşirūn, Beyrouth.
- AL-SOLḤ, ‘Imad, 1987, *Aḡmad Fāris al-Şidyāq : ‘Āṭāruhu wa- ‘aşruhu* , Şarikat al-maṭbū‘āt, Beyrouth.
- AL-SUYŪṬĪ, ‘ABD AL-RAḡMĀN JALĀL AL-DĪN, sd, *al-Muḡhir fī ‘ulūm al-luḡah*, éd. Muḡammad Aḡmad Jād Al-Mawla, Dār ‘iḡyā’ al-kutub al-‘arabiyyah, Le Caire.
- AL-ŞIDYĀQ, AḡMAD FĀRIS, 1881, *Al-Jāsūs ‘ala-l-qāmūs*, éditions al-Jawā’ib, Istanbul.
- AL-ŞIDYĀQ, AḡMAD FĀRIS, 1929, *Sirr al-layāl fī-l-qalb wa-l- ‘ibdāl*, éditions al-Jawā’ib, Istanbul.
- AL-TIBRĪZĪ, AL-ḤAṬĪB, sd, *Kitāb al-kāfi fī al- ‘urūḡ wa-l-qawāfi*, éd. Al-Ḥassānī Ḥasan ‘Abdallāh, édition spéciale de la Revue de l’Institut des manuscrits, Damas.
- AI-ZAJJĀJĪ, ABŪ AL-QĀSIM ‘ABD AL-RAḡMĀN, 1960, *Kitāb al- ‘ibdāl wa-l-mu‘āqaba wa-n-naḡā’ir*, éd. ‘Izz al-Dīn Al-Tanūḡī, al-Majma‘ al-‘ilmī al-‘arabī, Damas.
- ZAYDĀN, J., *al-Falsafa al-luḡawiyya wal-Alfād al- ‘arabiyya*, 2ème édition, Dār al-ḡadāṭa, Beyrouth, 1982.
- ZAYDAN, Adel Ahmad, 1970, *Abū-ṭ-Ṭayyib al-Luḡawī wa- ‘āṭāruhu fī-l-luḡa*, Maṭba‘at al-‘Ānī, Bagdad.

- AL-ZUBAYDĪ, ABŪ BAKR MUḤAMMAD IBN AL-ḤASAN, 1954, *Ṭabaqāt an-naḥwiyyīn wa-l-luġawiyīn*, Le Caire.

CURRICULUM VITAE

Salam DIAB DURANTON
12 avenue M^{al} De Lattre De Tassigny
69500 Bron
Tel : 06 70 09 32 32
salam.diab-duranton@univ-paris8.fr
salam.diab@outlook.fr



SITUATION ACTUELLE

Maître de conférences en linguistique arabe
Qualifiée en section CNU 15
Directrice du Département d'Etudes arabes
UFR 5 : LLCER-LEA
Université Paris VIII
2, rue de la liberté
93200 Saint-Denis
UMR de rattachement : 7023 - Structures formelles du langage

THEMATIQUES DE RECHERCHE

- Lexicologie de l'arabe standard et dialectal : phonétique et sémantique dans le lexique de l'arabe ; étude diachronique de la variation linguistique du domaine arabe ; idéologies linguistiques.
- Métrique arabe moderne et contemporaine.
- Littérature populaire du Mashreq (l'épopée de Baybars), parémiologie arabe
- Linguistique syriaque : édition et traduction des manuscrits syriaques

DIPLOMES ET FORMATION UNIVERSITAIRE

2010	Qualification au corps de Maître de conférences, section CNU 15 (Etudes arabes)
2009	Doctorat en Sciences du langage à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon sous le titre : <i>Phonétique et sémantique dans le lexique de l'arabe : le 'ibdāl dans la tradition grammaticale arabe, l'étude de la matrice {[coronal], [dorsal]}</i> .

Mention « Très honorable avec félicitations du Jury à l'unanimité ».

Jury composé de Jean-Pierre ANGOUJARD (Université de Nantes, Président du Jury), Georges BOHAS (ENS Lyon, directeur de thèse), Djamel E. KOULOUGHLI (CNRS Paris, codirecteur), Giuliano LANCIONI (Université Roma 3), Ahyaf SINNO (Université Saint Joseph, Beyrouth).

- 2005 Master II d'Etudes arabes sous le titre « Les étymons impliquant le *jīm* dans la matrice {[coronal],[dorsal]} » à l'ENS-Lyon, mention « Très bien ».
- 2004 Bi-admissibilité à l'agrégation d'arabe
- 2003 Major au concours CAPES d'arabe
- 1994 Maîtrise de langue et de civilisation arabes à l'université Lumière Lyon II
- 1986 Maîtrise des Lettres françaises à l'université d'Alep en Syrie

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ET ENSEIGNEMENTS⁴⁷

-
- Depuis 2011 Maître de conférences en Linguistique à l'université de Paris VIII, UFR 5 LLCER-LEA /Département d'Etudes arabes
- Oct/nov 2015 Membre du Jury des oraux d'arabe au concours d'entrée de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA)
- Depuis 2014 Examinatrice au Concours d'entrée à l'école Polytechnique (Palaiseau)
- 2003-2010 Enseignante d'arabe (LV2-LV3) dans le secondaire dans l'Académie du Rhône

Enseignements depuis septembre 2011

- Licence** Linguistique arabe : phonologie et morphologie de l'arabe (L2)
Evolution de la langue (L3)
- Master** Prosodie de la poésie arabe contemporaine
Phonétique et sémantique dans le lexique de l'arabe
L'épopée populaire du Mashreq
Etude de quelques concepts fondamentaux de la linguistique arabe
Linguistique sémitique

⁴⁷ Les activités d'enseignements et les responsabilités administratives sont détaillées dans la troisième partie de ce mémoire.

RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES ET SCIENTIFIQUES

2015-2016	Membre élue suppléant au CNU pour la section 15
Depuis 2015	Membre du Jury des oraux d'arabe au concours d'entrée de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA)
Depuis 2014	Membre du Jury des oraux d'arabe au concours de directeur d'Etablissement Sanitaire, Social et Médico-Social
Depuis 2013	Directrice du Département d'Etudes arabes
Depuis 2013	Membre élue et présidente (collège B) du Comité Consultatif pour la section 15 du CNU, à l'Université Paris VIII
2013-2014	Membre du Jury des oraux d'arabe au concours d'entrée de l'école Polytechnique
2014	Membre du comité de sélection pour le recrutement d'un MCF d'arabe au département d'études arabes, à l'université Toulouse II Le Mirail
2013	Présidente des comités de sélection pour le recrutement de trois postes de MCF à l'université de Paris 8
2013	Membre du comité de sélection pour le recrutement d'un MCF en dialecte proche-oriental à l'INALCO, département d'arabe
De 2006 à 2011	Responsable scientifique de la page arabe du site ministériel (DGESCO & ENS Lyon) « La Clé des langues » : http://cle.ens-lyon.fr/

RATTACHEMENT SCIENTIFIQUE

Depuis 2011	Membre titulaire de l'UMR 7023 Structures formelles du langage
Depuis 2012	Membre associé du projet Labex Arts HEH (Paris 8), GAPAIi : Génération automatique des proverbes et analyse des interprétations exprimées sur internet.
Depuis 2006	Membre de l'équipe des traducteurs du syriaque vers le français aux Sources Chrétiennes à Lyon.
2003-2011	Membre du laboratoire de recherches lyonnais ICAR

ENCADREMENTS ET SOUTENANCES

CO-ENCADREMENTS DE THESES

- 2014 Codirection en cours avec le Professeur Khalifa SAHRAOUI, Professeur de linguistique arabe à l'université Alger 2 (Algérie), d'une thèse de doctorat de Mme Djamila GHRIEB sous le titre : « Approche de la didactique des structures morphologiques par ordinateur ».
- 2014 Codirection en cours avec le Professeur Denis Mellier, Professeur de littérature générale et comparée, Université de Poitiers, d'une thèse de doctorat de Mme Abir Mistri sous le titre : « Le corps dans l'espace calligraphique, de la transe à la transcendance ».
- 2014-2015 Codirection en cours avec le Professeur Ahmad ARABI, Professeur de linguistique arabe à l'université Ibn Khaldoun Tiaret (Algérie), d'une thèse de doctorat de M. Farid BOUAMAMA sous le titre : « Les caractères sémantiques du verbe transitif dans le Coran ».

ENCADREMENTS DE TRAVAUX DE MASTER

- 2014-2015 Direction de mémoire de Master II intitulé : « La détermination et l'indétermination dans l'œuvre d'aṭ-Ṭayyib Ṣāliḥ *Mawsim al-hijra 'ilā al-šamāl* », en voie de préparation par Mohamed Jaafari, université Paris 8.
- 2014-2015 Direction de mémoire de Master I en linguistique arabe intitulé : « Le bilinguisme dans les prêches de vendredi : Usages et fonctions », mémoire de master II, en voie de préparation par Mohamed ROUINE, Université Paris 8.
- 2014 Direction de mémoire de Master I en linguistique arabe intitulé : « La variété linguistique en usage dans les prêches de vendredi », mémoire soutenu en septembre 2014 par Mohamed ROUINE, Université Paris 8.
- 2013 Direction de mémoire de Master II (et présidente du Jury de soutenance) intitulé : « La représentation de l'islamisme dans le roman algérien d'expression arabe », soutenu par Mme Fatima El-Aihar en septembre 2013, université Paris 8.
- 2014 Co-direction (avec Abdenbi Lachkar) de mémoire master II en littérature populaire, « La Halqa de Jama' Elfna (Marrakech), de la valorisation du patrimoine à la transmission et la superposition des langues », mémoire

soutenu en septembre 2014, mémoire soutenu par Mme Latifa Yacine, Université Paris 8.

2013 Présidente du Jury de soutenance de mémoire de Master I intitulé : « La légende d'Abū at-Ṭayyib al-Mutanabbī » soutenu par Rana Darwich en septembre 2013, Université Paris 8.

SOUTENANCE DE THESE

2015 Membre du Jury de thèse de Abdelmahmoud RIZGALLA à l'université de Lorraine (Nancy) : « Approche contrastive de la traduction économique spécialisée : le cas du dictionnaire des sciences économiques », thèse présentée et soutenue le 12 décembre 2015. Jury composé de Dris Ablali (directeur de thèse, université de Lorraine), d'Andrée Chauvin-Vileno (université de Franche-Comté, rapporteur) et d'Abdenbi Lachkar (université Paris VIII, rapporteur).

2013 Membre du Jury de thèse de Taoufik Gouma en linguistique théorique et descriptive à l'université Paris 8 : « L'emphase en arabe marocain. Vers une analyse autosegmentale ». Jury composé de Joaquim Brandao de Carvalho (directeur de thèse, université Paris 8), de Michela Russo (Co-directeur de thèse, université Paris 8), Jean-Pierre Angoujard (Université de Nantes, Président du Jury), Salem Ghazzali (Université de Carthage, Tunisie), Alex Bellem (Université de Durham), Salam Diab-Duranton (Université Paris 8).

EXPERTISE

2015 Experte auprès du F.R.S.-FNRS (Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS), agence de financement de la recherche pour la Belgique francophone.

ACTIVITES ET COOPERATIONS SCIENTIFIQUES

MEMBRE DE COMITES SCIENTIFIQUES DE COLLOQUES

- Colloque international *Les masques du discours : traces langagières et socio-culturelles*, Université de Dokuz Eylül-Izmir (Turquie), 15-16 octobre 2015.
- Colloque international *L'aménagement lexical et la terminologie traductionnelle : cas des langues de moindre diffusion*, le C.N.P.L.E.T et le C.R.S.T.D.L.A (Université

Alger II), en partenariat avec le laboratoire Paragraphe de l'Université Paris 8 et l'université Cergy-Pontoise, Université de Batna, 5-7 octobre 2015.

- Colloque international *La socio-culture et la didactique de l'arabe. Contenus, méthodes et écueils*, université Mohammed V à Rabat (Maroc), en partenariat avec l'université du Québec (Montréal), l'université de Lorraine (Nancy), 29 avril 2015.
- Colloque international *Langues, cultures et médias en Méditerranée : textes, discours, Tics/Tice et frontières*, Ouarzazate, 20-22 octobre 2014.
- Colloque international *La Néologie, les corpus informatisés et les processus d'élaboration des langues de moindre diffusion*, le C.N.P.L.E.T, en partenariat avec le laboratoire Paragraphe de l'Université Paris 8 Ghardaïa, Algérie, novembre 2013.
- Colloque international *Les langues de moindre diffusion sur le web : numérisations, normes et recherches*, le C.N.P.L.E.T, en partenariat avec le laboratoire Paragraphe de l'Université Paris 8, Boumerdès, Algérie, Avril 2012.

COORDINATION DE COLLOQUES

- Colloque internationale « *Langues, cultures et médias en Méditerranée: langues, textes, Tics/Tices et frontières* », Agadir-Ouarzazate, 20-22 octobre 2014.
- Organisation à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon et en partenariat avec l'ambassade d'Egypte à Paris des deux journées d'hommage (conférences, expositions, projections) au prix Nobel de la littérature arabe Naguib Mahfouz, 23-24 avril 2007.

CONVENTIONS ET PARTENARIATS SCIENTIFIQUES

2013-2014	Mise en place d'une convention de coopération scientifique entre l'université Paris VIII et l'université Saint-Esprit de Kaslik-Liban
2013-2014	Mise en place d'une convention pour la préparation de l'agrégation d'arabe avec l'université Paris IV La Sorbonne et l'INALCO
2014-2015	Mise en place d'une convention Erasmus entre le Département d'études arabes à Paris VIII et la Faculté des sciences humaines à l'université de Grenade en Espagne
2014-2015	Convention en cours d'une convention de coopération scientifique entre l'université Paris VIII et l'université Ibn Zohr à Agadir (Maroc)

PROJET SCIENTIFIQUES PROPOSES EN 2015

- *CréaticTIC : Conception, Développement, Evaluation d'un Ecosystème pour l'E-éducation : Création de Ressources Pédagogiques Numériques.*

- TANAL : Test of Arabic as native and Non-native Language

PUBLICATIONS ET TRAVAUX DE RECHERCHE

ARTICLES DANS UNE REVUE A COMITE DE LECTURE REPERTORIEE (ACL)

- **ACL 1-** DIAB-DURANTON, S., 2010, « L'évolution de la métrique arabe, l'exemple d'Adonis », in *Bulletin d'Etudes Orientales*, LIX, IFPO, Damas, p. 61-75.
- **ACL 2-** BOHAS, G., & DIAB-DURANTON, S., 2004, « Le statut de la syllabe finale en poésie arabe moderne », in *Bulletin d'Etudes Orientales*, LV, IFPO, Damas, p. 13-42.

ARTICLES DANS UNE REVUE A COMITE DE LECTURE NON REPERTORIEE (ACLN)

- **ACL 1-** DIAB-DURANTON, S., Sous presse, « *La linéarité dans le lexique de l'arabe* », in *Travaux Linguistiques du CerLiCO n°28*, Presses Universitaires de Rennes.
- **ACL 2-** DIAB-DURANTON, S., 2013, « La poésie arabe contemporaine entre continuité et rupture : l'exemple de la *Qasida mudawwara* », in LiCaRC (Littérature et culture arabes contemporaines), n°1 : *En-deçà et au-delà des limites*, Revue internationale Collection *Classiques Garnier*, L. Denooz & N. Abi Rached, (dirs.), Paris, p.71-84, ISBN 978-2-8124-1785-6.
- **ACLN 3-** BOHAS, G., & DIAB-DURANTON, S., 2004, « Note sur le chapitre du support et de l'apport », in *Langues et Littératures du Monde arabe*, 5, ENS Editions.

OUVRAGES SCIENTIFIQUES ET CHAPITRES D'OUVRAGES (OS)

- **OS 1-** DIAB-DURANTON, S., *Substitution et créativité lexicales en arabe : compilation, théorisation et restructuration*, 2015, Geuthner, Paris, 184 pages, ISBN 9782705339432.
- **OS 2-** DIAB-DURANTON, S., Avec BOHAS, G., 2011, *Sīrat al-malik al-Zāhir Baybars*, IX, neuvième tome de l'édition critique du Roman de Baybars dans la recension damascène, Damas, Institut Français du Proche-Orient, 399 pages, ISBN 9782351591741.

- **OS 3-** BOHAS, G., & DIAB-DURANTON, S., 2009, *Sīrat al-malik al-Zāhir Baybars*, VIII, huitième tome de l'édition critique du Roman de Baybars dans la recension damascène, Damas, Institut Français du Proche-Orient, 338 pages, ISBN 978-2-351-598461.
- **OS 4-** DIAB-DURANTON, S., 2009, *Phonétique et sémantique dans le lexique de l'arabe : le 'ibdāl dans la tradition grammaticale arabe, l'étude de la matrice {[coronal], [dorsal]}*, Villeneuve D'Ascq, Atelier national de reproductions des thèses, 348 pages, ISBN 978-2-7295-8045-2.
- **OS 5-** DIAB-DURANTON, S., A paraître, *Les proverbes, maximes et sentences des Arabes*, édition annotée du manuscrit autographe d'Antoine Galland, étiqueté Supplément turc 1200 à la BNF.

CHAPITRE D'OUVRAGES SCIENTIFIQUES

- **OS 6-** DIAB-DURANTON, S., Sous presse, « *Traduttore, traditore ? Antoine Galland traducteur de l'arabe* », F. Bauden (dir), Peeters, Liège.
- **OS 7-** DIAB-DURANTON, S., & LACHKAR, A., 2015, « Formes lexicales, genre, dénominations et variations dans l'épopée populaire : l'exemple du Roman de Baybars ou *Sīrat al-malik al-Zāhir* », in *Interpréter selon les genres*, D. ABLALI (dir), éditions Lambert-Lucas, Limoges, 2015, 978-2-35935-132-3.
- **OS 8-** DIAB-DURANTON, S., 2014, « Pour une autre organisation du lexique de l'arabe », in *La Méditerranée : textes, discours, TICS/TICES et frontières*, Diab-Duranton S., & Lachkar A., (dir), éditions de l'université Ibn Zohr, Ouarzazate, Maroc, pp.42-59, ISBN 9789954508220.
- **OS 9-** DIAB-DURANTON, S., 2014, « *Al-'aṣlu wa-al-jidru wa-mā warā'ahumā : 'aw kayfa tusāhimu al-lisāniyyātu al-ḥadīṭatu fī tadrīsi 'ulūmi al-ṣawti wa-al-dalālati fī al-mu'jami al-'arabiyyi* », in *Al-ansāqu al-luḡawīyyatu wa-al-siyāqātu al-ṭaqāfiyyatu fī ta'līmi al-luḡati al-'arabiyyati*, 2 vol., *Kunūz al-Ma'rifa*, The University of Jordan's Language Center, pp 319-339, Amman, ISBN 995774339-2.
- **OS 10-** DIAB-DURANTON, S., 2014, « Contact et pouvoir des langues : La situation linguistique du syriaque dans la sphère arabophone », In *Les locuteurs et les langues : pouvoirs, non-pouvoirs et contre-pouvoirs*, R. Colonna (dir), éditions Lambert-Lucas, Limoges, ISBN : 978-2-35935-106-4.

- **OS 11-** DIAB-DURANTON, S., 2014, « Les dialectes de l'aire arabophone à l'heure des chaînes satellitaires », in *Langues, cultures et médias en Méditerranée*, A. Lachkar (dir.), pp 69-77, Paris, ISBN 978-2-343-02700-5.
- **OS 12-** DIAB-DURANTON, S., 2014, « Quel arabe pour demain ? Les derniers avatars d'une controverse millénaire », in *La langue arabe au XXe siècle : ruptures et résistances*, A. Khalfallah (dir), L'harmattan ISBN 978-2-343-0490-52.
- **OS 13-** DIAB-DURANTON, S., 2010, « Les romanciers contemporains face à la norme linguistique arabe : l'exemple de 'Alawiyya Şobḥ, Hassan Dāwūd et Rachid al-Da'if », in *Normes et marginalités à l'épreuve* (Naoum Abi-Rached, éditeur), Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg, p.189-199, ISBN 978-2-86820-407-3.
- **OS 14-** DIAB-DURANTON, S., « Rachid El-Daïf ou la rhétorique du simple » in *Rachid El-Daïf : La littérature arabe entre mutation esthétique et fracture identitaire*, Editions Demopolis- collection QUAERO, à paraître.

DIRECTION D'OUVRAGES COLLECTIFS (DO)

- **DO 1-** LACHKAR, A. & DIAB-DURANTON, S., (dirs), 2014. *La Méditerranée : Textes, discours, Tics/Tices et frontières*, Publications de l'Université Ibn Zohr, Ouarzazate, 416 pages, ISBN : 978-9954-50B-22-0.

COMMUNICATIONS AVEC ACTES DANS UN CONGRES INTERNATIONAL (ACTI)

- **ACTI 1-** DIAB-DURANTON, S., 15-16 octobre 2015, Izmir, Turquie, « La variété linguistique en usage dans la littérature populaire du Mashreq : Stratégies discursives et valeurs socio-culturelles », *Colloque international Les masques du discours : traces langagières et socio-culturelles*, proposition de communication acceptée.
- **ACTI 2-** DIAB-DURANTON, S., 16-18 février 2015, « *Traduttore, traditore ?* Antoine Galland traducteur de l'arabe », communication au colloque international « Antoine Galland 1646-1715, célébration du tricentenaire de sa mort », université de Liège, Belgique.
- **ACTI 3-** DIAB-DURANTON, S., 20-22 octobre 2014, « Pour une autre organisation du lexique de l'arabe », communication en français au colloque international : *Langues, cultures et médias en Méditerranée : textes, discours, TICS/TICES et frontières*, organisé par l'université de Paris 8 et l'université Ibn Zohr, Ouarzazate, Maroc.

- **ACTI 4-** DIAB-DURANTON, S., 13-14 juin 2014, « *La linéarité dans le lexique de l'arabe* », communication au 28^{ème} colloque international de CERLICO : Linéarité et interprétation : Perception(s) de la linéarité : quelles interprétations ?, organisé par l'université de Basse Normandie, Caen.
- **ACTI 5-** DIAB-DURANTON, S., 22-24 avril 2014, Université Jordanienne, Centre des langues, Amman, Jordanie, « *al-'aṣl wa-l-jadr wa-mā warā'uhumā* », communication en arabe au colloque international : « *al-'ansāq al-luġawiyyah wa-al-siyāqāt al-taqāfiyya fī ta'līm al-luġa al-'arabiyya* », Amman, Jordanie, 2014.
- **ACTI 6-** DIAB-DURANTON, S., 11-14 avril 2014, Al-Akawayn University, Ifrane, Maroc, « L'épopée populaire du Mashreq, enjeux sociolinguistiques et valeurs référentielles : le cas du Roman de Baybars ou *Sīrat al malik al-Zāhir* » communication au 7th Conference on *Popular Culture in the Middle East and North Africa*, Ifrane, Maroc.
- **ACTI 7-** DIAB-DURANTON, S., 29-30 novembre 2013, Université Alger 2 et le Centre national et pédagogique de l'enseignement de tamazight (CNPLET), Ghardaïa, Algérie, « Pour une réorganisation du lexique arabe », communication en français au colloque international : « La néologie, les corpus informatisés, et les processus d'élaboration des langues de moindre diffusion », Ghardaïa, Algérie.
- **ACTI 8-** DIAB-DURANTON, S., 3-5 juillet 2013, Université Pasquale Paoli, Corte, Corse, « Le syriaque dans la sphère arabophone : un combat pour la survie », communication en français au colloque international : « Les locuteurs et les langues : pouvoirs, non-pouvoirs et contre-pouvoirs », Corte, Corse.
- **ACTI 9-** DIAB-DURANTON, S., 18-20 avril 2013, Université Cadi Ayyad, Faculté des lettres et sciences humaines, Marrakech, Maroc, « Sémantique lexicale et enjeux identitaires. L'exemple de l'épopée populaire : *le Roman de Baybars* ou *Sīrat al malik al-Zāhir* » communication en français au colloque international : « Interpréter selon les genres », Marrakech, Maroc, 2013.
- **ACTI 10-** DIAB-DURANTON, S., 2-3 décembre 2012, Université du *Sultan Qabus*, Mascot, Oman, « Lexical substitution (*ibdāl lughawī*) in the light of matrix and etymon theory », communication en arabe au colloque international : *Arabic Language & Literature a Contemporary Vision Conference*.
- **ACTI 11-** DIAB-DURANTON, S., 15-17 octobre 2012, *Les dialectes et les chaînes satellitaires*, communication au colloque international : Langues, cultures et médias en

Méditerranée : diversité, variation, pratiques et représentations », Université Ibn Zohr, Ouarzazate, Maroc, 2012.

- **ACTI1 12-** DIAB-DURANTON, S., 27-28 septembre 2012, Université de Lorraine, Nancy, *Quel arabe pour demain ? Les derniers avatars d'une controverse millénaire*, communication au colloque : « La langue arabe au XXe siècle : ruptures et résistances ».
- **ACTI 13-** DIAB-DURANTON, S., décembre 2010, Rome, Italie, « La *qaṣīda mudawwara* », communication en français au colloque international : *II incontro di linguistica araba, Università Roma 3*.
- **ACTI 14-** DIAB-DURANTON, S., 27-28 avril 2007, Damas, Syrie, « L'évolution de la métrique arabe, l'exemple d'Adonis », communication en français au colloque international « *Métrique arabe : état des lieux et perspectives*, Institut Français du Proche-Orient.

COMMUNICATION SANS ACTES DANS UN CONGRES INTERNATIONAL (COM)

- **COM1-** DIAB-DURANTON, S., 7-8 Avril 2014, « L'épopée populaire du Mashreq, enjeux sociolinguistiques et valeurs référentielles : le cas du Roman de Baybars ou *Sīrat al malik al-Zāhir* » communication au 7th Conference on *Popular Culture in the Middle East and North Africa*, Al-Akawayn University, Ifrane, Maroc.
- **COM2-** DIAB-DURANTON, S., 21 février 2013, « La traduction comme facteur de sauvegarde et d'innovation de la langue arabe », communication en français à la *Journée mondiale de la langue maternelle de l'UNESCO*, La Faculté des Lettres de l'Université Saint-Esprit de Kaslik, Liban.
- **COM3-** DIAB-DURANTON, S., 2-3 Décembre 2012, « Lexical substitution (*ibdāl lughawī*) in the light of matrix and etymon theory », communication en arabe au colloque international : *Arabic Language & Literature a Contemporary Vision Conference*, Université du *Sultan Qabus*, Mascot, Oman.
- **COM4-** DIAB-DURANTON, S., 27-28 Avril 2012, « Le syriaque entre passé et avenir », communication au colloque : « La présence des langues de moindre diffusion sur le web : numérisations, normes et recherches », Boumerdès, Algérie.
- **COM5-** DIAB-DURANTON, S., 4-5 Décembre 2010, « La *qaṣīda mudawwara* », communication au colloque international : *II incontro di linguistica araba, Università Roma 3*, Rome, Italie.

COMMUNICATIONS SUR INVITATION INSTITUTIONNELLE

- **INV1-** DIAB-DURANTON, S., 23-29 mars 2015 : « L'apport des philologues libanais de la Nahda à la linguistique contemporaine : l'exemple de Ahmad Faris al-Chidyaq et Jurji Zaydan », Conférence donnée à l'Université Saint-Esprit du Kaslik (Liban).
- **INV2-** DIAB-DURANTON, S., 4-13 juillet 2015 : « Le rôle des Libanais dans la renaissance linguistique et littéraire », conférence donnée en arabe au Mills Collège, San Francisco en Californie.
- **INV3-** DIAB-DURANTON, S., Octobre 2015 : « La langue arabe et les médias : innovation, néologisme et tradition », Séminaire annuel du Laboratoire LARLANCO, Université Ibn Zohr-Agadir (Maroc).
- **INV4-** DIAB-DURANTON, S., Novembre 2015 : « La création lexicale en arabe », faculté des Sciences humaines, université de Grenade (Espagne).

COMMUNICATIONS DANS DES SEMINAIRES DE RECHERCHE

- **COM6-** DIAB-DURANTON, S., 8 janvier 2015, « La formation lexicale en arabe », conférence au séminaire doctoral du CERMOM, INALCO, Paris.
- **COM7-** DIAB-DURANTON, S., 11 juin 2014, Université Paris 8, « Le mondial dans la littérature arabe populaire », communication lors de la Journée d'étude du master Textes, Langues, Théories (TLT), université Paris VIII, 2014.

AUTRE PUBLICATION :

TRADUCTION DU FRANÇAIS VERS L'ARABE

- **AP1-** DIAB-DURANTON, S., 2014, *Pour une lecture profane du conflit au Proche-Orient*, Corm, G., traduction vers l'arabe parue sous le titre « نحو مقاربة دنيوية للنزاعات في الشرق الأوسط », *Dar al-Farabi*, Beyrouth.
- **AP2-** DIAB-DURANTON, S., 2014, *Youakim Moubarac Homme d'exception*, Corme, G., traduction vers l'arabe parue sous le titre « حوار لبنان وفلسطين والحوار الإسلامي-المسيحي », *Dar al-Farabi*, Beyrouth.
- **AP3-** DIAB-DURANTON, S., 2013, *Audiences works*, Biancini, S., traduction vers l'arabe, Art Print, Brussels.

EDITION ET TRADUCTION DANS LE DOMAINE SYRIAQUE

- **AP4-** BOHAS, G., GONNET, D., DIAB-URANTON, S., 2012, *Les extraits de la traduction syriaque des œuvres d'AMPHILOQUE D'ICONIUM*, Bohas., G., & Gonnet, D., (dirs), *Sources Chrétiennes*, SC 552 et 553 ; tome 1, p.8.
- **AP5-** BOHAS, G., GONNET, D., DIAB-URANTON, S., *La Chronique syriaque de BAR HEBRAEUS* (Chronicon ou Chronographie), édition annotée et traduction du syriaque vers le français, Bohas., G., & Gonnet, D., (dirs), *Sources Chrétiennes*, à paraître.
- **AP6-** BOHAS, G., GONNET, D., DIAB-URANTON, S., *La vie syriaque anonyme de saint Syméon le Stylite* (manuscrit de Mardin), édition annotée et traduction du syriaque vers le français, (achèvement de l'établissement du texte en cours), Bohas., G., & Gonnet, D., (dirs), *Sources Chrétiennes*, à paraître.

DOCUMENTS MULTIMEDIAS

travaux de vulgarisation :

- « Comment l'« islamisme » est devenu un extrémisme » :

<http://www.slate.fr/story/97645/islamiste-islamisme-langage>

Articles sur la langue :

- Avec Bohas, G., 2007, « Identification de la racine » http://cle.ens-lyon.fr/1179345799687/0/fiche_article/&RH=CDL_ARA120000
- Avec Bohas, G., 2006, (dans le cadre du programme de l'agrégation d'arabe), « Pour lire Alawiyya Sobh », http://cle.ens-lyon.fr/08268913/0/fiche_pagelibre/&RH=CDL&RF=CDL_ARA120000

Fiches de lecture de romans:

- L'Immeuble Yacoubian De 'Alaa al-Aswani : http://cle.ens-lyon.fr/1178790485589/0/fiche_article/&RH=CDL_ARA110101
- Les poupées du quartier al-BayyaD de Hassan Daoud : http://cle.ens-lyon.fr/1179336972586/0/fiche_article/&RH=CDL_ARA110101
- Fais voir tes jambes Leila de Rachid al-Daif : http://cle.ens-lyon.fr/1179338047961/0/fiche_article/&RH=CDL_ARA110101
- Les amants de Bayyah d'al-Habib al-Salmi :
- http://cle.ens-lyon.fr/1179343199298/0/fiche_article/&RH=CDL_ARA110101

Interviews de romanciers :

- Entretien avec Alawiyya Sobh autour de son roman *Myriam ou le passé décomposé* :
http://cle.ens-lyon.fr/1201021137280/0/fiche_article/&RH=CDL_ARA110000
- Entretien avec Hassan Daoud autour de son roman *Les poupées du quartier al-Bayyad* :
http://cle.ens-lyon.fr/1200509694236/0/fiche_article/&RH=CDL_ARA110000
- Entretien avec la romancière syrienne Samar Yazbic :
http://cle.ens-lyon.fr/1252566844033/0/fiche_article/&RH=CDL_ARA110000
- Entretien à deux voix avec deux romanciers libanais dans le cadre du salon du livre arabe de Beyrouth (décembre 2010) :
http://cle.ens-lyon.fr/1296236690113/0/fiche_article/&RH=CDL_ARA110000

Interviews d'artistes :

- Entretien avec Marcel Bozonnet autour de sa mise en scène de *Baybars, le mamelouk qui devint sultan* :
http://cle.ens-lyon.fr/1265104608233/0/fiche_article/&RH=CDL_ARA110000
- Entretien avec le musicologue syrien Nouri Iskandar :
http://cle.ens-lyon.fr/1275992237251/0/fiche_article/&RH=CDL_ARA110000

Interviews d'historiens :

- Entretien avec l'historien Georges Corm autour des idées reçues sur le monde arabe :
http://cle.ens-lyon.fr/1211987488284/0/fiche_article/&RH=CDL_ARA100000
- Entretien avec Maher Charif, pensionnaire à l'IFPO de Damas, autour de l'émergence du nationalisme arabe :
http://cle.ens-lyon.fr/1201020716835/0/fiche_article/&RH=CDL_ARA100000

Interviews de linguistes et traducteurs :

- Entretien écrit avec Djamel Kouloughli autour des questions fréquemment posées sur la langue arabe :
http://cle.ens-lyon.fr/1212771063848/0/fiche_article/&RH=CDL_ARA120000
- Entretien avec le traducteur de Marcel Proust, Jamal Chehayyed :
http://cle.ens-lyon.fr/1252313065604/0/fiche_article/&RH=CDL_ARA120000

Interviews de présidents de salons de livre :

- Entretien avec les présidents du salon du livre arabe du Caire et de Beyrouth :
http://cle.ens-lyon.fr/87800327/0/fiche_pagelibre/&RH=CDL&RF=CDL_ARA040000